



CINQUANTE-QUATRIÈME ANNÉE – N° 16652 – 7,50 F - 1,13 EURO — MARDI 11 AOÛT 1998 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI



■ Voyages en utopies

Vivre sur une île artificielle, consulter la bibliothèque universelle sur Internet, reboiser avec des arbres tombés du ciel, faire voyager un micro-satellite durant 50 000 ans... Apparemment fous ou inconcevables, ces projets peuvent voir le jour au siècle prochain, pour le bien de tous : des études sont en cours, les premiers financements existent. Toute la semaine, *Le Monde* voyage en utopies. Premier article, illustré par Jean-Claude Mézières : *une lune de miel, en 2025, dans un hôtel intersidéral.* p. 9

et notre grand jeu de l'été p. 20

■ Le coût des législatives de 1997

Les candidats aux élections législatives de 1997 ont dépensé moins que ceux de 1993, mais ils ont coûté plus cher aux finances publiques, les dons des entreprises ayant été interdits par la loi Séguin de 1995. p. 5

■ Chine : l'armée contre l'eau

Les militaires parviennent de justesse à protéger la ville de Wuhan contre la « *quatrième vague* » du fleuve Yang-tseu mais envisagent encore de faire sauter d'autres digues. p. 3

■ Indépendantistes corses

700 à 800 personnes seulement ont assisté aux Journées internationales de Corte, rendez-vous annuel des militants de *A Cuncolta*. Au cœur des débats : l'indépendance de la Corse. p. 5

■ Allemagne : M. Kohl remonte

L'écart se resserre entre le chancelier sortant et le *candidat social-démocrate*, Gerhard Schröder, à l'approche des législatives du 27 septembre. p. 4

■ « La Presse » d'investigation

La Presse de la Manche lutte contre l'asphyxie tout en maintenant la tradition du « scoop » et du grand reportage. p. 13

■ Techno : le succès de Boréalis

Les *rave parties* ne font plus peur. Rebaptisée festival techno, la nuit Boréalis a rassemblé 25 000 amateurs à Montpellier ce week-end. p. 17

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 450 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 811 - 7,50 F

La France des villes de plus en plus polluée

● Les seuils d'alerte de niveau 1 et 2 de pollution de l'air par l'ozone se sont généralisés à l'ensemble des grandes villes ● Le niveau 2 a été dépassé dimanche dans treize départements, parfois pour le troisième jour consécutif ● La journée de lundi s'annonçait comme la plus chaude du mois

LA POLLUTION de l'air par l'ozone progresse inexorablement sur l'ensemble du territoire. La canicule, l'absence de vent et la circulation automobile ont été à l'origine d'un nouvel épisode de pollution qui a provoqué, samedi 8 et dimanche 9 août, une série d'alertes de niveau 1 et 2 à travers le pays. Le niveau 2, qui entraîne l'information du public, a été dépassé, dimanche 9 août, dans treize départements français, parfois pour la troisième journée consécutive. Selon Météo France, la journée du lundi 10 août s'annonçait comme la plus chaude du mois, les températures devant s'élever jusqu'à 38 degrés à Paris, Bordeaux et Lyon. Les pics d'ozone risquent ainsi de continuer jusqu'au début de la semaine.

Les premiers pics de pollution par l'ozone ont été détectés vendredi 7 août en Alsace et dans les Bouches-du-Rhône. L'alerte s'est ensuite généralisée au cours du week-end dans les principales agglomérations du pays et dans plusieurs villes moyennes, comme Epinal, Le Havre, Annemasse ou



Poitiers. Des dispositifs de limitation de vitesse et de contrôle antipollution des véhicules ont été adoptés par les préfectures de Paris et de l'Isère. Le ministère de l'équipement, des transports et du logement n'envisageait pas, lundi, de réductions de tarifs dans les transports en commun.

A Nice, la préfecture des Alpes-Maritimes s'est défendue d'avoir cherché à occulter l'alerte à l'ozone, les délais de transmission des données ne permettant pas une information en temps réel. La multiplication des alertes est la première conséquence de l'application de la loi sur l'air de 1996 qui oblige, depuis le 1er janvier 1998, toutes les agglomérations de plus de 100 000 habitants à s'équiper d'un dispositif de surveillance de la qualité de l'air et de ses effets sur la santé et sur l'environnement. Au 1er janvier 2000, l'ensemble du territoire devra être doté de capteurs atmosphériques.

Lire page 6 et notre éditorial page 10

Terrorisme islamiste

■ Dernier bilan des attentats de Nairobi et Dar es-Salaam : 190 morts et près de 4 000 blessés

■ Ossama ben Laden, richissime Saoudien, dans le collimateur des Etats-Unis

■ Au cœur de la capitale kényane, les sauveteurs sondent ruines et décombres

Lire page 2

La fête finlandaise des doux cinglés de la cyberculture

HELSINKI
de notre envoyé spécial

Le hall immense est plongé dans une obscurité constellée d'écrans lumineux. Tels des *papillons de nuit, près de 3 000 jeunes* s'agglutinent autour d'ordinateurs dans une cacophonie ahurissante. Cela fait deux jours que l'« Assemblée » a débuté au Salon des expositions de Helsinki, et la fatigue commence à avoir raison des plus coriaces. Le temps de piquer un petit somme, avachi près du clavier ou allongé sous la table, et l'on repart. C'est qu'il ne faut pas rater une miette de l'événement, considéré comme le nec plus ultra dans le milieu des *computer nerds* (les fous d'informatique). Cinquante-six heures de défonce sur ordinateur, le rêve !

Pour tenir le coup, l'assistance, âgée de *dix-sept ans en moyenne, masculine* à 95 %, carbure au Coca-Cola et au café. L'alcool et *le tabac sont interdits dans l'enceinte du* bâtiment en béton, mais pas les films pornographiques. *« Les garçons restent des garçons,* se justifie Jussi Laakkonen, l'un des organisateurs. *De toute façon, on ne pourrait pas tout contrôler... »* Dans les travées, il règne une odeur aigre de sueur et de pizza froide. Des centaines de haut-parleurs déversent un amalgame *apocalyptique de musiques* trash, hard et hip hop. Les boules Quiès sont distri*buées gratuitement* à l'entrée.

Lorsque des Finlandais lancèrent The Assembly, en 1992, dans l'école d'une commune avoisinant Helsinki, il s'agissait de mesurer les talents de chacun sur des machines aux possibilités encore restreintes. La « scène » évoluait alors de façon quasi souterraine, entre aventures expérimentales et avatars techniques, dans un pays en pointe en matière de nouvelles technologies.

Depuis, grâce au bouche à oreille, à la banalisation de l'informatique et au développement d'Internet, la fête des doux cinglés a *pris des allures de foire géante, copiée à* l'étranger sans être vraiment égalée. *Aujourd'hui, on vient du Brésil, des Etats-*Unis et de l'Europe entière pour visiter cette Mecque de la cyberculture.

Mais l'art en question est en passe de ne devenir qu'un prétexte, n'en déplaise aux puristes. Plus de 60 % des participants de l'édition 1998, qui s'est terminée dimanche 9 août, n'ont concouru dans aucune des quinze compétitions différentes organisées. Pour cette nouvelle génération, âgée de *quinze ans à peine*, l'« Assemblée » est surtout l'occasion de se saouler de jeux infor*matiques et d'explorer* la Toile. *Antti,* adolescent originaire d'un village au nord de Helsinki, l'avoue bien volontiers : il est venu *« profiter de l'ambiance et de l'accès gratuit à Internet, beaucoup plus rapide »* que chez lui, moyennant un droit d'entrée de 240 markkas (270 francs), payé en partie par ses parents.

Peut-être sera-t-il, plus tard, embauché par l'une de ces entreprises multimédia qui ont dépêché des émissaires sur place, à la recherche de jeunes talents. Travaillant déjà dans le secteur, Kiyoteru et Emiko Fujiki sont venus de Tokyo rien que pour l'« Assemblée », qui n'a pas encore son équivalent au Japon. *« Il paraît que c'est à cause du long hiver glacial que les Finlandais ont si bien adopté l'ordinateur chez eux,* dit Kiyoteru. *Dans mon pays, on a quand même du mal à s'imaginer que tant de gens puissent passer presque trois jours sans lever le nez de leurs écrans. C'est complètement fou ! »*

Antoine Jacob

Le match Bolloré-Bouygues

MARTIN BOUYGUES et *Vincent Bolloré ont engagé* une longue bataille juridique pour garder ou prendre le contrôle du géant du BTP et de la communication. *Le Monde* fait le récit inédit des dessous de huit mois de conflit, au confluent de l'économie et de la politique. Entré par surprise dans le capital du groupe, M. Bolloré en est devenu le deuxième actionnaire. S'il reste isolé au conseil d'administration, le pacte d'actionnaires signé alors entre *les deux « associés »* lui est très favorable. Martin Bouygues a *contre-attaqué devant les* tribunaux, tandis que M. Bolloré veut infléchir la stratégie du groupe et souhaite la vente de la téléphonie mobile. Enquête sur l'ébranlement d'un empire.

Lire page 12

La nouvelle crise entre l'Irak et l'ONU

UNE FOIS DE PLUS, c'est la crise entre l'Irak et l'ONU. Depuis le 4 août, Bagdad refuse, à nouveau, de travailler avec les experts chargés de veiller à son désarmement et dénonce une situation *qualifiée d'« injuste »*. Une nouvelle fois, le Conseil de sécurité juge *« inacceptable »* le comportement des Irakiens. Colère ici, réprimande là, les propos des uns et des autres, attendus et prévisibles, ne surprennent plus guère. En dépit du voyage spectaculaire de Kofi Annan, le secrétaire général de l'ONU, à Bagdad en février, l'impasse reste totale entre les deux parties.

Pour comprendre ce nouvel épisode d'une crise qui n'en finit pas, il faut donc remonter à ce fameux déplacement de M. Annan : il avait permis, alors, de trouver une issue pacifique au problème des *« sites présidentiels »* suspectés de dissimuler des composants chimiques ou biologiques désormais proscrits. A l'époque, le secrétaire général de l'ONU s'était attaché à rétablir une confiance improbable entre des Irakiens arc-boutés sur leurs secrets militaires et des inspecteurs aux comportements souvent provocateurs. La nomination, le 6 mars, d'un représentant spécial de l'ONU en Irak, Prakash Shah, devait garantir la pérennité d'une entreprise dont l'enjeu est considérable. Seul le *feu vert des inspecteurs permettra* de lever l'embargo sur les exportations de pétrole irakien.

Six mois après, on est bien loin du compte. Trois éléments ont contribué au retour de scénarios réglés comme du papier à musique. En juin, l'Unscom, la commission spéciale des Nations unies chargée du désarmement, assure disposer de la preuve que l'Irak a armé des têtes de missiles utilisant du gaz innervant. L'Irak proteste, tempête et demande une contre-expertise qui est en cours. En juillet, une polémique oppose à nouveau Bagdad aux inspecteurs à l'occasion de la découverte d'un document qui pourrait contenir, selon ces derniers, de précieuses informations sur le programme chimique développé par l'Irak.

Gilles Paris

Lire la suite page 10

L'OM fait stade comble



ROBERT LOUIS-DREYFUS

UNE VICTOIRE sur Nantes (2-0), samedi 8 août, lors de la première journée du championnat de France de football 1998-1999, et un Stade-Vélodrome comble (58 000 spectateurs) ont rassuré le président de l'Olympique de Marseille, Robert Louis-Dreyfus, sur ses recrutements et sa politique commerciale.

Lire page 15

هكذا من الاصل

TERRORISME L'Armée islamique pour la libération des lieux saints musulmans, qui a revendiqué les attentats anti-*américains* de Nairobi et de Dar es-Salaam, a réclamé le départ des forces américaines des pays musulmans dans un communiqué parvenu dimanche 9 août à Radio-France *International. L'organisation* y formule six autres exigences, qui tournent toutes autour du thème de l'usurpation par les Etats-Unis des droits et richesses des *musulmans.* ● *LES ÉTATS-UNIS sont déterminés* à retrouver les responsables de ces attentats et à les punir, ont dit, samedi et dimanche, les principaux responsables américains, *qui affirment disposer* de plusieurs pistes. ● OUSSAMA BEN LADEN, un islamiste richissime déchu de sa nationalité saoudienne et réfugié en Afghanistan, serait tenu pour le principal commanditaire possible des deux attentats.

Washington cherche les auteurs des attentats dans la nébuleuse islamiste

Echaudés par les expériences passées, les Etats-Unis reconnaissent que l'enquête sera longue et difficile. Selon les derniers bilans, les opérations terroristes de Nairobi et de Dar es-Salaam ont fait 190 morts, dont 12 Américains, et 4 000 blessés

WASHINGTON
de notre correspondant

L'Amérique a la mémoire longue et aucun coupable ne doit se croire hors de sa portée : tel est en substance le message que les responsables de l'administration Clinton ont répété, dimanche 9 août. Madeleine Albright, William Cohen et Sandy Berger, *respectivement* secrétaire d'Etat, secrétaire à la défense et conseiller présidentiel pour la sécurité nationale, ont toutefois rappelé que des enquêtes comme celle qui vient d'être engagée après les attentats anti-américains de Nairobi et de Dar es-Salaam peuvent *« prendre des années »*. Une caméra vidéo fixée sur le toit de l'ambassade à Dar es-Salaam, rapporte le *New York Times*, pourrait fournir de précieuses indications. *« Au bout du compte,* a assuré M. Cohen, *nous capturerons les coupables. »* Le propos est de circonstance, même si *l'expérience tend à prouver que le* bilan de la lutte contre le terrorisme international est, dans l'ensemble, assez médiocre.

Face au succès des longues traques ayant permis d'arrêter et de condamner Mir Aimal Kasi (responsable du meurtre de deux membres de la CIA, en janvier 1993), et Ramzi Ahmed Yousef (principal organisateur de l'attentat contre le World Trade Center de New York, en février 1993), combien d'autres opérations terroristes restées impunies ? Destruction du vol Pan Am 103 au-dessus de Lockerbie, en Ecosse, en décembre 1988 ; attaques perpétrées au Liban, dans les années 80, contre l'ambassade et le quartier général des « marines » américains ; attentat de Riyad, en novembre 1995 ; attentat de Khobar, toujours en Arabie saoudite, en juin 1996 ; meurtre de cinq employés d'une compagnie pétrolière américaine, à Karachi, en novembre 1997, etc.

« RÉPONSE APPROPRIÉE »

Dans d'autres affaires, des coupables ont été arrêtés, mais soit ils n'ont pu être extradés aux Etats-*Unis, soit ils ont été remis en liberté* après quelques années de prison. Selon M. Cohen, Washington n'hésitera pas à apporter une *« réponse appropriée »* – c'est-à-dire des représailles militaires – s'il s'avère qu'un gouvernement étranger est à l'origine du double attentat de vendredi. Les responsables américains se gardent cependant de pointer le doigt vers quelque pays ou groupe que ce soit.

Il n'empêche : à en croire plusieurs indiscrétions officielles, le suspect numéro un est bien Ossama ben Laden, ce dissident saoudien richissime résidant en Afghanistan, qui serait à la tête d'un des rares réseaux terroristes disposant à la fois des moyens financiers et de l'expertise pour mener à bien des attentats de cette ampleur. Il s'est juré d'obtenir le départ des forces américaines d'Arabie saoudite.

Tous les journaux du week-end ont publié des portraits de l'intéressé, et le département d'Etat a rappelé que ben Laden avait qualifié les attentats perpétrés en Arabie saoudite d'*« actes de terrorisme dignes d'éloges »*. En juin, à l'occasion d'un entretien accordé à la chaîne ABC, il avait notamment indiqué : *« Nous pensons que les vrais terroristes sont les Américains* (...). *Nous ne faisons pas de différence entre les militaires et les civils : tous sont des cibles. »* Tout en soulignant qu'il est pratiquement impossible de protéger à 100 % des locaux diplomatiques contre une action terroriste, les responsables américains reconnaissent que les mesures de sécurité entourant les ambassades de Nairobi et de Dar es-Salaam n'étaient pas adéquates, tout simplement parce que le Kenya et la Tanzanie, en raison de leurs relations anciennes et amicales avec les Etats-Unis, n'étaient pas placés très haut sur la liste des pays dits « sensibles ». En 1985, deux ans après l'attentat contre l'ambassade des Etats-Unis à Beyrouth, le département d'Etat, reprenant les conclusions d'une commission présidée par l'ex-amiral Bobby Inman, avait adopté une série de recommandations de sécurité draconiennes.

D'importants travaux devaient être entrepris dans 126 ambassades (sur 262) et 75 missions diplomatiques devaient être entièrement reconstruites, pour être compatibles avec les « standards Inman », pour un coût de quelque 3,5 milliards de dollars. Comme toujours lorsqu'il s'agit du budget du département d'Etat, le Congrès avait traîné les pieds (un tiers des fonds envisagés a été déboursé), et seules les ambassades situées dans des pays à haut risque, comme le Koweït et l'Arabie saoudite, ont profité de ce renforcement des mesures de sécurité. L'ambassade de Nairobi, construite en 1981, devait faire l'objet d'un programme de réhabilitation, pour un coût de 3 millions de dollars, en janvier 1999.

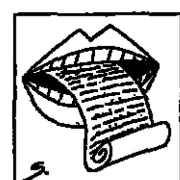
Laurent Zecchini

Un bilan toujours plus lourd

Le bilan des deux attentats perpétrés vendredi contre les ambassades des Etats-Unis au Kenya et en Tanzanie s'établissait lundi matin *10 août à 190 morts (180 à Nairobi et 10 à Dar es-Salaam)* et plusieurs milliers de blessés (4 000, selon certaines sources). Douze Américains sont morts dans l'attentat à Nairobi, indiquait dimanche soir Chris Sharf, porte-parole de l'ambassade. Les autorités américaines ont eu des *« difficultés d'identification »* de la dernière victime, le consul général de l'ambassade, Julian Bartley, qui avait d'abord été porté disparu, a indiqué Chris Sharf. Le fils du consul, Jay Bartley, âgé de vingt ans, est également mort dans l'attentat, qui a coûté la vie à 24 employés kényans de l'ambassade.

L'organisation qui a revendiqué réitère ses exigences

« L'ARMÉE islamique pour la libération des lieux *saints »*, une organisation intégriste jusqu'ici inconnue qui a revendiqué les attentats anti-américains au Kenya et en Tanzanie, a réitéré ses exigences dans un communiqué envoyé à Radio-France international. A la tête de ces revendications vient *« l'évacuation des forces américaines »* d'Arabie saoudite, selon ce communiqué de trois pages dont l'AFP au Caire a obtenu une copie. *« L'Armée islamique pour la libération des lieux saints affirme sa détermination à pourchasser les forces américaines et proclame qu'elle est résolue à frapper partout les intérêts américains jusqu'à la réalisation de ses objectifs »*, indique le communiqué.



VERBATIM

L'organisation réclame encore :

« 1. L'évacuation des forces américaines et occidentales des pays musulmans en général et de la péninsule arabique en particulier, y compris les civils.

2. La levée du blocus maritime imposé autour de la péninsule arabique et le retrait des bâtiments de guerre des eaux islamiques.

3. La libération des oulémas et des jeunes musulmans détenus aux Etats-Unis, en Israël et en Arabie saoudite avec à leur tête Cheikh Omar Abdel Rahman (guide spirituel de l'organisation intégriste égyptienne la Djamaa Islamiya emprisonné aux Etats-Unis), *Cheikh Salmane Al Oada* (un dissident saoudien).

4. L'arrêt de l'expropriation des richesses des musulmans, notamment la richesse pétrolière dans la péninsule arabique et les pays musulmans.

5. L'arrêt de toute forme de soutien américain à Israël.

6. L'arrêt de la guerre d'éradication menée par les Etats-Unis, en coopération avec les gouvernements qui travaillent pour son compte, contre les jeunes musulmans sous prétexte de lutte contre le terrorisme.

7. L'arrêt des campagnes d'extermination menées par les Etats-Unis contre certains peuples musulmans sous l'appellation de sanctions économiques. »

Le communiqué réaffirme que l'attentat de Nairobi a été mené par *« deux hommes de la Mecque »* et celui de Dar es-Saalam par *« un homme d'Egypte qui fait partie du bataillon de Abdallah Azzam »*. Abadallah Azzam, un Palestinien tué lors de la guerre contre l'occupation soviétique en Afghanistan, est connu comme le père des *« Afghans arabes »*.

Le texte dit *« se référer aux fatwas des oulémas musulmans contemporains dont Cheikh Omar Abdel Rahman (...)ainsi qu'aux communiqués de Cheikh Oussama ben Laden »*.

Au cœur de Nairobi, les secouristes continuent leurs recherches

NAIROBI
de notre envoyée spéciale

« Les Israéliens sont sur les lieux », titrait le *Sunday Times* de Nairobi dimanche 10 août. De fait, l'arrivée samedi après-midi d'une équipe de 160 soldats israéliens venus de Tel Aviv, accompagnés de sept chiens « renifleurs », a donné un tournant aux opérations de sauvetage après l'attentat à l'explosif contre l'ambassade américaine. Jusqu'à l'arrivée de ces renforts, les autorités kényanes parvenaient difficilement à organiser les secours. Des dizaines de volontaires – comme cet étudiant kényan de 22 ans, Bernard Meto –, les membres de la Croix-Rouge et les militaires s'affairaient, depuis la veille, à *« entasser les morts dans des camions »* et à faciliter l'évacuation de centaines de blessés qui jonchaient les rues vers les six hôpitaux de la ville. *« Chaque personne faisait une chose sans aucune coordination »*, témoigne Bernard.

Des équipes américaines étaient arrivées le matin, mobilisant leurs forces pour tenter de trouver, en vain, des survivants dans les locaux dévastés de leur ambassade. A côté, la Gateway House, un immeuble de sept étages, s'est totalement effondrée, ensevelissant des dizaines de personnes sous le fer et le béton armé. Samedi soir, les soldats israéliens, casque jaune sur la tête, armés de marteaux-piqueurs et de chalumeaux et accompagnés de chiens sanglés de l'étoile de David rouge (équivalent de la Croix-Rouge), ont pris en main les opérations, distribuant gants en plastique et masques antipoussière aux bénévoles. *« Nous savons faire, nous avons fait la guerre du Golfe »*, dit Erev, un jeune soldat israélien. Vers 20 heures, le chien Schnappi découvrait cinq corps sous Gateway House et repérait un homme et une femme ensevelis sous trois mètres de terre. Les soldats sont parvenus à hisser l'homme vivant au milieu de la nuit, la voix de la femme s'est éteinte.

DRAPEAUX EN BERNE

Dimanche matin, les grues continuaient à *arracher des énormes blocs de ciment de Ga*teway House, tandis que les excavateurs crachant une fumée noire et âcre dégageaient les gravats. Sur les lieux, en fin de matinée, le président Arap Moi a qualifié l'attentat de *« terrible tragédie qui coûtera des millions »* et a appelé la communauté internationale à venir en aide au Kenya. Un deuil national a été décrété et les drapeaux sont en berne. Le dernier bilan fait état de 4 000 blessés et 180 morts dont 12 Américains. Ceux-ci devaient être rapatriés vers les Etats-Unis lundi matin après une cérémonie funèbre dimanche soir à l'aéroport. Les secours internationaux continuaient à arriver dans la journée de France, des Etats-Unis et d'Afrique du Sud avec du matériel et des équipes médicales. Personne ne sait exactement combien de personnes étaient sur les lieux au moment de l'explosion. La télévision diffuse en boucle un numéro de téléphone pour les familles et demande aux employés des sociétés qui travaillent dans le centre de signaler les personnes disparues. L'identification des morts est rendue difficile par l'état des corps. Ceux qui ne peuvent pas être rapidement identifiés seront brûlés; la morgue de la ville et les chambres froides n'ayant pas la capacité suffisante pour accueillir les corps. Pas plus que le cimetière. Les six hôpitaux, où 542 blessés sont encore admis, manquent de personnel. De nombreux Kényans se sont portés *volontaires pour donner leur sang.*

Le gouvernement a annoncé que le centre-ville où s'est produite l'explosion resterait encore bouclé lundi. Depuis l'attentat, le quartier des affaires est interdit à la circulation et au public. Il est gardé par des militaires, mitraillette au poing. Des agents de sécurité gardent les immeubles de bureaux et les magasins soufflés par l'explosion pour éviter les pillages. Des barbelés encerclent les trois immeubles les plus touchés par l'explosion et les rues demeurent jonchées du verre des 40 bâtiments dont les vitres ont été soufflées par l'attentat.

Babette Stern

Khartoum et Téhéran condamnent

Les deux attentats ont été condamnés partout dans le monde mais deux réactions retiennent particulièrement l'attention parce qu'elles émanent de deux pays, le Soudan et l'Iran, qui, depuis des années, figurent sur la liste des pays accusés par les Etats-Unis de soutenir le terrorisme. Khartoum *« condamne et déplore les bombes et les actes de violence qui ne servent aucun objectif »*, a déclaré le ministre des affaires étrangères soudanais, Moustafa Osmane Ismail, quelques heures à peine après les deux attentats vendredi 7 août. *« Nous regrettons la mort d'innocents parmi les peuples kényan et tanzanien »*, a-t-il ajouté. *« Nous condamnons ces attentats et exprimons notre solidarité avec les victimes et les survivants de ces attentats »*, a affirmé le lendemain le porte-parole du ministère iranien des affaires étrangères, Mahmoud Mohamadi. L'Iran souhaite que *« le terrorisme, ce fléau sinistre, soit enrayé par une coopération internationale globale »*.

Au cœur d'une nébuleuse islamiste, un richissime entrepreneur : Oussama ben Laden

PORTRAIT

L'un des principaux suspects est un ancien de la guerre d'Afghanistan

IL EST DE CEUX qu'il faut toujours prendre au sérieux et dont les menaces ne sont jamais de simples rodomontades : Oussama ben Laden, qui a prédit, début juin, *« un jour noir pour les Américains »*, est un millionnaire en dollars – apatride depuis que le gouvernement saoudien l'a déchu de sa nationalité en 1993 –, aujourd'hui tenu pour le principal possible commanditaire des deux attentats qui ont visé, vendredi 7 août, les ambassades des Etats-Unis au Kenya et en Tanzanie.

Dans un entretien diffusé début juin par la chaîne de télévision américaine ABC news, Oussama ben Laden déclarait : *« Nous pensons que les plus grands voleurs du monde et les plus grands terroristes du monde sont Américains. Le seul moyen de nous défendre de leurs assauts est de recourir aux mêmes moyens qu'eux. Nous ne faisons aucune différence entre ceux qui portent l'uniforme et les civils. Ils sont tous des cibles. »* Washington, comme lors de précédentes menaces du même genre formulées en 1996 et 1997, avait aussitôt renforcé les mesures de sécurité dans ses ambassades et installations au Moyen-Orient et en Asie du sud.

Pourquoi ces deux parties du monde ? D'abord parce qu'Oussama ben Laden, installé en Afghanistan, est considéré comme l'un des principaux « banquiers » des activistes extrémistes islamistes. Et aussi, parce que le même ben Laden a participé, le 23 février, avec des responsables de mouvements islamistes, à une réunion organisée en territoire afghan et destinée à unifier les efforts pour créer un *« Front mondial de la Djihad »*, dont l'objectif, selon des journaux arabes, est d'attaquer les Américains et leurs alliés jusqu'à *« la libération de la mosquée d'el Aqsa* (à Jérusalem) *et de la Sainte mosquée* (de la Mecque) *et jusqu'au départ de leurs armées de toute la terre d'Islam »*.

MŒURS ASCÉTIQUES

Les chefs du Djihad islamique égyptien, de la Djamaa islamiya – une autre organisation extrémiste égyptienne –, du Mouvement des Ansars pakistanais et du mouvement du Djihad au Bengladesh auraient notamment participé à cette réunion.

Qui est Oussama ben Laden ? Un grand bédouin sec, au regard doux et aux mœurs ascétiques, auquel on donnerait le bon Dieu sans confession si l'on devait se fier aux apparences. En réalité, un ancien de la guerre d'Afghanistan, atypique entre tous puisque, contrairement à l'écrasante majorité des musulmans, arabes surtout, qui avaient combattu l'Armée Rouge aux côtés des Afghans entre 1979 et 1989, ben Laden est un homme richissime, issu d'une grande famille d'entrepreneurs très liée à la famille royale saoudienne – laquelle ne fut pas en reste lorsqu'il s'agissait d'encourager les recrutements et l'envoi d'aide en tous genres à ceux que l'on appelait les *« combattants de la liberté »* dans les années 80.

En Afghanistan, ben Laden non seulement finance, recrute, crée des centres d'entraînement et arme les combattants, mais il participe aux combats. *« Dans notre religion, il y a une place particulière dans l'au-delà pour ceux qui auront participé à la Djihad »*, déclarait-il en 1996 à l'hebdomadaire américain *Time*. *« Un seul jour en Afghanistan équivalait à mille jours de prières dans une mosquée ordinaire. »*

C'est en Afghanistan qu'il noue des liens avec les responsables de mouvements islamistes de toutes nationalités, sa fortune et une certaine prodigalité facilitant l'amitié et l'allégeance. Après la chute de Kaboul, il regagne l'Arabie saoudite, mais les anciens d'Afghanistan n'y sont plus en odeur de sainteté. Il critique avec virulence le pouvoir qu'il accuse d'avoir vendu son âme et le pays aux infidèles, surtout après le déploiement de troupes américaines dans le royaume pour libérer le Koweït.

Il s'enfuit en 1991 au Soudan, où il a toujours affirmé, à l'unisson de ses hôtes soudanais, qu'il ne se livrait à aucune activité politique, se consacrant uniquement à ses affaires : investissement dans l'élevage, l'agriculture, l'exportation, la construction de barrages et de routes *(Le Monde* du 28 mai 1997). Il aurait aussi largement financé le Front national islamique de Hassan Tourabi, l'éminence grise du régime islamiste soudanais.

LA PROTECTION DES TALIBANS

Comme on ne prête qu'aux riches, il n'en a pas moins été soupçonné, entre autres, d'avoir financé les extrémistes algériens qui ont commis des attentats en France en 1995, d'autres, de la Djihad islamique, qui préparaient un attentat contre le président égyptien Hosni Moubarak la même année, d'avoir été le commanditaire d'attentats contre des personnels américains dans deux hôtels d'Aden en 1992 et surtout de deux attentats qui ont pris pour cible des militaires américains en Arabie saoudite, en novembre 1995 et juin 1996.

Ben Laden, lors de ses rares entretiens avec des journalistes, a toujours démenti les pouvoirs qu'on lui attribue. Samedi 8 août, c'est un porte-parole des talibans, les « étudiants en religion » afghans qui règnent sur Kaboul, qui a démenti, dans une déclaration à l'AFP, l'implication de ben Laden dans les deux attentats.

Parce que depuis mai 1996 Oussama ben Laden est de retour en Afghanistan, après avoir quitté Khartoum – de son propre chef, affirme M. Tourabi –, le Soudan voulant se blanchir des accusations de soutien au terrorisme. Lorsque les talibans ont pris le pouvoir à Kaboul en septembre 1996, Oussama ben Laden aurait pu avoir quelques soucis à se faire, étant donné le soutien apporté par l'Arabie saoudite à ces « étudiants en religion ». Mais le chef des talibans, le mollah *Mohamad Omar* l'a rapidement assuré de sa protection, en échange, selon la presse arabe, de l'engagement de ben Laden à *financer* des projets de développement en Afghanistan.

Au gré de ses pérégrinations, ben Laden se serait aussi rendu au Yémen entre ses périodes soudanaise et afghane. En mars 1998, un quotidien arabe paraissant à Londres, *el Qods el arabi*, rapportait, sur la foi des déclarations d'un chef de tribu yéménite, que le dissident saoudien aurait l'intention de s'installer dans les montagnes yéménites à la frontière saoudienne, pour lancer, avec un millier de sympathisants, *« des actions militaires contre les forces américaines et saoudiennes »*.

Mouna Naïm

هكذا من الاصل

Kinshasa accuse l'Ouganda de participer à la rébellion au Congo

La RDC mènerait une « contre-offensive » au Kivu

LA RÉPUBLIQUE démocratique du Congo (RDC, ex-Zaïre) a accusé l'Ouganda, dimanche 9 août, de participer à la rébellion des Banyamulenges, Congolais tutsis d'origine rwandaise entrés en guerre depuis une semaine contre le régime de Laurent-Désiré Kabila. Après avoir montré du doigt le Rwanda, un autre de ses anciens alliés, Kinshasa accuse Kampala d'*« agression »* et de violation du territoire congolais. Lors d'une conférence de presse à Kinshasa, le ministre de l'information, Didier Mumengi, a affirmé que deux colonnes de blindés de l'armée ougandaise ont été aperçues dans la province orientale frontalière de l'Ouganda.

Ces colonnes se dirigeraient vers Bunia, localité située à moins de 50 kilomètres de la frontière avec l'Ouganda et le lac Albert. Officiellement, l'Ouganda, comme le Rwanda, a démenti toute participation aux combats. En réalité, comme lors de l'offensive victorieuse de M. Kabila contre Mobutu Sese Seko en 1997, à laquelle Kampala avait activement participé, l'objectif serait d'occuper le nord-est de l'ex-Zaïre pour opérer la jonction avec les rebelles qui tiennent le Kivu (est du pays) grâce au soutien des troupes rwandaises.

Selon M. Mumengi, l'envoi par l'Ouganda de troupes en RDC fait suite à une *« contre-offensive »* lancée par les Forces armées congolaises (FAC) aux environs de Bukavu, dans le Sud-Kivu, à la frontière avec le Rwanda et le Burundi. Outre Bukavu, les rebelles banyamulenges ont pris le contrôle des villes de Goma au Nord-Kivu et Uvira au Sud-Kivu. D'après M. Mumengi, les FAC auraient également *« repris l'initiative »* sur l'autre front, dans l'ouest du pays, autour de la ville de Boma, dans la province du Bas-Congo frontalière du Congo-Brazzaville et de l'Angola. Dans cette région, les rebelles ont annoncé avoir déjà conquis les villes côtières de Moanda, Banana et la base militaire de Kitona dans le Bas-Congo, ce que les autorités de Kinshasa démentent. L'enjeu de ces combats est le contrôle du port de Matadi par lequel transitent vivres et carburant à destination de Kinshasa.

Dimanche, la RDC a accusé les troupes rwandaises de s'être livrées à des *« actes d'extermination et de crimes de guerre »*. *« Depuis samedi a commencé, à Bukavu, la déportation des populations civiles vers des camps de concentration au Rwanda en vue de massacres et d'exécutions »*, a affirmé le ministre de l'information congolais – sans qu'aucune autre source ne vienne confirmer ses accusations. Par ailleurs, des rumeurs persistantes font état du ralliement à la rébellion d'anciens militaires de l'armée du maréchal Mobutu. A Kinshasa, les autorités ont procédé à l'enrôlement de *« volontaires »* afin de renforcer les rangs de l'armée gouvernementale. Plus de 5 000 jeunes auraient déjà répondu à l'appel à la mobilisation générale lancé par M. Kabila.

OBJECTIF LUBUMBASHI

De Bruxelles, un représentant de la rébellion a fait savoir que les insurgés banyamulenges, de leur côté, se fixaient maintenant comme objectif la prise de Lubumbashi, la deuxième ville du pays, et de Kinshasa, la capitale. Parallèlement, le mouvement politique d'Arthur Zahidi Ngoma, les Forces du futur, a désavoué *« l'élection »* de son chef à la tête de la rébellion. Dans un communiqué publié à Kinshasa, le parti de M. Ngoma estime que cette désignation va à l'encontre de *« l'intégrité territoriale et des idées fondamentales du parti »*. Sur le plan des initiatives de paix, le sommet régional qui s'est tenu samedi au Zimbabwe n'a apporté aucun progrès. Malgré la présence des dirigeants ougandais et rwandais, Yoweri Museveni et Pasteur Bizimungu, les médiateurs ont été incapables de rapprocher la position des anciens alliés de la RDC de celle de M. Kabila, lui aussi présent. Une commission de quatre membres (Namibie, Tanzanie, Zambie et Zimbabwe) a été nommée, avec pour objectif d'obtenir un cessez-le-feu. – *(AFP, Reuters.)*

L'armée chinoise lutte pied à pied contre les inondations du Yang-tseu

Une quatrième vague a épargné Wuhan de justesse

Le quatrième pic de crue enregistré sur le fleuve Yang-tseu depuis le début des inondations a épargné de peu le centre industriel de Wuhan, dans la nuit de dimanche 9 à lundi 10 août. Le soulagement n'est que temporaire, de nouveaux orages, en amont, risquant d'amener les autorités à faire sauter de nouvelles levées.

UN NOUVEAU pic de crue, le quatrième cette saison, a traversé la grande ville chinoise de Wuhan dans la nuit de dimanche 9 à lundi 10 août sans faire de dégâts, alors que les autorités envisageaient toujours de dynamiter certaines digues afin de détourner les eaux du Yang-tseu vers des zones de débordement.

Le niveau du plus long fleuve de Chine est monté jusqu'à 29,39 mètres (par rapport au lit) entre minuit et 4 heures (16 heures et 20 heures GMT dimanche), avant de redescendre de un centimètre à 8 heures (0 heure GMT), a indiqué un responsable du centre municipal de lutte contre les inondations. Le débit du fleuve, qui passe en plein centre de la ville, a grimpé jusqu'à 68 300 mètres cubes par seconde, avant de revenir à 68 000 mètres cubes par seconde en début de matinée. Cette quatrième vague s'est révélée légèrement moins forte que ne le redoutaient les autorités : ces dernières s'attendaient à ce que le niveau monte jusqu'à 29,45 mètres, plus près du record de 1954 (29,73 m).

Les autorités avaient dynamité, dimanche, des digues secondaires dans le district de Jianli, à 150 kilomètres en amont de Wuhan, afin de protéger le centre industriel, qui est également un noeud de communications majeur, ferroviaire en particulier. L'opération avait pour but de détourner du cours principal du fleuve environ 800 millions de mètres cubes d'eau qui se sont déversés dans les campagnes environnantes.

Cependant, l'agence Chine nouvelle a indiqué que les dynamitages avaient parfois rencontré l'opposition de la population, qui s'est réfugiée sur les levées et les digues, et que l'opération avait été alors retardée jusqu'à ce que les responsables locaux *« persuadent »* les récalcitrants.

Les autorités centrales n'ont toujours pas donné de nouveau bilan total des victimes de ces inondations, s'en tenant à un chiffre de *« plus de 2 000 morts »*, qui semble de plus en plus improbablement bas. Le chiffre officiel aujourd'hui retenu pour les inondations records de 1954 est de 30 000 morts pour l'ensemble du bassin du Yang-tseu, mais une rumeur courante veut qu'il ait été de l'ordre de centaines de milliers de victimes, au bas mot. Dans la seule ville de Jiujiang, en aval de Wuhan, où une digue a éclaté le 7 août, ce sont 40 000 personnes qui ont dû être évacuées en catastrophe dans un quartier de cette agglomération d'un demi-million d'habitants. D'ores et déjà, près de 14 millions de personnes ont été évacuées de leur lieu de résidence le long du fleuve, et les eaux ont emporté près de 6 millions d'habitations.

UN JOUR, ON CONTRÔLERA LA NATURE, ET ON N'AURA QUE LA POLLUTION, COMME TOUT LE MONDE..
PANCHO

UN HOMMAGE APPUYÉ

L'armée joue un rôle majeur dans les efforts de sauvetage et de prévention. Le gouvernement lui a rendu un hommage appuyé à l'occasion d'une visite du premier ministre Zhu Rongji et du vice-premier ministre chargé de la lutte contre les inondations, Wen Jiabao. L'ensemble des zones affectées a été placé sous *« couvre-feu »*, un terme administratif chinois qui équivaut à une loi martiale dans laquelle l'armée prend les choses en main pour tous les aspects majeurs de la vie civile. Les journalistes étrangers étant repoussés vers les villes et les journalistes chinois se voyant imposer un *« black-out »* complet, la plupart des images de télévision visibles ces derniers jours ont été tournées par les caméras des chaînes officielles chinoises prises en main par l'armée. Leur propos est d'illustrer en particulier l'affirmation répétée avec force par le premier ministre au cours de sa visite sur le terrain : *« L'Armée populaire de libération est bien l'armée du peuple chinois. »* Dans un accident colporté par le bouche-à-oreille chinois, une unité de plus de 100 hommes a péri dans l'éclatement d'une digue après que son commandant eut ordonné à ses soldats de rester sur place *« jusqu'à la mort s'il le faut »*, alors que le combat pour maintenir le barrage était déjà perdu.

Loin en amont, à Chongqing (province du Sichuan), 41 personnes ont péri dans des glissements de terrain intervenus après de violents orages vendredi. – *(D'après AFP, Reuters, AP.)*

Le Pérou est disposé à reprendre le dialogue avec l'Equateur

LE PÉROU est disposé à discuter avec le nouveau gouvernement de l'Equateur du différend de frontières qui oppose les deux pays dans l'Amazone, a annoncé, dimanche 9 août, le ministère des relations extérieures. Malgré l'échec de la réunion de la Mission d'observateurs militaires pour l'Equateur et le Pérou (Momep) de samedi à Quito, le gouvernement du président Fujimori est *« dans les meilleures dispositions pour prendre des contacts »* une fois que le gouvernement du nouveau président équatorien Jamil Mahuad, qui prendra ses fonctions ce lundi, sera installé, a précisé le ministère dans un communiqué.

L'objectif est d'aboutir *« à une solution pacifique dans le respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de chaque pays »*, a ajouté le texte, qui attribue l'échec de la réunion de Quito à des *« complications dues à des erreurs techniques (...) non imputables à la partie péruvienne »*, sans plus de précision. Un diplomate péruvien, l'ambassadeur Hugo de Zela, avait affirmé dimanche, lors d'une conférence de presse à Quito, qu'il n'y avait pas de *« date précise »* pour la reprise du dialogue bilatéral, mais que cela ne signifiait pas que celui-ci était rompu.

Le président péruvien Alberto Fujimori avait réuni, samedi, les responsables de la défense nationale à la suite d'une incursion présumée de l'armée équatorienne au Pérou. La rencontre, qui a duré une heure, réunissait le chef d'état-major des forces armées, les ministres de l'intérieur, de la défense et des affaires étrangères. Le Pérou avait dénoncé jeudi une infiltration de troupes équatoriennes sur son territoire, 20 kilomètres au-delà de la zone démilitarisée séparant les deux pays. Quito a opposé un démenti formel, affirmant que tout était *« totalement normal »* à la frontière. La présence de M. Fujimori à la cérémonie de prise de fonctions de M. Mahuad, lundi, avait été initialement annoncée, mais le nouveau *« différend »* entre les deux pays fait que ce déplacement n'est plus à l'ordre du jour. – *(AFP.)*

Les talibans affirment avoir pris le contrôle de la « capitale » du nord de l'Afghanistan

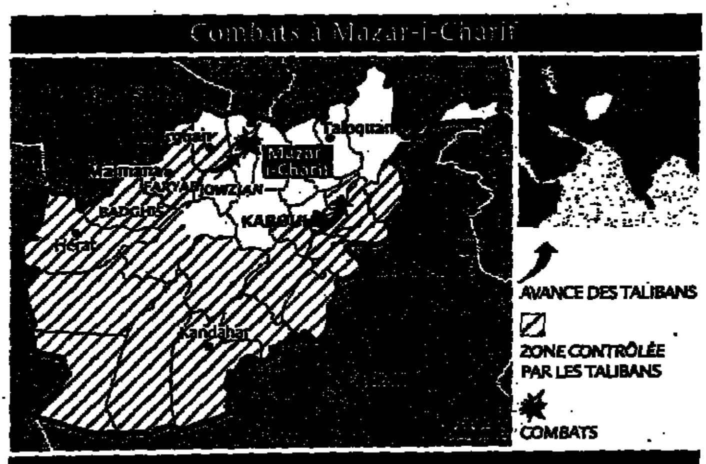
ISLAMABAD
de notre envoyée spéciale

La guerre en Afghanistan pourrait avoir pris un nouveau tour avec l'entrée, samedi 8 août, de la milice islamiste des talibans dans Mazar-i-Sharif, la dernière grande ville qui leur échappait, dans le nord du pays. *« Capitale »* de l'opposition, à 450 kilomètres environ au nord-ouest de Kaboul, Mazar-i-Sharif était, pour l'essentiel et depuis plus d'un an, sous le contrôle des miliciens chiites d'ethnie hazara du Hezb-i-Wahdat qui y cohabitaient difficilement avec différentes forces de l'opposition.

Des combats se déroulaient toujours, dimanche soir, dans la ville et ses alentours et la situation militaire y demeurait confuse, lundi, l'opposition comme les talibans affirmant être maîtres de la ville. Précédée de violents bombardements aériens et d'artillerie, l'entrée des talibans n'avait suscité que peu de résistance et ceux-ci avaient pris dans la journée position dans les principaux bâtiments et carrefours de la ville. Les choses se seraient compliquées pour eux dimanche, alors qu'ils commençaient leurs opérations de « nettoyage ».

De source indépendante, on affirme, en effet, que les accrochages se sont intensifiés dans l'après-midi de dimanche. Selon le principal porte-parole de l'opposition, le Dr Abdallah, *« les combats ont débuté dans l'après-midi, quand les talibans ont commencé à perquisitionner dans les maisons pour ramasser les armes. »* Selon lui, les combats seraient menés par les chiites du Hezb-i-Wahdat et des combattants fidèles au commandant Ahmad Shah Massoud, qui auraient *« repris une grande partie de la ville »*.

Cette dernière affirmation a été rejetée comme *« totalement sans fondement »* par les talibans, qui ont envoyé, dimanche, des renforts avant de poursuivre leur offensive vers Hairatan, à 60 kilomètres au nord la ville. Port frontalier de l'Ouzbékistan sur la rivière Oxus (Amou daria), Hairatan est défendu par les troupes du général ouzbek Abdul Rachid Dostom, repliées samedi de Mazar-i-Sharif. Selon des sources humanitaires, les victimes de l'offensive de samedi seraient relativement peu nombreuses, les principales forces de l'opposition ayant quitté la ville dès l'approche des miliciens islamistes. Le porte-parole du CICR (Comité international de la Croix-Rouge), Juan Martinez, a annoncé que le CICR avait évacué en voiture huit blessés vers Sheberghan, à 120 kilomètres à l'ouest de Mazar-i-Sharif. A la demande des Talibans, le CICR a aussi fourni à la milice islamiste, à Kaboul, cinquante kits médicaux que celle-ci devait envoyer par avion au nord. Les civils s'étaient dès samedi terrés chez eux et les rues étaient désertes.



Cette offensive des talibans vers le nord, dont l'issue reste à confirmer, s'est accompagnée d'une poussée sur le front tenu par les troupes du commandant Massoud, à environ 40 kilomètres au nord de Kaboul. Les talibans auraient gagné quelques kilomètres dans cette région dont le front est quasiment stable depuis un an. Des combats se sont aussi déroulés dans la région de Taloquan, tenue aussi par le commandant Massoud. L'aéroport de Taloquan est la principale voie d'approvisionnement du Lion du Panshir à partir du Tadjikistan.

L'offensive des talibans vers Mazar-i-Sharif est la troisième depuis mai 1997 quand, rentrés une première fois dans la ville qui leur avait été livrée par un allié du général Dostom, ils s'y étaient fait massacrer, perdant plus de 2 000 hommes, morts ou prisonniers après le retournement de leur nouvel allié.

PRÉCAUTIONS

En septembre, les miliciens étaient de nouveau aux portes de la ville mais avaient dû reculer sous les assauts de l'opposition, au prix encore de lourdes pertes. Même si la situation demeure aujourd'hui toujours incertaine, il semble les talibans ont, cette fois, pris des précautions. L'offensive vers Mazar-i-Sharif a en effet véritablement commencé il y a un mois quand, venant de la province de Badghis, le long de la frontière avec le Turkménistan, ils se sont emparés de Maïmana et de toute la province du Faryab contrôlée par des ouzbeks en mauvais termes avec le général Dostom. Ils ont ensuite continué en s'emparant de la base militaire de Sheberghan, capitale de la province natale du général Dostom, le Jowzjan, avant de poursuivre vers la province de Sar-i-Pul, où des commandants locaux en révolte contre le général ouzbek se sont livrés à eux. Contrairement à certaines expériences malheureuses du passé, les talibans ont désarmé leurs nouveaux alliés.

Reste à savoir maintenant si les talibans vont pouvoir prendre le dessus, se maintenir durablement dans leurs nouveaux territoires et gagner quelque peu la confiance de la population. Selon les témoignages de plusieurs membres d'ONG qui étaient récemment en poste à Mazar-i-Sharif, la population de cette ville de 500 000 habitants était à bout de nerfs sous le pouvoir du Hezb-i-Wahdat. *« Depuis mai 1997, la ville était livrée à l'anarchie la plus totale »*, affirme l'un d'eux ; *« Vols et pillages se succédaient et j'ai l'impression que, au moins au début, elle préférera l'ordre taleb à l'insécurité permanente »*.

L'autre question est aussi de savoir ce que vont faire les pays voisins. La Russie et l'Ouzbékistan avaient, dès le début de la semaine dernière, enjoint en termes sévères aux talibans de cesser leur offensive vers le nord. La Russie a mis en alerte maximum ses troupes qui patrouillent le long de la frontière du Tadjikistan. Le principal pays concerné est toutefois l'Iran, qui soutenait avec force les chiites installés à Mazar-i-Sharif. Onze diplomates iraniens sont portés manquants et pourraient être entre les mains des assaillants *(lire ci-contre)*. Le Pakistan, qui est l'un des principaux soutiens de la milice intégriste, a promis, de son côté, de faire tout son possible pour régler le sort de ces Iraniens.

Mais, jusqu'à maintenant, rien de concret n'est venu éclaircir le sort des diplomates et du correspondant de l'agence de presse iranienne IRNA, qui se trouverait, selon Téhéran, avec eux. Cette affaire risque de détériorer les relations entre le Pakistan et l'Iran, toujours tendues à propos de l'Afghanistan du fait du soutien de Téhéran à l'opposition. Les talibans ont, en revanche, reconnu détenir 35 camionneurs iraniens qu'ils accusent d'avoir transporté des armes et des munitions pour l'opposition.

Attendue depuis longtemps, cette offensive des talibans sur plusieurs fronts pourrait en tout cas modifier sérieusement la géographie d'une guerre qui est loin d'être terminée. Mais Mazar-i-Sharif représente un enjeu capital pour chaque partie et va être sans doute chèrement disputée.

Françoise Chipaux

Onze diplomates iraniens portés disparus

L'Iran a rejeté, lundi 10 août, les affirmations des talibans selon lesquelles il n'y avait pas de diplomates dans le consulat iranien de Mazar-i-Sharif quand les miliciens intégristes sont entrés dans la ville, samedi. Selon Téhéran, les onze diplomates qui se trouvaient toujours à Mazar-i-Sharif ont été faits prisonniers par les assaillants. Mais un porte-parole des talibans, Wakil Ahmad Mutawakil, a affirmé que les Iraniens *« pourraient avoir été tués »*. *« Quand les talibans sont entrés dans le consulat, il n'y avait personne »*, a-t-il affirmé. Selon le représentant permanent de l'Iran pour l'Afghanistan, Alaeddin Borujerdi, les talibans se sont emparés des membres du consulat et *« les ont maltraités en violation de toutes les règles internationales. Ils les ont transférés plus tard vers une destination inconnue. C'est clair et il n'y a pas d'ambiguïtés là-dessus. »*

L'écart se resserre entre M. Kohl et M. Schröder à l'approche des élections législatives allemandes

Selon un sondage, les électeurs souhaitent une grande coalition entre la CDU et le SPD

A sept semaines des élections législatives du 27 septembre, l'écart se resserre entre le chancelier Helmut Kohl, au pouvoir depuis seize ans, et le candidat social-démocrate (SPD), Gerhard Schröder. Selon le baromètre de l'hebdomadaire *Der Spiegel*, paru le 10 août et réalisé par l'institut Emnid, le SPD n'obtient plus que 41 % des intentions de vote contre 38 % pour les chrétiens-démocrates (CDU).

BONN
de notre correspondant

Helmut Kohl et les chrétiens-démocrates (CDU) peuvent-il encore gagner les élections législatives du 27 septembre ? A la mi-juin, l'écart avec son rival social-démocrate (SPD), Gerard Schröder, avait atteint un maximum de 8 points. Il n'est plus que de 3 points, selon le baromètre de l'hebdomadaire *Der Spiegel*. Selon un autre sondage réalisé par l'institut Infratest Dimap pour le *Berliner Zeitung*, 53 % des Allemands souhaitent avoir Gerhard Schröder comme chancelier contre 31 % pour Kohl. Mais la tendance est favorable à M. Kohl, qui a gagné 6 points en un mois, tandis que M. Schröder en perdait 7. En mai, 72 % des Allemands tablaient sur une victoire de l'opposition (14 % sur Helmut Kohl), selon Infratest Dimap. Ils ne sont plus que 57 % à le penser, 29 % pariant sur une victoire de M. Kohl.

La cote de la CDU s'était effondrée après la victoire éclatante de Gerhard Schröder aux élections régionales de Basse-Saxe, le 1er mars. En mai, le chancelier était donné fini : lors des élections régionales de Saxe-Anhalt, dans l'ancienne RDA, son parti avait subi une déroute, obtenant 22 % des voix, en recul de 12 points par rapport au scrutin de 1994. Le sommet de Bruxelles, qui devait permettre au « Grand européen » de profiter de l'introduction de l'euro, s'était soldé par une humiliation pour le chancelier allemand, en raison du psychodrame sur la présidence de la Banque centrale européenne.

La remontée actuelle de la droite s'explique notamment par l'amélioration de la situation économique et la diminution du chômage, qui arrive en tête des préoccupation politiques des Allemands (82 %) devant la sécurité intérieure (18 %) et la limitation de l'immigration (15 %). Le nombre de demandeurs d'emploi a en effet baissé de 300 000 depuis le record atteint fin 1997. 43 % des Allemands jugent que la situation économique est bonne, soit un bond de 12 % en un mois. Certes, les Allemands restent mécontents à 74 % de la manière dont ils sont gouvernés, mais pour la première fois depuis février, ils estiment que la CDU a plus de compétence que le SPD pour résoudre leurs problèmes.

GRANDES MANŒUVRES

L'euroscepticisme de la population s'est aussi atténué, ce qui ne saurait être défavorable au « grand européen » Helmut Kohl face à un rival longtemps dubitatif sur les vertus de la monnaie unique. Selon un sondage Emnid pour la chaine d'information *NTV*, 51 % de la population est aujourd'hui favorable à l'euro, contre 42 % au début de l'année. Surtout, les Allemands, qui n'ont jamais douté que leur appartenance à l'Union européenne était bonne pour l'économie allemande, estiment à 47 % que l'Europe leur apporte des avantages personnels. Ce taux s'était effondré à 31 % début 1995. Cette évolution de l'opinion pourrait se traduire dans quelques semaines par une augmentation des intentions de vote pour M. Kohl. Reste à savoir si la reprise économique et l'optimisme retrouvé des Allemands permettront à M. Kohl de l'emporter au finish, comme ce fut le cas en 1994.

A Bonn, de plus en plus d'observateurs estiment que l'Allemagne sera dirigée après le 27 septembre par une grande coalition entre le SPD et la CDU, censée entreprendre dans le consensus les grandes réformes fiscales, sociales et institutionnelles dont l'Allemagne a besoin, entraînant ainsi le départ de M. Kohl. Cette configuration politique, qui sera dictée par les urnes, correspond au souhait de la population (38 % selon Infratest Dimap) qui souhaite plus le départ du chancelier que l'arrivée au pouvoir de la gauche.

Cette coalition serait conduite par Gerhard Schröder si le SPD arrive en tête. Si la CDU est le premier parti, le chancelier devrait être Wolfgang Schauble, président du groupe parlementaire CDU et dauphin de Helmut Kohl. Les grandes manœuvres commencent à la CDU pour savoir si M. Schauble, paraplégique depuis qu'il a été victime d'un attentat en 1990, pourra succéder à M. Kohl. *« Je pense que c'est une fonction qui demande une quantité effroyable d'énergie et qui lui laisserait encore moins de liberté. Je pense en plus qu'il ne serait pas facile de faire passer dans l'opinion publique l'image d'un chancelier en chaise roulante. J'ai beaucoup de doutes à ce sujet »*, a déclaré son épouse Ingeborg Schauble dans un entretien au magazine *Stern* du 6 août, lançant le débat dans l'opinion publique. Si M. Schauble n'a pas la santé nécessaire ou n'est pas accepté par la population, le successeur de Helmut Kohl pourrait être le ministre de la défense Volker Rühe.

L'autre solution serait la formation d'une coalition réunissant les sociaux-démocrates et les Verts. Mais cette hypothèse ne recueille plus l'assentiment que d'un cinquième de la population, contre 32 % en mars. Crédités de 12 % des voix au début de l'année, les Verts ont perdu la moitié de leurs intentions de vote : ils se sont discrédités en réclamant, dans une cacophonie surprenante, la hausse du prix du litre d'essence à 5 marks, la limitation à 100 kilomètres-heure de la vitesse sur les autoroutes, la limitation à un voyage en avion tous les cinq ans pour les vacanciers allemands, la dissolution de l'OTAN, la division par deux des effectifs de la Bundeswehr et l'abolition du service militaire, ainsi que la suppression de la prison à perpétuité. Aujourd'hui, les Verts ne sont même plus certains de franchir la barre des 5 % des suffrages, nécessaire pour être représentés au Parlement.

Arnaud Leparmentier

L'attitude de la Russie au centre des discussions sur le Kosovo

LA QUESTION de l'attitude de la Russie était, dimanche 9 août, au centre des discussions sur une intervention de l'OTAN au Kosovo : la France a estimé qu'il fallait un feu vert de Moscou, alors qu'un émissaire russe a déjà rejeté toute *« ingérence militaire extérieure »*. Les Etats-Unis menacent depuis jeudi le président yougoslave Slobodan Milosevic d'une intervention de l'OTAN, sous la forme de frappes aériennes, si les forces de Belgrade ne cessent pas leurs opérations contre les séparatistes albanais du Kosovo, qui ont déclenché un nouvel exode de plusieurs dizaines de milliers de civils.

Le secrétaire au Foreign Office, Robin Cook, a annoncé que les préparatifs militaires étaient achevés. *« Nous avons signifié à Belgrade que l'OTAN était prête pour une intervention si nécessaire »*, a déclaré M. Cook à la BBC. Mais, pour pouvoir agir, l'Alliance atlantique doit maintenant obtenir un mandat international. Depuis l'avertissement de Washington, des consultations intensives ont lieu entre les alliés.

Samedi, le président américain Bill Clinton a ainsi appelé au téléphone son homologue français, Jacques Chirac, avec lequel il s'est entretenu du Kosovo. Les deux hommes *« sont tombés d'accord sur la nécessité d'aller de l'avant à l'OTAN pour une planification militaire »*, selon un porte-parole français. Mais M. Chirac a estimé qu'une intervention rendait nécessaire un accord préalable du Conseil de sécurité de l'ONU et *« a remarqué que cela supposait un accord de la Russie, qu'il faut obtenir »*.

Membre permanent du Conseil de sécurité avec droit de veto, la Russie, toujours réticente lorsqu'il est question d'agir contre les Serbes, a la capacité de bloquer une résolution autorisant l'usage de la force. M. Chirac a souligné la nécessité du *« maintien de l'homogénéité du Groupe de contact »*, selon le porte-parole. Le Groupe de contact sur l'ex-Yougoslavie, mobilisé sur la crise au Kosovo, comprend l'Allemagne, les Etats-Unis, la France, la Grande-Bretagne, l'Italie et la Russie.

LA CHINE AUSSI OPPOSÉE À UNE INTERVENTION

Quelques heures plus tôt, à Belgrade, un émissaire russe, Nikolaï Afanassievski, s'était prononcé contre une intervention militaire internationale. *« Il ne peut y avoir de solution qui serait le résultat d'une ingérence extérieure contre une partie et en soutien à une autre »*, a déclaré M. Afanassievski, vice-ministre russe des affaires étrangères. *« Je ne vois pas comment une ingérence militaire ou un bombardement peuvent contribuer à apaiser la situation »* au Kosovo, a-t-il insisté. Et l'agence officielle yougoslave Tanjug, dans un compte-rendu de la visite à Belgrade d'une délégation parlementaire chinoise, a déclaré que la Chine, également membre permanent du Conseil de sécurité, était opposée à une intervention militaire occidentale.

Sur le terrain, les sources serbes et albanaises ont fait état dimanche de violences dans la Drenica, une région du centre du Kosovo, et dans l'ouest, près de la frontière avec l'Albanie. Selon le centre d'information serbe de Pristina, chef-lieu du Kosovo, une série de points de contrôle de la police dans la région de Decani (ouest) ont été attaqués par des tirs d'armes automatiques ou par des tireurs isolés, et trois policiers ont été blessés lors d'une de ces attaques.

Le service d'information albanais (KIC), pour sa part, a affirmé que plusieurs villages de la région avaient été *« bombardés »*. Par ailleurs, selon le KIC, quatre civils albanais ont été tués à Decani, et ces meurtres auraient été commis par des membres des forces serbes, mais le KIC n'a fourni aucune précision sur les circonstances de leur mort. Trois autres Albanais ont été tués dans des villages de la région, selon le KIC.

Les deux parties se sont aussi accusées mutuellement d'attaques dans la région de Klina, dans la Drenica, sans faire état de victimes. Depuis que le conflit a éclaté fin février, plus de 500 personnes, principalement des Albanais, ont été tués. – *(AFP.)*

Un Français arrêté en Grèce pour « incendie volontaire »

ATHÈNES
de notre correspondant

Un touriste français a été arrêté, vendredi 7 août, en Thesprotia, dans l'ouest de la Grèce, pour *« incendie volontaire »*, alors que le pays est saisi d'une psychose à la suite d'une multitude de feux qui ravagent depuis un mois des dizaines de départements grecs.

Alain de Frémont, quarante-neuf ans, agent immobilier à Neuilly-sur-Seine, a été arrêté pour avoir tenté de mettre le feu dans un petit bois de Zavia, près de Syvoton, un petit bourg balnéaire sur la mer Ionienne. Un berger l'avait repéré en train de se garer dans le bois et avait prévenu la police au moment où un petit feu éclatait dans la région.

Devant le procureur d'Igouménitsa, le chef-lieu de la Thesprotia, Alain de Frémont a reconnu avoir allumé un feu pour brûler du papier toilette et avoir pris la fuite lorsqu'il a vu le feu s'étendre. Il devait comparaître lundi devant le juge d'instruction d'Igouménitsa, qui décidera de son éventuelle inculpation.

Une source consulaire française a déclaré à l'AFP que l'incendie provoqué par le touriste français *« était probablement dû à une maladresse »* et que rien ne permettait de conclure qu'il s'agissait d'un acte intentionnel.

La police d'Igouménitsa le soupçonne déjà d'être à l'origine d'incendies qui ont frappé, en début de semaine dernière, l'île de Corfou (mer Ionienne), où il a passé des vacances avec sa femme du 27 juillet au 4 août. Les responsables de la police ont également demandé des informations à Interpol pour examiner ses activités, car, selon le chef de la police locale, *« il voyage beaucoup, au vu de son passeport qui comporte des tampons d'une dizaine de pays au cours des derniers mois »*.

L'arrestation de De Frémont est intervenue après celle de deux jeunes toxicomanes, près d'Athènes, d'un émigré albanais de dix-huit ans près d'Aegion (nord du Péloponnèse) ainsi qu'un jeune Grec dans l'ouest du Péloponnèse.

Didier Kunz

Le nouveau cabinet palestinien a prêté serment

GAZA. Le nouveau cabinet palestinien a prêté serment, dimanche 9 août au soir, devant le président Yasser Arafat, après avoir obtenu dans la journée la confiance du Parlement, a-t-on appris de source palestinienne. Au cours des derniers jours, pourtant, plusieurs députés avaient protesté contre le maintien en fonctions de ministres accusés de corruption. Le cabinet comprend trente membres, onze de plus que le maximum prévu par une Loi constitutionnelle adoptée par le CNP mais toujours pas entérinée par M. Arafat.
En présentant, mercredi, le nouveau cabinet, M. Arafat avait souligné que le principal défi était de conduire les Palestiniens à proclamer un Etat à l'issue de la période intérimaire de l'autonomie qui prend fin en mai 1999. Vendredi, Yasser Arafat avait pressé le secrétaire d'Etat américain, Madeleine Albright, de publier les propositions américaines sur un retrait israélien de 13 % de Cisjordanie. *« En s'abstenant de présenter leur initiative, les Etats-Unis donnent l'occasion à Benyamin Nétanyahou* [le premier ministre israélien] *d'utiliser les pourparlers* [avec les Palestiniens] *pour gagner du temps et ne pas appliquer les accords. »* – *(AFP.)*

Dix-huit étrangers sont détenus en Birmanie pour incitation aux troubles

RANGOUN. 18 étrangers, dont 6 Américains et 1 Australien, sont détenus à Rangoum depuis dimanche 9 août sous l'accusation d'avoir tenté de fomenter des troubles. Les autorités birmanes reprochent aux 18 personnes interpellées (6 Américains, 3 Thaïlandais, 3 Malaisiens, 3 Indonésiens, 2 Philippins et 1 Australien) d'avoir distribué des tracts antigouvernementaux. *« Ils resteront en détention pendant toute la durée de l'enquête »*, a précisé un porte-parole de la junte militaire tandis que des diplomates occidentaux penchent pour une prochaine expulsion. Ces interpellations sont intervenues au lendemain du dixième anniversaire du soulèvement populaire de 1988 en Birmanie, qui s'est déroulé sans incident notable à Rangoum, en dépit des appréhensions et des récentes altercations entre la junte militaire et la dirigeante de l'opposition Aung San Suu Kyi. – *(AFP.)*

10 000 personnes aux obsèques de Todor Jivkov

SOFIA. Dix mille personnes se sont rassemblées dimanche 9 août au matin dans le centre de Sofia pour rendre un dernier hommage à Todor Jivkov, qui dirigea d'une main de fer la Bulgarie communiste de 1954 à 1989. Décédé mercredi à l'âge de 86 ans, Todor Jivkov avait été le premier dirigeant communiste à faire l'objet d'un procès en 1991. Il avait été placé en résidence surveillée, mesure qui fut levée en septembre 1997. Il avait été hospitalisé le 8 juillet pour une infection virale, et son état de santé avait continué de se détériorer ; des complications avaient entraîné coma puis décès. Aucun membre du gouvernement n'était présent aux obsèques ; seuls des députés du Parti socialiste bulgare, héritier du Parti communiste, assistaient à la cérémonie. – *(Reuters.)*

Le groupe paramilitaire protestant irlandais LVF annonce un cessez-le-feu

LONDONDERRY. La Force des volontaires loyalistes (LVF), groupe paramilitaire protestant, a annoncé, samedi 8 août, qu'elle mettait fin de manière *« absolue et complète »* à sa campagne de violence en Irlande du Nord. La LVF, qui a diffusé des communiqués similaires par le passé, n'est pas signataire du cessez-le-feu décrété en Ulster par les autres milices loyalistes. Elle s'était opposée à l'accord de paix de Stormont conclu le 10 avril. Le gouvernement britannique avait fait savoir en juillet que la LVF ainsi que trois factions dissidentes de l'IRA (Armée de libération nationale irlandaise) ne bénéficieraient pas des libérations anticipées de prisonniers prévues par l'accord de paix. – *(Reuters.)*

Médiation dans le conflit bissau-guinéen

DAKAR. Une délégation de la communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao) a rencontré, dimanche 9 août à Dakar (Sénégal), les militaires rebelles bissau-guinéens d'Ansumane Mané, après s'être entretenue avec le président Joao Bernardo Vieira, a-t-on appris de source diplomatique à Bissau. La délégation s'est déclarée *« satisfaite »* au terme des deux réunions, selon un de ses membres. Pour mettre fin à la rébellion, qu'elle avait fermement condamnée, la Cedeao avait, en juillet dernier à Abidjan, préconisé trois options : le dialogue, les sanctions et l'intervention militaire, si nécessaire. Les rebelles avaient jusque-là montré une certaine réticence face aux tentatives de médiation de la Cedeao, invoquant la présence de la Guinée-Conakry et du Sénégal, engagés militairement auprès des forces fidèles au président Vieira, dans ce conflit qui oppose celui-ci depuis le 7 juin dernier aux mutins. – *(AFP.)*

DÉPÊCHES

■ **ITALIE : une embarcation transportant 63 personnes** (des immigrés d'origine marocaine, tunisienne et kurde) qui souhaitaient débarquer clandestinement en Italie a été interceptée par une vedette de la brigade financière au large de l'île de Lampedusa, a-t-on appris, lundi 10 août, de source policière. Plus d'une centaine d'immigrés clandestins, pour la plupart des Albanais, avaient été interceptés dimanche au cours de différentes opérations dans plusieurs régions du sud de l'Italie. – *(AFP.)*

■ **IRAN : un quotidien féminin, *Zan* (Femme), est paru, samedi 8 août, pour la première fois en Iran.** Appartenant à la députée modérée Faézeh Hachémi, responsable du sport féminin en Iran et fille de l'ancien président Ali Akbar Hachémi-Rafsandjani, le nouveau quotidien *« veut jeter un regard féminin sur les problèmes des femmes, tenter de les familiariser avec leurs droits sociaux et combler ainsi des lacunes »* écrit Mme Faézeh Hachémi dans un premier éditorial. Sans se prétendre féministe, *Zan* cherche simplement à *« établir un équilibre entre les femmes et les hommes »*. – *(AFP.)*

■ **RUSSIE : le chef des services fiscaux russes,** Boris Fiodorov, a estimé, vendredi 7 août, nettement insuffisante l'amélioration des recettes fiscales constatée ces derniers mois (+ 6 % en juin par rapport à l'année dernière) et a accusé le Parlement de bloquer les efforts du gouvernement. La Douma (Chambre basse) n'a pour l'instant adopté qu'un tiers des mesures de réformes demandées par le gouvernement dans son programme anticrise. Elle doit se réunir à nouveau en session extraordinaire les 19 et 20 août. – *(AFP.)*

FINANCEMENTS POLITIQUES La Commission nationale des comptes de campagne et des financements politiques a publié au *Journal officiel* du 30 juillet les comptes de campagne des candidats aux élections législatives de mai et juin 1997. Les dépenses de campagne pour ces élections, anticipées, ont été sensiblement moins élevées que pour celles de 1993, qui avaient eu lieu à leur date. ● LES FINANCES PUBLIQUES, en revanche, ont été davantage mises à contribution, la loi Séguin de 1995, qui a interdit les dons d'entreprises aux candidats et aux partis, ayant prévu pour les campagnes une aide de l'Etat. ● EFFET PERVERS de cette disposition, les « petits » candidats ont eu tendance à « gonfler » leurs dépenses – en y faisant figurer des frais pas toujours liés directement à leur campagne –, afin de bénéficier le plus possible de l'aide publique prévue par la loi.

La campagne électorale de 1997 a coûté moins cher que celle de 1993

Les candidats aux élections législatives provoquées par Jacques Chirac ont dépensé moins que leurs prédécesseurs. Le coût pour les finances publiques est cependant plus élevé, les contributions des entreprises ayant été interdites par la loi Séguin de 1995

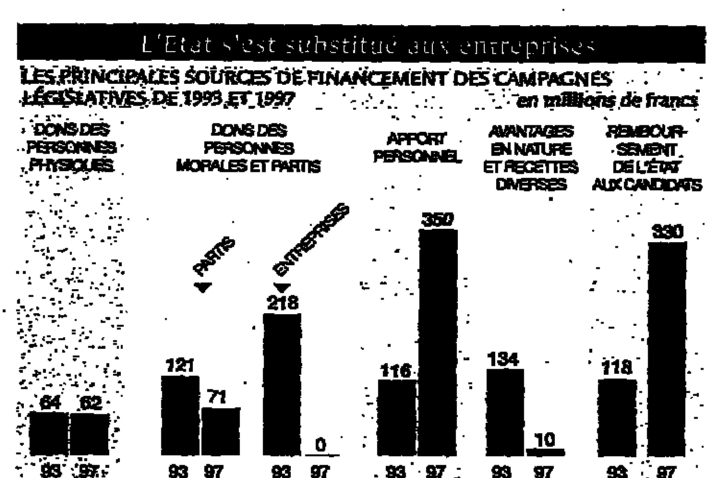
POUR mener campagne, les candidats aux élections législatives des 25 mai et 1er juin 1997 ont dépensé 480 millions de francs. Cette somme a été calculée par la Commission nationale des comptes de campagne et des financements politiques (CCFP), qui vient de faire paraître, au *Journal officiel* du 30 juillet, les comptes simplifiés de ceux qui se sont présentés à ces scrutins.

La dépense a été moins importante qu'en 1993, où elle s'était élevée à 547 millions de francs. Cette diminution est la conséquence de la volonté qui s'est imposée, depuis une dizaine d'années, de réduire et de moraliser les dépenses engagées pour les campagnes électorales. Au terme de la loi du 29 janvier 1993, dite loi Sapin, le plafond des dépenses autorisées aux législatives est de 250 000 francs, majorés de un franc par habitant de la circonscription. Sur la base de ces dispositions, la dépense moyenne aurait pu être, en 1997, de 350 000 francs. La brièveté de la campagne, qui n'a duré que cinq semaines en raison du caractère anticipé des élections, provoquées par la dissolution de l'Assemblée nationale, le 21 avril, a permis de faire des économies : les candidats – plus de six mille au total – ont dépensé, en fait, une moyenne de 75 000 francs. Tous candidats confondus, cette moyenne a été sensiblement moins importante qu'en 1993 : elle s'était élevée à 104 000 francs (soit 27 % de plus).

Les vainqueurs sont plus dépensiers que la moyenne de l'ensemble des candidats : les cinq cent soixante-dix-sept élus ont déboursé, en moyenne, 231 000 francs. Leurs dépenses ont cependant, elles aussi, décrû : les députés de 1993 avaient dépensé, en moyenne, 324 000 francs pour leurs campagnes. A l'inverse, les « petits » candidats – ceux qui ont recueilli entre 5 % et 10 % des voix – ont vu la moyenne de leurs frais passer de 73 000 francs en 1993 à 114 000 francs en 1997. Si ces candidats n'ont pas lésiné sur la dépense, c'est qu'ils ont misé sur le fait que leur campagne serait partiellement remboursée.

DÉPENSES DOUTEUSES

La loi du 19 janvier 1995, relative au financement de la vie politique, prévoit en effet que ceux qui obtiennent au moins 5 % des voix ont droit à un remboursement de l'Etat, qui peut aller jusqu'à 50 % du plafond des dépenses autorisées dans la circonscription concernée, dans la limite de l'apport personnel du candidat. Autrement dit, lorsqu'un candidat dépense 100 000 francs, dont 50 000 de sa poche, il a droit à un reversement de 50 000 francs. Cette disposition, contrepartie de l'interdiction des dons des personnes morales, a coûté à l'Etat 330 millions de francs au titre des élections de 1997 *(lire ci-dessous)*.



Contrairement au passé, le principal souci des candidats n'a donc pas été de ne pas dépasser les plafonds, ce qui les rendrait inéligibles pour un an, mais d'intégrer dans leurs comptes un maximum de dépenses remboursables. En conséquence, les membres de la commission n'ont pas eu, cette fois, à traquer les dépenses omises, mais, au contraire, à déceler celles qui n'auraient pas dû figurer sur les comptes, parce qu'étant à caractère personnel. L'imagination des aspirants à la députation étant sans limite, les membres de la commission ont dû se demander s'ils pouvaient considérer comme des dépenses électorales des frais d'esthéticienne ou de coiffeur, des cours de diction ou de langues, des honoraires d'huissier ou d'avocat, des achats de costumes ou de vin fin, ainsi que des dîners aux chandelles pour deux personnes... Des rapporteurs, installés dans toute la France, ont fait un préexamen des comptes. Il s'agit de magistrats, de l'ordre judiciaire ou administratif, de membres de la Cour des comptes ou des chambres régionales, ainsi que de hauts fonctionnaires des finances, retraités pour certains, qui, moyennant une indemnité, ont accompli des vacations. Les comptes ont ensuite été transmis à la commission, composée de neuf membres et présidée par René Vacquier, qui a statué de façon collégiale.

CANDIDATURES DE FIGURATION

Ces limiers ont dû examiner 6 359 comptes, au lieu de 5 319 pour les élections de 1993. Cette augmentation du nombre des candidatures s'explique, notamment, par le souci qu'ont eu les partis de multiplier leurs candidats, afin de bénéficier des aides accordées en fonction des suffrages obtenus aux législatives : s'ils présentent plus de cinquante personnes, ils ont droit à une somme d'environ 11 francs par voix obtenue (*Le Monde* du 24 mai 1997). L'examen des comptes prouve qu'un grand nombre de candidats se sont contentés de faire de la figuration : plus de mille retracent des dépenses et des recettes de... zéro franc (les frais liés aux professions de foi et les bulletins de vote n'apparaissant plus, depuis 1997, sur ces documents). La commission propose donc qu'à l'avenir on ne prenne en compte, pour l'établissement de cette dotation, que les candidats ayant recueilli au moins 2,5 ou 3 % des voix.

Le calendrier du contrôle des comptes de campagne explique que ceux des législatives de 1997 ne soient publiés qu'aujourd'hui. Les candidats ont disposé de deux mois, après le scrutin, pour transmettre ces documents à la commission, ce qui menait au 1er août. La commission a examiné, dans un autre délai de deux mois, c'est-à-dire avant le 1er octobre, les 1 142 comptes qui faisaient l'objet d'un recours contentieux, afin de les transmettre très vite au Conseil constitutionnel. Elle a disposé ensuite de quatre mois pour examiner les 5 217 comptes restants. Son travail s'est achevé en février. Il a fallu alors assembler les éléments chiffrés et les rendre présentables.

La commission a approuvé 6 085 comptes, soit 95,6 % du total, directement ou après révision à la hausse ou à la baisse. C'est plus qu'en 1993 (87 %) : cette amélioration s'explique par la meilleure connaissance qu'ont les candidats des lois sur le financement de la vie politique. Cent trente-six comptes ont été rejetés, pour la plupart ceux de petits candidats n'ayant pas souhaité payer des honoraires d'expert-comptable.

La commission a transmis les comptes rejetés au Conseil constitutionnel, afin qu'il statue. Elle a été suivie, sauf dans trois cas. L'un concernait Marie-José Roig (RPR), seule candidate à avoir dépassé le plafond autorisé, de 276 984 francs, dans la première circonscription du Vaucluse. Le Conseil constitutionnel a retranché certains frais, ce qui fait que les dépenses se trouvent au-dessous du plafond. Dans deux cas, ceux de Jean-Louis Masson (RPR, Moselle) et Jean-Marie Le Chevallier (FN, Var), la commission a approuvé les comptes, mais le Conseil constitutionnel, saisi par des tiers, les a rejetés ; il a annulé les scrutins et déclaré les candidats inéligibles pour un an.

Le Conseil constitutionnel a repris la jurisprudence qu'avait développée le Conseil d'Etat lors du contentieux, en appel, des élections municipales (Le Monde du 18 avril 1997) : il a toléré, dans certaines limites, les dons de personnes morales. Il s'agissait, en l'occurrence, de dépenses payées par des collectivités locales, telles que des frais de véhicule ou de téléphone portable.

Rafaële Rivais

Plus de deux mille candidats remboursés

2 504 des 6 359 candidats aux législatives de 1997 étaient en mesure de bénéficier du remboursement forfaitaire de l'Etat, car ils avaient recueilli au moins 5 % des voix. Seuls 2 391 candidats ont profité de cette aide, pour un total de 330 millions de francs. Les autres ne l'ont pas obtenue, soit parce que leur compte a été rejeté par la commission, soit parce qu'ils n'avaient pas apporté d'argent personnel. Le montant perçu par chaque candidat n'est pas public, mais il peut se déduire des comptes simplifiés publiés au *Journal officiel* du 30 juillet par la Commission nationale des comptes de campagne et des financements politiques. Il serait aventureux, à partir de ces données, d'évaluer les sommes qui reviennent aux partis, car les candidats ne leur reversent pas forcément ces sommes, qui leur sont versées à titre personnel.

L'Etat s'est substitué aux entreprises, dont les dons sont désormais interdits

LA DÉMOCRATIE a un coût. Les sommes dépensées pour les campagnes électorales ont tendance à diminuer, mais la part qui en incombe aux finances publiques augmente. La campagne des élections législatives de 1997 a coûté à l'Etat plus de 900 millions de francs, alors que, pour celle de 1993, il avait déboursé 600 millions de francs, selon les données du ministère de l'intérieur.

Cette augmentation est principalement liée au remboursement forfaitaire que l'Etat accorde aux candidats qui ont obtenu au moins 5 % des voix : il s'est élevé à 330 millions de francs en 1997, au lieu de 118 millions en 1993, 91 millions en 1988. Aux élections de 1997, il atteignait 50 % du plafond des dépenses autorisées, dans la limite de l'apport personnel du candidat : cette disposition, prévue par la loi du 19 janvier 1995, relative au financement de la vie politique, dite loi Séguin, constitue une contrepartie à l'interdiction des dons des entreprises. En 1993, l'Etat ne remboursait que 20 % du plafond, et, en 1988, 10 %.

L'Etat s'est donc quasiment substitué aux entreprises : la différence entre le remboursement de 1997 et celui de 1993 s'élève à 212 millions de francs, ce qui est presque autant que le montant des dons consentis par les entreprises aux candidats en 1993 (218 millions de francs). Les plus grands bénéficiaires du système sont les candidats qui n'avaient que peu de dons de ces personnes morales, parmi lesquels ceux du Front national ou du Parti communiste français : ils perçoivent désormais une aide publique. En revanche, ceux qui recevaient beaucoup d'argent des entreprises touchent infiniment moins, le remboursement de l'Etat étant plafonné. Ainsi, les vainqueurs des élections ont dépensé, en 1997, 40 % de moins qu'en 1993. En revanche, ceux qui ont recueilli entre 5 % et 10 % des suffrages ont dépensé 56 % de plus, misant sur le remboursement forfaitaire. La loi de 1995 aboutit, manifestement, à une plus grande justice entre les candidats.

AIDE PUBLIQUE POUR CINQ ANS

Par ailleurs, l'Etat rembourse aux candidats qui ont obtenu au moins 5 % des voix les frais d'impression de circulaires, de bulletins et d'affiches (114 millions de francs en 1997, 119 millions en 1993). Il prend en charge les frais de la campagne officielle radio-télédiffusée : 53,8 millions de francs en 1997, au lieu de 41,6 millions en 1993. Le coût est plus élevé, car un plus grand nombre de formations étaient autorisées à y participer, la condition étant d'avoir plus de soixante-quinze candidats. Il faut encore ajouter les frais de mise sous pli des circulaires et bulletins (181,7 millions de francs en 1997, 148 millions en 1993), les frais postaux (102,9 millions de francs en 1997, 93,4 millions en 1993), plus élevés dans la mesure où il y a eu plus de candidats, ainsi que les défraiements versés aux communes (environ 100 millions de francs), les frais d'enveloppes (20 millions de francs) et les heures supplémentaires payées aux fonctionnaires du ministère de l'intérieur (environ 2 millions de francs).

Les résultats des élections législatives permettent de répartir pour cinq ans l'aide publique aux partis politiques, qui s'élève, en 1998, à 526 millions de francs. Les cinquante-six partis qui ont présenté plus de cinquante candidats ont reçu 263 millions de francs. A titre d'exemple, Génération Ecologie, avec 406 candidats et 448 287 voix, a obtenu une dotation de 4,8 millions de francs, chaque voix donnant droit à une aide d'environ 11 francs. Les partis ou groupements représentés au Parlement et ayant bénéficié de la première partie de l'aide publique se partagent, en outre, la somme de 263 millions de francs.

R. Rs

DÉPÊCHES

■ **ALLIANCE : Jean-Pierre Raffarin, vice-président de Démocratie libérale, déclare**, dans un entretien publié par *Le Figaro* du lundi 10 août, que *« L'Alliance a été un pétard mouillé »* et qu'elle a été *« tout de suite asphyxiée par des jeux d'appareil qui ont limité la formidable impulsion de rénovation contenue dans le message initial »*. Selon le président du conseil régional Poitou-Charentes, *« les appareils nationaux sont victimes des stratégies présidentielles »* et sont *« dévorés par cette question, alors qu'il y a, dans les régions, une véritable dynamique, des énergies qui ne demandent qu'à se mobiliser et qui se fichent de la question de l'élection présidentielle »*.

■ **EXTRÊME DROITE : plusieurs responsables politiques et associations ont condamné** l'article de *National Hebdo*, hebdomadaire proche du Front national, préconisant des *« rafles »* et des *« camps de concentration »* pour *« l'expulsion immédiate des sans-papiers »* (*Le Monde* du 8 août) : Michel Sapin (PS), Charles Pasqua (RPR), Alain Krivine (LCR), le MRAP et la Licra, la CGT... Le Conseil représentatif des institutions juives de France dénonce *« une véritable provocation pour tous ceux qui ont connu les rafles et les camps de concentration »*.

Les nationalistes corses précisent leur stratégie

A Corte, les dirigeants d'A Cuncolta indipendentista ont prôné le « règlement négocié »

BASTIA
de notre correspondant

Les Journées internationales de Corte sont le traditionnel rendez-vous annuel des militants d'A Cuncolta, la vitrine légale du FLNC-canal historique, devenue depuis quelques mois A Cuncolta indipendentista. Cette année, la « grand-messe » nationaliste a été célébrée, du 7 au 9 août, en présence des délégations étrangères habituellement invitées, en provenance du Pays basque, de la Sardaigne ou de la Nouvelle-Calédonie ; mais sept cents à huit cents personnes seulement avaient fait le déplacement.

Le choc provoqué dans l'opinion par l'assassinat du préfet Claude Erignac, le 6 février, les nombreuses interpellations policières qui ont suivi dans les milieux nationalistes insulaires, et le surprenant succès d'A Cuncolta aux élections territoriales de mars conditionnaient ce rendez-vous politique. Toute la question était de savoir sur quel thème et avec quels moyens A Cuncolta entendait placer le rapport de forces avec l'« Etat français ». Le 12 mai, le FLNC-canal historique avait annoncé *« la reprise du fil de* [son] *combat après observation d'une période de trois mois* [de trêve] *suite à l'assassinat de Claude Erignac »*. L'organisation clandestine passait rapidement aux actes en perpétrant et en revendiquant plusieurs séries de plasticages, sur le continent et en Corse.

« FORCE DE FRAPPE INTACTE »

Le 28 juillet, le FLNC-canal historique affirmait : *« Il est facile de prévoir que les mois à venir seront lourds d'événements parfois dramatiques (...). Le temps est passé de tenter de ramener à la raison un gouvernement démuni de toute politique (...). Ce n'est que par le rapport de forces constant et sur tous les terrains que les Corses pourront impulser les changements nécessaires. Contrairement à certaines prévisions, nous avons su conserver intacts tous les éléments de notre force de frappe et saurons les mettre au service de notre peuple en les adaptant à la situation (...). Cependant, nous persistons à dire qu'il est encore possible de choisir la voie raisonnable du règlement négocié. Encore faudrait-il ne pas trop retarder ce choix, ses limites en seraient réduites. »*

La réunion de Corte a fait écho aux thèses des clandestins. Charles Pieri, le secrétaire national d'A Cuncolta indipendentista, a notamment déclaré : *« Nous sommes là pour affirmer que l'indépendance se fera. Nous contribuerons à utiliser les moyens démocratiques à notre disposition. Nous laissons à nos frères d'armes du Front* [FLNC-canal historique] *les moyens d'action qui leur sont propres. »*

Pour le responsable de l'organisation légale, la stratégie est claire : *« L'indépendance, nous n'allons pas la demander, nous allons la prendre, en mettant tout en œuvre pour nous doter d'institutions qui seront à négocier avec la France, mais aussi avec les organisations internationales. »*

Selon M. Pieri, l'indépendance est accessible par deux voies, la *« confrontation armée »* ou le *« règlement négocié »*. *« Nous misons sur la seconde de ces deux démarches*, a-t-il assuré. *Nous avons été de ceux qui ont initié le processus de paix et nous y restons favorables. Pour autant, il ne saurait être question pour nous de sacrifier la moindre parcelle de nos droits au nom de ce choix. »*

En partageant l'objectif d'indépendance de la Corse avec le FLNC-canal historique, tout en affirmant utiliser des moyens de lutte différents de ceux des clandestins, la représentation légale des nationalistes laisse entendre qu'elle échapperait à la tutelle hégémonique d'une organisation clandestine. Autrement dit, A Cuncolta indipendentista pourrait être le vecteur « démocratique » de la revendication.

Participant à l'un des débats organisés à Corte, le fils de Jean-Marie Tjibaou, Jean-Philippe, membre du FLNKS, a donné une illustration de ce type de position en affirmant : *« Je ne crois plus en la lutte armée. Il faut maîtriser d'autres armes pour les battre* [les gouvernements] *à leur propre jeu. Il faut démontrer que l'on peut gérer le pays aussi bien qu'eux. »* Cette thèse reste à débattre chez les nationalistes corses.

Michel Codaccioni

ENVIRONNEMENT Les seuils d'alerte de niveau 1 et 2 de pollution de l'air par l'ozone ont été atteints, samedi 8 et dimanche 9 août, dans les grandes villes de France. Le niveau 2 d'alerte a été dépassé dimanche dans treize départements, parfois pour la troisième journée consécutive. ● L'OZONE troposphérique, *situé au ras du sol, résulte* d'une transformation chimique activée par le rayonnement solaire de polluants tels que les oxydes d'azote, les composés organiques volatils, les hydrocarbures ou les solvants. Ses effets néfastes à court terme sur la santé humaine sont aujourd'hui avérés. ● LA PRÉFECTURE des Alpes-Maritimes a délégué la mission d'information du public (niveau 2) à des associations de surveillance de l'air. Le dispositif automatique mis en place ne permet cependant pas une information en temps réel. *(Lire aussi notre éditorial page 10.)*

La pollution de l'air par l'ozone s'étend aux grandes villes de France

Des alertes de niveau 1 et 2 ont été déclenchées, samedi 8 et dimanche 9 août, dans la plupart des agglomérations et devaient être maintenues lundi. La surveillance de la qualité de l'air est entrée dans les mœurs mais le dispositif prévu par la loi se révèle encore insuffisant

LA POLLUTION de l'air par l'ozone progresse inexorablement sur l'ensemble du territoire. La canicule, l'absence de vent et la circulation automobile sont à l'origine d'un nouvel épisode de pollution qui a provoqué, samedi 8 et dimanche 9 août, une série d'alertes de niveaux 1 et 2 dans toutes les grandes villes de France. Selon Météo France, la journée du *lundi 10 août s'annonçait comme* la plus chaude du mois, les températures devant s'élever jusqu'à 38 degrés à Paris, Bordeaux et Lyon. Les pics d'ozone risquaient ainsi de perdurer jusqu'au début de la semaine.

Le niveau 2 d'alerte, commandant des mesures d'information du public, a été dépassé dimanche 9 août dans treize départements français, parfois pour la troisième journée consécutive. L'alerte de niveau 2, déclenchée vendredi 7 août en Alsace et dans les Bouches-du-Rhône, s'est généralisée au cours du week-end dans les principales agglomérations du pays, comme Strasbourg, Mulhouse, Lyon, Paris, Bordeaux ou Grenoble.

La pollution touche aussi des régions moins urbanisées, l'alerte de niveau 2 ayant été déclenchée dans des villes moyennes comme Epinal (Vosges), Annemasse (Haute-Savoie), Poitiers (Vienne) ou Le Havre (Seine-Martime), où des concentrations d'ozone supérieures à 180 microgrammes par mètre cube d'air ont été relevées. Cette pollution, provoquée par un fort ensoleillement associé à des vents faibles, décroît chaque jour après le coucher du soleil.

La multiplication des alertes semble bien être la première conséquence de l'application de la loi sur l'air du 30 décembre 1996, qui oblige, depuis le 1er janvier 1998, toutes les agglomérations de plus de 100 000 habitants à s'équiper d'un dispositif de surveillance de la qualité de l'air. En 1997, seules les agglomérations de plus de 250 000 habitants devaient disposer d'un tel outil. Au 1er janvier 2000, la France entière devra être placée sous « l'œil » des capteurs.

La surveillance de la qualité de l'air semble aujourd'hui être entrée dans les mœurs. L'équipement progressif des villes en réseaux de mesures atmosphériques – trente-cinq à ce jour – permet de disposer peu à peu d'une vision géographique globale de l'étendue de la pollution par l'ozone et par les autres polluants (dioxyde d'azote, dioxyde de soufre, particules fines) à travers le pays. La loi sur l'air de 1996 a bien provoqué une réelle prise de conscience, mais celle-ci ne suffit pas, à elle seule, à juguler les causes et les conséquences de la pollution atmosphérique. L'efficacité des seuils en vigueur est notamment contestée par les écologistes. Le gouvernement a récemment choisi d'abaisser les seuils d'alerte de niveau 2 pour le dioxyde d'azote et le dioxyde de soufre mais il n'entend pas, pour l'heure, toucher au niveau 3 (*Le Monde* du 28 juillet).

Au niveau 2, le dispositif obligatoire ne concerne que l'information du public et des personnes à risques et les préfectures peuvent décider de leur propre chef d'arrêter certaines mesures. Dans la région parisienne, où la circulation est pourtant quasi nulle en raison des départs en vacances, le préfet de police, Philippe Massoni, a recommandé aux particuliers, samedi 8 août, d'éviter l'usage de la voiture et d'utiliser en priorité les transports en commun. Les cars de tourisme ont été interdits à la circulation dans l'île de la Cité et l'île Saint-Louis. Les automobilistes d'Ile-de-France devaient en outre réduire leur vitesse de 20 km/h par rapport aux vitesses autorisées, soit 110 km/h sur autoroute et 70 km/h sur les routes nationales.

POLITIQUE « DU COUP PAR COUP »

Parmi l'arsenal facultatif à la disposition des préfets figurent également les contrôles antipollution. Dimanche 9 août, la police parisienne avait effectué *« plusieurs milliers de contrôles »* de véhicules dans la capitale et en Ile-de-France, qui ont donné lieu à une vingtaine de procès-verbaux. Les vérifications devaient être reconduites lundi 10 août.

« Les forces de police et de gendarmerie procéderont à la vérification systématique de la réalisation effective des contrôles techniques obligatoires », a ainsi prévenu la préfecture de police de Paris. Le maire (RPR) de Paris, Jean Tiberi, a par ailleurs lancé un appel au civisme en demandant aux habitants de l'Ile-de-France d'utiliser au maximum les réseaux des transports en commun *« qui sont les meilleurs du monde »*. Les élus écologistes de la capitale ont cependant jugé que cette politique du *« coup par coup »* ne règlait en rien le problème. *« On répète depuis des années qu'il faut réduire la circulation automobile à Paris et le nombre de voitures qui circulent au diesel »*, a rappelé, samedi 9 août, un porte-parole des Verts. Les *écologistes réclament des mesures « générales et continues »* et la disparition des alertes.

Cet épisode spectaculaire de pollution par l'ozone ne devrait toutefois pas atteindre l'ampleur de celui du mois d'août 1997, où les pics de pollution avaient perduré, dans certaines régions, pendant plus de deux semaines. La pollution à l'ozone avait alors battu un record de durée à Paris : en moins de quinze jours, du 8 au 21 août, Airparif, le réseau de surveillance de la qualité de l'air en Ile-de-France, enregistrait pas moins de douze pics de pollution, huit déclenchant le niveau d'alerte 1 et quatre le niveau 2. Jean-Claude Gayssot, ministre de l'équipement, des transports et du logement, avait alors annoncé une réduction de 50 % des tarifs de la RATP, pour inciter les Franciliens à utiliser les transports en commun. Aucune réduction de tarif n'est prévue à ce jour, nous a-t-on précisé, lundi matin 10 août, au ministère des transports. A Strasbourg en revanche, la mise en place d'*« une tarification spéciale »* dans les transports en commun a été annoncée par la ville.

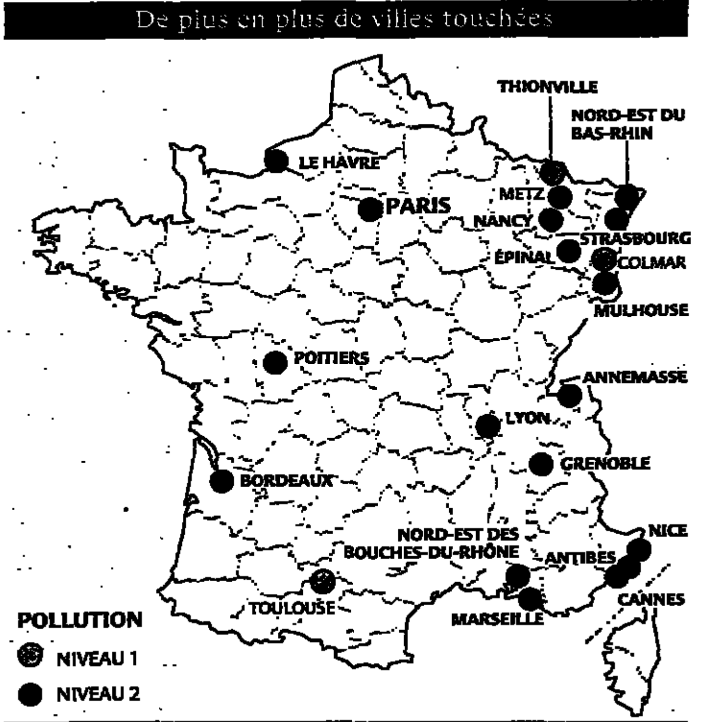
PASTILLE VERTE

Si le seuil d'alerte de niveau 3 devait être atteint dans les jours prochains, la circulation alternée serait immédiatement mise en œuvre. La dernière alerte maximale, qui remonte au 30 septembre 1997, avait donné lieu, pour la première fois en France, à une application de la circulation alternée à Paris et dans vingt-deux communes de la région parisienne. Le civisme des Franciliens avait alors surpris.

Le 1er octobre 1997, le préfet de police de Paris, Philippe Massoni, avait en effet décidé de faire appliquer ce dispositif, prévu par la loi sur l'air de décembre 1996, à la suite d'un pic de pollution au dioxyde d'azote. Ce jour-là, les transports publics étaient gratuits dans toute l'Ile-de-France ; le nombre des rames de trains pour le service ferroviaire et le RER avait été augmenté pour accueillir le surplus d'usagers. La mairie de Paris avait annoncé, de son côté, que les places de stationnement résidentiel seraient gratuites pendant toute la durée de la circulation alternée (*Le Monde* du 3 octobre 1997).

Depuis, le gouvernement a lancé la « pastille verte » pour permettre aux véhicules les plus propres de circuler même les jours de pics de pollution et de circulation alternée. Cet autocollant gratuit est distribué par courrier depuis le 10 juillet aux propriétaires des véhicules les moins polluants et doit entrer en vigueur le 17 août.

Alexandre Garcia



La mise en place progressive des réseaux de mesures atmosphériques permet de disposer d'une vision géographique globale de l'étendue de la pollution 35 agglomérations en sont actuellement équipées.

15 000 francs pour l'achat d'un véhicule électrique

L'aide à l'acquisition de voitures électriques, autorisées à rouler les jours de pics de pollution, a été portée de 5 000 à 15 000 francs, mais concerne un nombre limité de véhicules. Les véhicules bénéficiant d'une aide devront avoir été commandés à partir du 1er septembre de cette année et facturés au plus tard le 31 décembre 1999. Sur cette période, le nombre de véhicules aidés sera plafonné à 3 000, précise un décret publié jeudi 23 juillet au *Journal officiel*.

Moins de 3 000 immatriculations de voitures électriques ont été enregistrées en France depuis janvier 1992 et le marché ne semble pas décoller. Malgré les avantages offerts aux propriétaires (contrats d'assurance préférentiels, stationnement résidentiel gratuit à Paris, Bordeaux, La Rochelle et Nice notamment), la vitesse maximum de ces véhicules plafonne à 95 km/h et leur autonomie à 100 kilomètres.

Trois seuils d'alerte

● **Niveau 1.** Il correspond à une concentration d'ozone de 130 microgrammes par m^3 d'air (CYg/m^3). Les autorités sanitaires et préfectorales en sont informées par les différents réseaux de mesures, qui sont au nombre de trente-cinq en France. Aucun dispositif particulier n'est prévu.

● **Niveau 2.** C'est le *« seuil d'information »* de la population, atteint avec 180 microgrammes d'ozone par m^3 d'air. Les enfants, les personnes âgées ou souffrant d'insuffisances respiratoires peuvent être affectées. Il est déconseillé aux sportifs de pratiquer des activités trop intenses pendant les pics de pollution. A ce stade, les autorités peuvent prendre des mesures pour réduire la circulation et la vitesse des automobiles.

● **Niveau 3.** C'est le *« seuil d'alerte »*, atteint avec 360 microgrammes par m^3 d'air. A ce niveau, l'ensemble de la population peut être affecté. Les autorités mettent en place des mesures plus contraignantes pour faire baisser les niveaux de pollution, telle la circulation alternée. La pastille verte, qui entre en vigueur le 17 août, permettra aux véhicules les moins polluants de circuler les jours où ce seuil est atteint.

Des conséquences sanitaires néfastes et de mieux en mieux cernées

L'OZONE, O_3 pour les chimistes, est une molécule formée de trois atomes d'oxygène. Elle est présente à l'état naturel dans la stratosphère – soit entre 10 et 50 kilomètres d'altitude – où elle joue un rôle protecteur pour la santé humaine, en filtrant une grande partie des rayons ultraviolets *émis par le soleil. L'ozone tropos*phérique (présente à moins de 10 km d'altitude) est produite par une transformation activée par le rayonnement solaire (photo-oxydante) de différents polluants (oxydes d'azote, composés organiques volatils, hydrocarbures ou solvants). Les pics de pollution par l'ozone se produisent dans la période estivale. La présence d'O_3 dans l'atmosphère peut durer plusieurs jours, ce qui explique sa formation même en cas de circulation automobile réduite.

Cet ozone « au ras du sol » est hautement néfaste pour la santé humaine. Il peut notamment être à l'origine de difficultés respiratoires chez les enfants, les personnes âgées et les personnes asthmatiques. Inhalée, cette molécule diffuse en effet facilement dans l'ensemble de l'arbre pulmonaire, jusqu'aux voies respiratoires les plus fines. Dès une exposition de l'ordre de *150 microgrammes par mètre* cube d'air, des irritations oculaires, une toux et une altération pulmonaire peuvent apparaître, surtout chez les enfants et les asthmatiques. Les effets, variables en fonction des individus, sont majorés par l'exercice physique.

L'ozone peut en outre entraîner une diminution du seuil de sensibilité aux allergènes – qui affectent déjà les asthmatiques – et aux infections virales. Il peut encore induire des inflammations de la muqueuse bronchique associées à une toux, une sensation *d'oppression thoracique*, une gêne respiratoire douloureuse.

LIENS À COURT TERME

Depuis quelques années, les connaissances scientifiques de l'impact de la pollution atmosphérique sur la santé humaine commencent à être mieux cernées. Les principaux effets à court terme concernent les appareils respiratoires et cardiovasculaires. Tous polluants confondus, une étude conduite sous l'égide du Réseau national de santé publique (RNSP) a chiffré le nombre des décès prématurés (avant *soixante-cinq ans) liés à la pollu*tion de l'air entre 30 et 50 à Lyon et entre 260 et 350 à Paris (*Le Monde* du 7 février 1996).

Une autre étude, baptisée Erpurs (Evaluation des risques de la pollution urbaine pour la santé) et lancée en décembre 1990 par l'Observatoire régional de la santé d'Ile-de-France, le laboratoire d'hygiène de la Ville de Paris, le RNSP et la faculté de pharmacie de Paris-V, a constaté, au lendemain des pics de pollution, une hausse de la mortalité cardiovasculaire et confirmé l'existence de *« liens à court terme entre les différents indicateurs de pollution et de santé »* (*Le Monde* du 8 janvier). L'ozone a été statistiquement associé, l'été, à une hausse maximale de 4,8 % de la mortalité en Ile-de-France, toutes causes confondues. L'enquête Erpurs a également permis d'en savoir plus sur les conséquences sanitaires liées aux particules fines, au dioxyde d'azote (NO_2) et au dioxyde de soufre (SO_2).

En période de fort ensoleillement, en cas de hausse du niveau de NO_2, la mortalité d'origine respiratoire augmente de 8 % à près de 20 %, ont calculé les épidémiologistes. En hiver, à un niveau moyen de pollution, la mortalité d'origine cardiovasculaire en relation avec une exposition au SO_2 augmente de 2 %, et à un niveau élevé, de 7,6 %. Les hospitalisations pour affections des voies respiratoires sont surtout liées *aux particules et au NO_2* et peuvent augmenter jusqu'à 7 % lors des pics. Les visites médicales à domicile sont par ailleurs en hausse de 40 % en cas de pollution élevée au SO_2, de 53 % pour les particules et de 23 % pour le NO_2.

DÉCÈS PAR CANCER

Des travaux cherchant à établir des liens précis de causalité entre pollution de l'air et atteintes à la santé sont de plus en plus fréquemment publiés par les revues scientifiques internationales. Récemment, deux études britanniques ont conclu à une possible augmentation des décès d'enfants par cancers et par leucémies dans les zones fortement polluées par les dérivés du pétrole et, d'autre part, au rôle aggravant des polluants dans la survenue des infarctus du myocarde.

Laurence Folléa

Les difficultés pour informer en temps réel : le cas niçois

NICE
de notre correspondant

La brise de mer fait défaut sur la Côte d'Azur, où à plusieurs reprises, ce week-end, le niveau 2 de pollution de l'air par l'ozone a été atteint. Habituellement, le littoral des Alpes-Maritimes profite d'un vent venu de la Méditerranée, si léger soit-il, pour dissiper la concentration en ozone. En fin de semaine, Qualit'Air, l'association agréée de *surveillance de la qualité de l'air*, avait délivré des bulletins satisfaisants, avertissant toutefois que le manque de vent risquait de provoquer une dégradation.

La chaleur (environ 35 degrés), le ciel dégagé et la forte augmentation du trafic automobile le long de la côte ont entraîné, dès samedi après-midi 8 août, des dépassements du seuil de concentration d'ozone admis (180 microgrammes par m^3) à Antibes, Cannes, et dans deux quartiers de Nice. Dimanche après-midi, le niveau 2 était atteint lors de six relevés différents entre 15 heures et 17 heures, dans trois stations de contrôle de Nice, Cannes et Antibes. Dans la soirée, un léger souffle venu de la Méditerranée faisait baisser les taux qui variaient, dans l'après-midi, de 182 *mg/m^3 à Nice à 198 mg/m^3 à* Cannes.

Accusée, par le *Journal du dimanche* du 9 août, de rétention d'informations, la préfecture des Alpes-Maritimes a publié un communiqué, dimanche à la mi-journée, expliquant que, dès la veille, la procédure d'information établie pour le niveau 2 de pollution *(lire ci-dessus)* avait été parfaitement respectée.

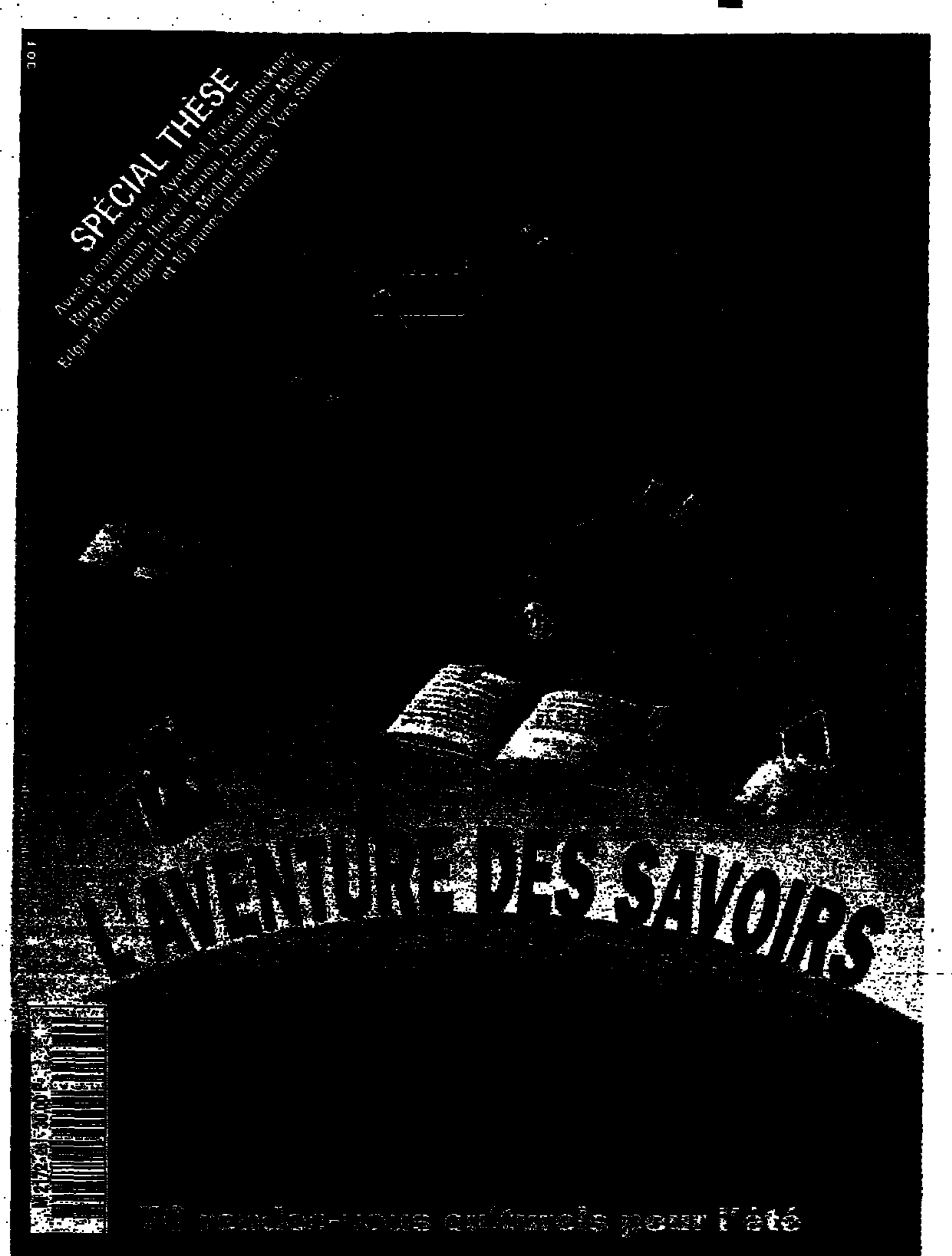
Dans le cadre des dispositions de la loi sur l'air, le préfet des Alpes-Maritimes avait pris un arrêté, le 1er octobre 1996, pour déléguer à l'association Qualit'Air la mission d'information du public à travers les médias en cas d'alerte de niveau 2. Les capteurs d'air gérés par l'association sont ainsi reliés à un dispositif automatique qui déclenche l'envoi de fax aux médias et à la préfecture dès que la concentration en ozone dépasse 180 microgrammes/m^3 sur une heure. Le document comporte le nom de la station de mesure, la valeur donnée par l'appareil et l'heure du dépassement. *« La procédure est ainsi plus simple et plus rapide »*, explique le cabinet du préfet.

Ce week-end, la transmission des fax a été relayée par une association basée à Martigues, Cyprès, dont le serveur Minitel sur le 36-14 recense l'ensemble des mesures sur la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Samedi, les fax constatant les dépassements de niveaux à partir de 16 heures ont été reçus à partir de 20 h 30 et jusqu'à 22 heures par les médias et la préfecture. Dimanche, la diffusion des dépassements constatés à 15 heures a commencé aux environs de 18 heures. Le temps de joindre l'ensemble des destinataires, l'information, qui concerne une heure donnée de la journée, ne peut donc jamais être transmise en temps réel.

Jean-Pierre Laborde

هكذا من الاصل

C'est l'été.
Laissez-vous surprendre.





UN MENSUEL ENTIÈREMENT CONSACRÉ AUX DÉFIS ÉDUCATIFS ET CULTURELS DE NOTRE SOCIÉTÉ

Chaque mois, un grand dossier, supervisé par un rédacteur en chef invité, apporte un éclairage différent sur les grands sujets contemporains : littérature, religion, autorité, corps, professeur, ville, famille, art de la scène, etc.

Des journalistes, des universitaires, des écrivains et des scientifiques enquêtent et s'expriment pour mieux nourrir la réflexion de ceux qui, quotidiennement, transmettent des savoirs, permettent l'accès aux œuvres et forment les citoyens d'aujourd'hui et de demain. **Chaque mois, *Le Monde de l'éducation* a rendez-vous avec celui de la culture et de la formation.**

arte

Partageons le savoir : rendez-vous chaque samedi, du 11 juillet au 29 août, à 8 h 48 sur France Inter avec « L'Aventure des savoirs » et à la rentrée pour des « soutenances bis » de thèses dans les forums FNAC

PROFITEZ DE NOTRE OFFRE D'ABONNEMENT !

Bulletin à retourner accompagné de votre règlement à : *Le Monde de l'éducation* - Service abonnements, 24, avenue du Général-Leclerc, 60646 Chantilly Cedex
Offre valable jusqu'au 31 décembre 1998 et réservée à la France métropolitaine. Pour l'étranger et les DOM-TOM, nous consulter au (33) 01-42-17-32-90 de 8 h 30 à 18 heures

1 AN, 11 NUMÉROS
249 F
au lieu de 330 F
SOIT 24 % DE RÉDUCTION

☐ **OUI,** je souhaite bénéficier de votre offre d'abonnement au ***Monde de l'éducation*** pour

☐ 1 an (11 numéros) pour **249 F seulement** au lieu de 330 F, **soit une économie de 81 F.**

☐ 6 mois (6 numéros) pour **150 F seulement** au lieu de 180 F, ***soit une économie de 30 F.***

801 ME002

Nom : ....

Prénom : ....

Adresse : ....

....

Code postal : |_|_|_|_|_| Ville : ....

....

☐ je joins mon règlement par chèque bancaire ou postal à l'ordre du *Monde de l'éducation.*

☐ je préfère régler par carte bancaire :

N° : |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_|

Date d'expiration : |_|_|_|_| Date et signature obligatoires :

Conformément à la législation en vigueur, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification pour toute information vous concernant.

La construction du dernier grand barrage du bassin de la Loire est contestée

Malgré la signature de la déclaration d'utilité publique, le gouvernement hésite à financer cet important ouvrage à Chambonchard, sur le Cher, que les élus, autour de Montluçon (Allier), réclament à cor et à cri. Les opposants à son édification parlent d'un énorme gaspillage

ORLÉANS
de notre correspondant

Faut-il dépenser 600 millions de francs d'argent public pour construire le barrage de Chambonchard sur le Cher, un affluent de la Loire, en amont de Montluçon (Allier) ? *« C'est du gaspillage ! »*, clament tout net les écologistes. *« C'est indispensable ! »*, répondent les élus de toute tendance. Inscrit au « plan Loire », *signé en 1994 entre* l'Etat *et* l'Etablissement public d'aménagement de la Loire et de ses affluents (Epala), Chambonchard est un rescapé du gigantesque programme de construction d'ouvrages dressé par l'ancien maire de Tours, Jean Royer – créateur de l'Epala –, pour dompter le fleuve. C'est aussi un des plus contestés.

Lorsque, au début des années 90, l'Etat doit trancher, c'est le projet de barrage de Serre-de-la Fare (Haute-Loire), objet *alors de la colère des écologistes*, qui est sacrifié. Celui de Chambonchard, une belle cuvette sauvage sur les marches du Massif Central, refait alors surface. Il se murmure que Pierre Bérégovoy, premier ministre et maire (PS) de Nevers, a « offert » l'ouvrage aux communistes – le député de l'Allier et maire (PC) de Montluçon Pierre Goldberg, le réclame à cor et à cri – en échange de leur soutien lors d'un vote d'une motion de censure qui risquait de mettre en péril son gouvernement.

> **Dominique Voynet : « L'utilité du barrage apparaît moins évidente, compte tenu de l'évolution de la politique agricole »**

Aujourd'hui le projet a même été revu à la hausse. Michel Barnier, qui, comme ministre (RPR) de l'environnement, avait signé le plan Loire en *1994*, avait engagé l'Etat pour une retenue de 50 millions de mètres cubes. L'Epala a porté la capacité de celle-ci à 83 millions, répondant au souhait des élus de la région de Montluçon d'ajouter à la fonction d'étiage une vocation touristique. La facture doit être réglée par l'Epala (340 millions de francs), l'Agence de l'eau (190 millions) et l'Etat (70 millions du ministère de l'agriculture), les collectivités locales prenant à leur charge l'essentiel du coût des aménage*ments touristiques*. C'est donc un monstre qu'il va falloir gérer.

Depuis, la déclaration d'utilité publique a été signée le 12 décembre 1996. Mais l'Etat se fait tirer l'oreille pour verser sa part. A son arrivée au ministère de l'environnement, Dominique Voynet avait paru souscrire aux options du plan Loire. Aujourd'hui, la ministre fait part de ses *« doutes »*. Répondant notamment à une question de Pierre Goldberg à l'Assemblée nationale, le 13 mai dernier, elle affirmait : *« L'utilité du barrage apparaît moins évidente, compte tenu de l'évolution de la politique agricole. »*

La ministre ne faisait que reprendre l'enquête publique, qui notait que l'extension de l'irrigation ne constituait plus une priorité, du moins *« à court terme »*, pour les agriculteurs, en particulier les gros céréaliers du Berry, installés en aval. *« Il y a une incroyable faiblesse argumentaire pour un ouvrage de 600 millions de francs. Jamais on n'aura autant dépensé avec si peu de raisons. C'est parce qu'il s'agit d'argent public... »*, estime Bernard Rousseau, un des responsables de France Nature Environnement.



Rencontrant le 2 juillet à Montluçon les élus concernés – tous favorables au barrage – de l'Allier et de la Creuse, pour la plupart communistes, M[me] Voynet a annoncé qu'une décision serait prise en fin d'année, après avoir répété que l'opération posait encore *« de nombreuses questions »*. La réaction des élus ne s'est pas fait attendre. Le 9 juillet, l'Epala, par 53 voix pour, une contre et 4 abstentions, a décidé de suspendre sa participation financière au plan Loire. Eric Doligé (RPR), le successeur de Jean Royer à la tête de l'Epala, président du conseil général du Loiret, tempête : *« Le vrai gaspillage serait de ne pas réaliser cet ouvrage, qui a été décidé par le gouvernement, qui a fait l'objet d'une déclaration d'utilité publique, et pour lequel 100 millions de francs ont déjà été dépensés »*. Et le responsable de l'Epala ajoute : *« L'Etat a incité des dépenses sur sa signature : il va bien falloir qu'il compense. »*

Les écologistes contre-attaquent : *« En transformant un débat d'utilité publique en marchandage avec l'Etat, l'Epala réduit le plan Loire à une dimension strictement politicienne... C'est la question de l'utilité de l'Epala qui est posée »*. Réponse d'Eric Doligé : *« L'Etat ne peut se passer de l'Epala, c'est un outil qui fédère les élus, un instrument d'appel de fonds et de réflexion. »*

Derrière la polémique sur Chambonchard, c'est l'ensemble du plan Loire, doté d'un important volet environnemental (mise en valeur des berges, entretien des digues, maîtrise des zones inondables), qui est aujourd'hui en question, et pas seulement la construction du barrage. Dans l'immédiat, les élus du bassin, à l'initiative de Pierre Goldberg, ont demandé rendez-vous à Lionel Jospin.

Régis Guyotat

La rivière de la discorde entre militants écolos et élus communistes

CHAMBONCHARD (Creuse)
de notre envoyé spécial

Claire n'en est pas encore revenue. Une ministre dans son champ, sortant de l'hélicoptère en tailleur rose. *« Je ne pensais pas qu'elle était aussi simple. Elle a cherché à s'informer. Elle voit bien que c'est un projet absurde. »*

> **REPORTAGE**
> La Petite-Marche (200 habitants), comme le village d'Astérix, fait de la résistance

La visite de Dominique Voynet, ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement, le 2 juillet dernier à Chambonchard (Creuse), a redonné de l'espoir aux opposants résolus au barrage, comme Claire Gayon, ancienne laborantine, installée avec ses deux enfants à Saint-Pardoux, le seul hameau encore en *vie dans la vallée qui va* être noyée.

Au milieu de cette cuvette naturelle, convoitée depuis le début du siècle par les aménageurs, le village de Chambonchard, serrée autour de sa petite église romane, est à l'abandon ; les ronces partent à l'assaut des maisons. Seul le Cher fait entendre sa chanson, et les truites se faufilent entre les pierres plates sous d'épaisses frondaisons. Le projet de barrage a fait fuir les habitants. L'Epala s'est rendu maître de 90 % des terrains. *« Quand le prix de la terre est multiplié plusieurs fois, on ne se fait pas prier pour vendre ! »*, lance Gérard Renoux, un autre farouche opposant, adjoint au maire de La Petite-Marche.

Cette dernière commune devrait être la plus touchée, avec 40 % de son territoire sous les eaux. La Petite-Marche (200 habitants), comme le village d'Astérix, fait de la résistance et a accueilli, le 28 juin dernier, les écologistes de SOS-Loire vivante, venus tenir leur assemblée générale dans la mairie rebelle. Mais cette petite commune, partisan d'un développement rural sans béton, est bien isolée. Les élus, de droite comme de gauche, de la Creuse ou de l'Allier – *le mince* filet du Cher sert de limite entre les départements et les deux régions de l'Auvergne et du Limousin – souhaitent la construction du barrage, solution, selon eux, aux maux dont souffre cette région en perte de vitesse.

« Je suis maire depuis 1971, j'ai une étagère de dix-huit mètres de dossiers sur Chambonchard ! », s'exaspère Bernard Barraux, sénateur (centriste) de l'Allier, maire de Marcillat-en-Combraille. Le futur barrage est situé entre Evaux-les-Bains et Néris-les-Bains. *« Ces deux stations thermales ont été construites par M. Jules César Il y a deux mille ans. Depuis cette date, il ne s'est jamais rien passé ici... Ce barrage est pour nous l'occasion d'effectuer un virage vers une économie plus touristique, moins spécifiquement agricole »*, explique Bernard Barraux. *« Ici nous ne sommes pas dérangés par les bouchons. »*

Justement. Peut-on s'attendre à une ruée des touristes dans une région peu connue, où les activités de détente se pratiquent sur le mode de la discrétion ? *« Nous sommes à un quart d'heure de Montluçon. Dans un rayon de une heure de route, nous avons un million d'habitants »*, assure le sénateur. Leader des pro-barragistes, le député communiste de l'Allier Pierre Goldberg affirme : *« Il y a un consensus rarement vu chez des élus sur ce projet. Un homme comme Jospin devrait comprendre cela. »* Pierre Goldberg s'inquiète de l'approvisionnement en eau de Montluçon. La ville n'a pas de nappe phréatique, elle est donc tributaire des niveaux du Cher, où l'eau est puisée. *« Actuellement, nous pompons moins de un mètre cube par seconde, les services de la mairie sont en alerte. »* Pour Pierre Goldberg, le barrage existant de Rochebut, exploité par EDF, ne peut suffire. Il faut un ouvrage neuf à Chambonchard.

Une majorité d'élus, qui ne savent plus comment faire pour enrayer la désertification, s'accrochent à ce barrage comme à une bouée de sauvetage. La visite de M[me] Voynet, invitée par Pierre Golberg, avec l'annonce d'un nouvel ajournement de la décision, alors que la déclaration d'utilité publique a été signée, a causé la déception. Et les écologistes de La Petite-Marche, ici, restent des envoyés du diable. *« M[me] la ministre s'intéresse beaucoup plus à trois ou quatre marginaux qu'aux autres habitants »*, insiste le sénateur Bernard Barraux.

R. G.

Nouvelle mission de sauvetage des vins doux de Rivesaltes

PERPIGNAN
de notre correspondant

« Tramuntana o marinada » ou *« tramontane ou marinade »*, du nom des deux vents catalans qui soufflent dans les Pyrénées-orientales. Le slogan de la campagne de promotion de Jacques Séguéla annonçait-il dès le printemps la série de revers qui affectent aujourd'hui les vins de Rivesaltes ? Mardi 12 août, Jacques Berthomeau, ancien directeur de cabinet de Louis Mermaz, sera à Perpignan pour en*tériner les démissions de Bernard* Dauré, président du comité interprofessionnel des vins doux naturels (VDN), Armand Ulrich, président du syndicat du cru Rivesaltes, et Jean-Luc Pujol, président de la confédération des VDN.

Nommé le 6 août médiateur par le ministre de l'agriculture et de la pêche, Louis Le Pensec, il doit réaliser un audit sur la structure des VDN en Roussillon et faire d'ici six mois des propositions pour tenter de mettre un terme à la crise endémique qui frappe ces productions depuis plusieurs années. Le marasme actuel a des racines anciennes. Du début du siècle à 1945, viticulteurs et caves coopératives vendaient en vrac aux négociants. Les courtiers très riches comme Violet (créateur de l'apéritif Byrrh) pratiquaient des prix élevés et chacun s'y retrouvait. Jusqu'aux années 60, les VDN de marque (Bartissol, Vabé, Dauré...) avaient pris le relais en faisant de même.

Avec le décret du 19 mai 1972 regroupant les VDN des côtes de l'Agly, des côtes de Haut-Roussillon et les côtes de Rivesaltes sous le nom unique de Rivesaltes, l'appellation a pris une dimension nouvelle, mais la production reste excédentaire en dépit d'une baisse (de 336 000 hectolitres en 1994 à 277 000 hectolitres en 1997). La crise dure. Le décret du 29 décembre 1997 a élaboré le « plan Rivesaltes », qui vise trois objectifs : la reconversion d'environ 30 % de l'aire géographique, une démarche qualitative avec la constitution d'une réserve de vieillissement de 100 000 hectolitres et une cam*pagne d'image confiée au plus* catalan des publicitaires, Jacques Séguéla.

En dépit de cet effort, les stocks qui seront invendus au 1er septembre 1998 friseront les 147 000 hectolitres, et le négoce est conduit à faire encore baisser les prix puisque les caves sont pleines. Pourtant les producteurs ont accompli des efforts pour la qualité, ont investi ou gelé des terres afin de redresser la situation.

IMAGE BROUILLÉE

Sans doute la réputation a-t-elle vieilli depuis l'époque où Rostand fit dire à Cyrano de Bergerac : *« Halte-là Rivesaltes. »* Il y aurait pourtant, selon les producteurs – 4 500 exploitants sur les Pyrénées-Orientales et l'Aude –, bien des manières de déguster ces vins en apéritif : frappés avec des glaçons ou mélangés avec des sodas. Cependant l'image brouillée des rivesaltes a ouvert la brèche au porto, qui ne demandait, sur le même créneau, qu'à pénétrer le marché français. Pourtant un premier effort a été réalisé : *« L'aire de production a été réduite de 4 000 hectares »*, souligne Bernard Dauré, du comité interprofessionnel des VDN, pour qui, tout espoir n'est pas encore perdu. *« Il est insensé qu'avec le climat, le terroir, le savoir-faire et les hommes que nous avons, le produit ne soit pas plus connu. » « Si l'on ne fait rien, on va crever sur un tas d'or »*, ajoute-t-il non sans une pointe de pessimisme.

La mission de Jacques Berthomeau consistera sans doute à restructurer de manière encore un peu plus sélective le vignoble, en réservant les VDN à la partie en coteaux plutôt qu'à la plaine, et à fixer un prix plancher qui puisse permettre aux viticulteurs de rembourser les frais engagés pour une campagne.

Mais la commercialisation reste la question la plus délicate des rivesaltes. Cette partie de la filière devrait pouvoir être prise en charge plus activement par les viticulteurs eux-mêmes ou leurs représentants. L'image ternie des rivesaltes saura-t-elle se transformer pour séduire à nouveau le consommateur ou bien, de plans de sauvetage en plans de sauvetage successifs et plus rigoureux, leur disparition est-elle inéluctable ?

Autre nuage à l'horizon, sur le front de la concurrence : le groupe Pernod-Ricard a décidé récemment d'abaisser le degré de son apéritif Cinzano de 16 à 14 degrés. De ce fait, il bénéficiera d'un droit fiscal très allégé, passant de 14 à 0,22 francs par litre. Ces apéritifs sont sur les linéaires du commerce les concurrents directs et les plus redoutables des vins doux naturels.

Jean-Claude Marre



1
VOYAGES EN UTOPIES

Le tour de la Terre en 80 minutes

Quarante et un ans après Spoutnik, l'espace reste le domaine réservé des scientifiques et des militaires, mais plusieurs sociétés imaginent les premiers véhicules de tourisme spatial

« MESDAMES, messieurs, nous sommes arrimés. Vous pouvez détacher votre ceinture. En orbite, il n'y a pas d'heure locale. N'oubliez rien à bord. » Dans la haute cabine du spatiobus, un couple très ému flotte vers la sortie en se tenant par la main. Dix ans qu'ils en rêvent, et puis la chance, le hasard d'un tirage au sort qui leur a offert une semaine dans l'espace. *« C'est exactement comme à l'écran »*, murmure Mme Dupont en titubant maladroitement vers le hall sphérique, d'où partent des rampes d'accès aux quartiers d'habitation. Au fur et à mesure qu'ils progressent, la marche devient plus facile. L'hôtel est conçu comme une énorme roue, tournant lentement autour d'un cylindre central : plus on s'éloigne du centre, où règne l'apesanteur, plus la gravité artificielle augmente.

Au bout du couloir, on pèse un sixième de son poids terrestre, soit une dizaine de kilos. C'est assez pour se tenir debout, dormir, se laver sans difficulté, mais c'est si peu qu'on saute, bondit, et cabriole comme un enfant. Les Dupont savourent à l'avance les plaisirs inédits de leur première nuit dans l'espace, mais, arrivés dans leur chambre, ils restent interdits, hypnotisés par la vue qui s'offre à eux. Sur le noir étincelant de l'infini sidéral, la Terre et le Soleil se succèdent toutes les minutes, au rythme de la rotation des pièces.

L'hôtel Intersidéral a été inauguré en 2024, il y a un an. Depuis les premiers vols suborbitaux au début du siècle, le tourisme spatial est devenu une vraie industrie. Aux aventures pionnières de quelques casse-cou richissimes, qui payaient une fortune pour quelques minutes passées en apesanteur, ont succédé des croisières à bord d'avions spatiaux de plus en plus sûrs. Après Cape York, dans le nord de l'Australie, des spatiodromes se sont ouverts sur tous les continents. Vedettes du spectacle et du monde des affaires, tous les privilégiés de la « space society » s'y succèdent.

A 100 000 francs la semaine, le palace cosmique n'est pas encore à la portée de toutes les bourses. Les Dupont, premiers touristes ordinaires de l'espace, entendent profiter de tous ces jeux inconnus. Ils hésitent. Sauter comme une puce dans le trampoline tridimensionnel, où on rebondit en tous sens sans jamais se blesser ? Ou bien essayer de voler, muni de petites ailes, à travers l'immense gymnase en apesanteur. Il faut, paraît-il, de l'entraînement pour trouver l'équilibre. Ils peuvent aussi nager comme des dauphins dans la piscine sans fond, où l'eau, collée aux parois, semble posée sur le vide. Ils optent pour le ludo-bar, où on joue à manger : M. Dupont fait gicler un jus d'orange qui reste suspendu devant lui, puis le boit à la paille.

Ensuite, ils iront contempler la Terre, dont on fait le tour en 80 minutes dans une bulle d'observation largement vitrée. A cette hauteur, notre planète, encore très proche, déroule ses fleuves, ses glaciers miroitants, ses déserts, ses vallées sous-marines. Ni frontière ni œuvre humaine. Cette merveille bleutée flottant dans le noir galactique paraît si fragile qu'ils en reviendront transformés, convaincus, comme tous leurs prédécesseurs, de l'absurdité des guerres et de la pollution. Avec un nouveau rêve : aller sur la Lune, où on campe depuis peu dans des gîtes sous-lunaires.

Les Dupont de l'espace existent déjà. Vous, peut-être ? Vos enfants ou vos petits-enfants ? *« C'est possible techniquement. Ce sera possible financièrement. Savoir si on le vivra... »*, dit-on chez Arianespace. L'hôtel de l'espace, dans ses moindres détails, figure dans les cartons du groupe japonais Shimitsu, comme le spatiobus conçu par la société Bristol Aerospace, et le spatiodrome de Cape York, actuellement en projet. Quand ? C'est la vraie question.

A priori, le tourisme spatial paraît un rêve lointain. Quarante et un ans après le premier Spoutnik, l'espace reste le domaine réservé des scientifiques et des militaires, géré par des organismes publics qui n'ont pas pour objectif d'emmener M. Dupont en voyage, mais de conquérir Mars ou d'explorer la galaxie. Le marché commercial se limite aux satellites de communication. Quatre cents astronautes seulement ont volé dans l'espace. Les coûts de lancement prohibitifs (120 000 francs par kilo) et l'accident de Challenger en 1986 ont repoussé aux calendes grecques toute exploitation touristique de l'espace.

EST-CE bien sûr ? A écouter les spécialistes, cet horizon approche. *« Dans cinq ans démarreront les premiers vols commerciaux suborbitaux ; dans dix ou douze ans, les premiers vols orbitaux. Ils seront très chers, mais c'est comme ça qu'a débuté l'aviation »*, affirme Thomas Roger, président de l'Association américaine des transports spatiaux. *« 2025 paraît un horizon raisonnable pour le tourisme spatial*, confirme Géraldine Naja, spécialiste du long terme à l'Agence spatiale européenne (ESA). *Dès 2015, quelques pionniers privilégiés ouvriront la voie, mais, en 2025, on pourra faire son voyage de noces en orbite ou sur la Lune. »* 2025...

Aux environs de Bristol, dans un bureau encombré de plans, d'ordinateurs et de maquettes, David Ashford sourit, énigmatique : *« J'irai dans l'espace, et je ne serai pas le premier. »* Le tourisme spatial, il en rêve depuis les années 60, lorsque, jeune ingénieur aéronautique, il planchait déjà sur un petit avion spatial réutilisable. A l'époque, six équipes européennes, dix aux Etats-Unis, travaillaient sur le sujet. *« Après le Spoutnik, c'était l'étape suivante évidente*, dit-il. *Elle n'est jamais arrivée, pour des raisons politiques. »* La NASA, embarquée dans la conquête de la Lune pour gagner la guerre froide, a oublié les désirs du public. Daniel Ashford a remballé ses rêves et travaillé sur le Concorde, puis dans l'armement. *« J'ai été frustré de ma carrière »*, dit-il, l'œil bleu pétillant. En 1989, grâce à une préretraite précoce, il est revenu à l'espace et a créé une petite société, Bristol Aerospace. Depuis, il planche sur le développement d'avions spatiaux. Il n'est pas le seul : outre la NASA (avec les programmes X 33 et X 34), l'Agence spatiale européenne avec le Festip (futur système de transport spatial), une dizaine de petites sociétés (Pioneer, Kistler, Kelly, etc.), pour la plupart américaines, étudient sérieusement les futurs véhicules de l'espace.

« Dès 2015, quelques pionniers privilégiés ouvriront la voie, mais en 2025 on pourra faire son voyage de noces en orbite ou sur la Lune »

C'est, en effet, la clé de cette aventure. *« Une fois qu'on a le lanceur, il n'y a plus de problème »*, assure Géraldine Naja. Pour initier le tourisme spatial, il faut faire baisser massivement les coûts de lancement et améliorer tout aussi spectaculairement la sécurité. Seuls des astronefs totalement réutilisables le permettront. Les lanceurs actuels sont soit « jetables », comme Ariane, soit partiellement réutilisables, comme la navette américaine, dont il faut à chaque vol refaire les pièces essentielles. D'où un coût prohibitif : *« Imaginez une voiture dont il faudrait changer le réservoir et refaire le moteur à chaque fois qu'on s'en sert ! »* Un véhicule totalement réutilisable permettrait d'amortir les coûts sur de nombreux vols, donc de diviser les prix par cent, voire plus. Il aurait aussi un meilleur niveau de sécurité, à l'idéal comparable à celui de l'aviation. *« Un avion effectue au moins mille vols avant d'être commercialisé. Il est testé progressivement, poussé à ses limites. C'est possible avec un véhicule réutilisable, pas avec un lanceur qu'on n'utilise qu'une fois »*, explique David Ashford.

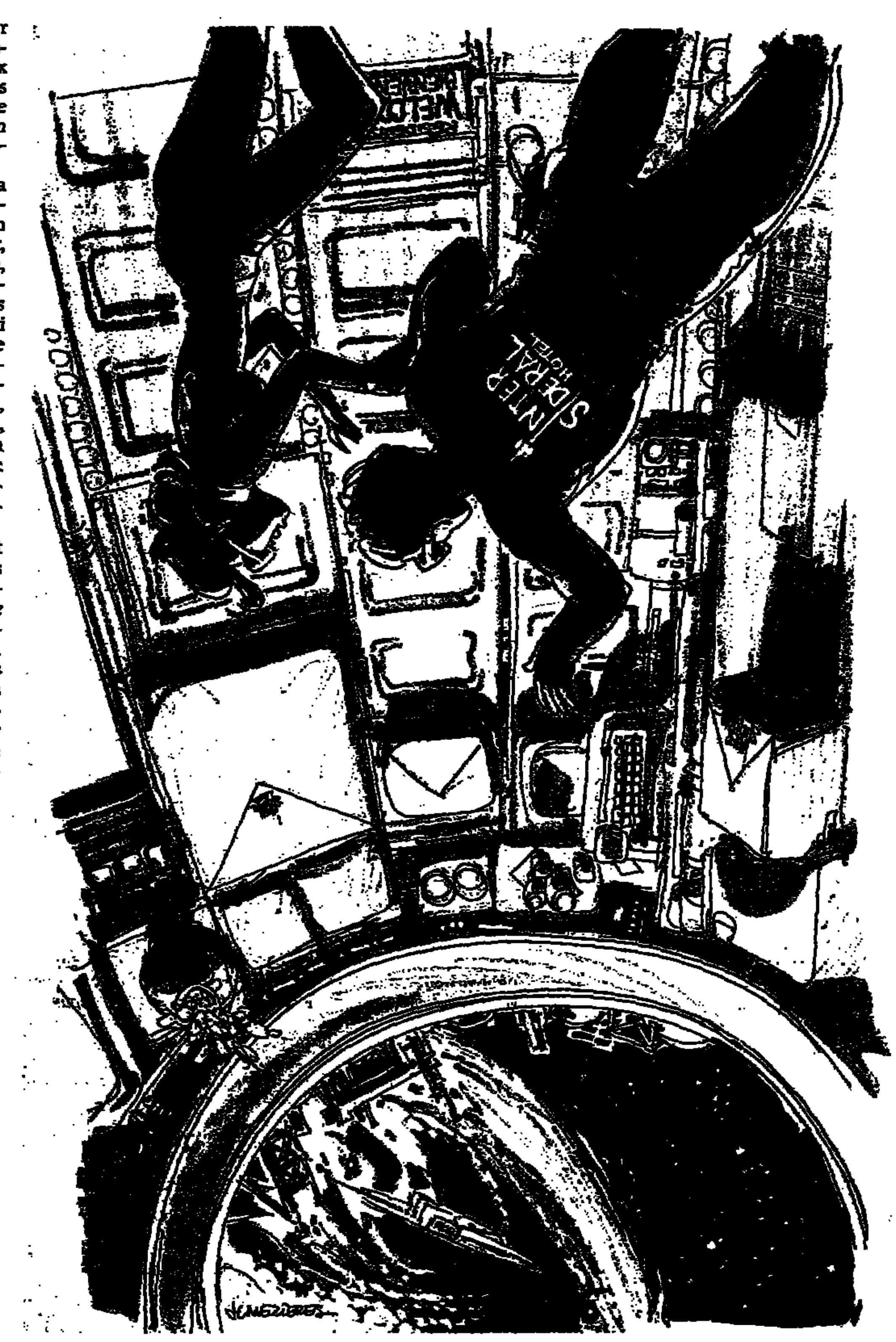
Cet avion de ligne sidéral est-il aujourd'hui faisable ? Oui, assure-t-il, avec tous les mordus du tourisme spatial. *« Il n'y a pas besoin de percée majeure. On peut utiliser les techniques existantes. »* En combinant des moteurs à réaction puissants, pour décoller dans l'atmosphère (jusqu'à 50 kilomètres du sol environ), puis, une fois l'oxygène disparu, des moteurs chimiques de fusée pour gagner l'orbite (à plus de 100 kilomètres), on peut concevoir un véhicule capable de s'arracher à l'atmosphère, de faire un ou deux tours de Terre et de redescendre intact. Chacun a sa solution : David Ashford a imaginé deux avions imbriqués l'un dans l'autre qui se détacheraient à environ 70 kilomètres de hauteur. Kelly Space envisage de faire tirer son Astroliner par un Boeing jusqu'à une certaine hauteur, Kistler Aerospace étudie un camion spatial à deux étages – tous deux récupérables.

Les « grands » de l'espace font la moue. Quelle que soit la recette, il s'agit de bricolage, assurent-ils. Et tant qu'on gardera les moteurs chimiques (de fusée), les passagers seront assis sur une bombe en puissance. Mieux vaudrait un véhicule unique, doté d'un moteur mixte ou d'un nouveau système de propulsion, bref, un avion du troisième type. Tout est possible : l'ESA étudie des moteurs aérobies (dans lesquels l'oxygène de l'air sert de carburant) ou la propulsion électrique ; la NASA envisage des systèmes encore plus futuristes utilisant l'antimatière ou les champs de force de l'univers.

« Mon projet est le plus réaliste », persiste David Ashford, calculs en main. Car il ne s'agit pas de concevoir directement une navette bis. Plus prosaïquement, Bristol Aerospace, comme tous ses concurrents, essaie, dans un premier temps, de construire un petit véhicule suborbital, c'est-à-dire capable de monter jusqu'à environ 80 ou 100 kilomètres, avant de retomber, comme une balle lancée en l'air. Il existe déjà, sous forme d'une maquette téléguidée. Ascender, *« premier avion spatial de la nouvelle génération »* (sic), a volé incognito pour la première fois le 8 mai sur un petit aérodrome de campagne. A première vue, c'est un mini-Concorde. Mais, en grandeur réelle, il pourra emporter deux passagers jusqu'aux confins de l'atmosphère pour passer deux minutes et demie en apesanteur, puis redescendre à l'autre bout de la planète. La moitié du globe en 75 minutes...

Reste à le construire. David Ashford n'en a pas le premier sou. Son espoir : gagner le « X prize », un concours lancé par une fondation américaine, qui récompensera la première équipe capable de faire voler un véhicule suborbital réutilisable. 10 millions de dollars (60 millions de francs) sont à la clé. Seize équipes concourent, dont quatre ont des projets très avancés. *« D'ici à 2001, une équipe gagnera. Grâce à cette mise de fonds, on pourra réunir les sommes nécessaires au développement d'un vrai service commercial. Ces vols suborbitaux seront extrêmement populaires. Et, à partir de là, on pourra envisager un véritable avion spatial vers 2010 »*, explique, enthousiaste, Patrick Collins, économiste et coauteur, avec David Ashford, d'un livre, *Your Spaceflight Manual*.

Le marché potentiel existe. Toutes les études réalisées depuis 1993 au Japon, aux Etats-Unis et en Europe le prouvent. Deux personnes sur trois aimeraient visiter l'espace une fois dans leur vie, à condition de ne pas dépasser 36 000 francs pour assouvir leur rêve. Une petite frange, trois millions de privilégiés, sont prêts à dépenser 600 000 francs et plus. A ce prix, le voyage pourrait être rentable. Déjà, deux tour-opérateurs américains proposent des vols suborbitaux : 590 000 francs, payables en quatre ans, pour une semaine, dont un jour de vol. Le 29 avril, Richard Branson, le PDG de Virgin, s'est mis sur les rangs pour organiser les premiers voyages spatiaux.



SUR le bureau de David Ashford trône un petit Ascender orné du logo Virgin. Un fétiche. David ne se prend pas vraiment au sérieux. *« Dès que l'un de ces avions spatiaux volera avec succès, il y aura une ruée vers la gloire, je devrai faire attention à ne pas me faire écraser. »* La gloire, il ne la cherche pas plus que la fortune. *« J'adore dessiner des avions »*, dit-il. Passé l'étape des vols suborbitaux, les coûts de développement d'un véritable avion spatial – plusieurs dizaines de milliards de dollars – sont prohibitifs. Quelle entreprise privée prendra un tel risque pour un marché qui reste à créer ? Il est beaucoup plus probable que les développements technologiques majeurs seront assurés par les grandes agences publiques, quitte à laisser ensuite le privé assurer l'exploitation commerciale. L'ESA ou la NASA n'ont pas vocation à le faire. Mais elles ont intérêt à aider, ne serait-ce que pour justifier leur existence et leur budget. *« Le tourisme n'est pas de notre ressort, mais si ce que nous faisons peut y contribuer, tant mieux »*, dit l'Agence.

La conquête de tout nouveaux territoires passe par trois phases, explique Guy Pignolet, du Centre national d'études spatiales (CNES) : l'observation (pour la curiosité, la science et la gloire), puis la prise de position stratégique (on surveille, on retransmet des signaux), et, enfin, l'exploitation (on s'installe). Dans l'espace, la seconde phase se termine. Déjà, on songe à produire de l'énergie ou de nouveaux matériaux dans l'espace, à extraire les richesses minérales des comètes. Le tourisme est la suite logique. Depuis peu, les signes se multiplient. Aux Etats-Unis, une société propose d'expédier vos cendres dans l'espace. Une autre promet pour bientôt le *yesterday delivery* : grâce aux vols suborbitaux, on pourra livrer un paquet de Los Angeles à Tokyo en une heure, c'est-à-dire la veille ! Au Japon, Pepsi-Cola a lancé cet été un concours « Let's Go to Space ». Les prix ? Cinq tickets pour l'espace en 2001. *« 2001, c'est un peu tôt*, corrige Patrick Collins. *Mais tous ceux qui ont trente ans pourront aller dans l'espace, j'en suis sûr ! »*

Véronique Maurus
Dessins : Jean-Claude Mézières

Prochain article : L'île mystérieuse

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http : //www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Une ville sans voiture ?

PARADOXALEMENT, la pollution atmosphérique qui, ces dernières années, s'aggrave sur l'Hexagone et a atteint, ces derniers jours, pour la première fois – du moins depuis qu'on l'observe – la quasi-totalité des grandes villes, aura permis *une conquête démocratique. Elle a* en effet contraint les pouvoirs publics à prendre en compte le phénomène. Depuis que la loi Lepage oblige les grandes agglomérations à s'équiper en capteurs mesurant le niveau des gaz polluants, l'information est désormais disponible pour tous et il suffit qu'un département, comme celui des Alpes-Maritimes, ce week-end, publie les chiffres avec retard pour que le tollé soit général. Désormais, on sait et on veut savoir.

Cette exigence de transparence s'accompagne d'une attitude de la population qui, lors de la circulation alternée imposée le 1er octobre 1997, a surpris les responsables politiques et les observateurs patentés de la société française : les Franciliens ont plébiscité la mesure (à 80 % selon un sondage). On croyait les Français plus esclaves qu'ils ne le sont de leur automobile ; on les découvre moins égoïstes, plus adultes, plus citoyens. Les mesures contraignantes qui sont prises pour contenir la pollution atmosphérique dans les villes sont en général bien accueillies. Jusqu'à présent – mais il faut concéder que des mesures comme la réduction de la vitesse ou la circulation alternée ne sont pas encore très coercitives – la responsabilisation et le civisme l'emportent sur les attitudes poujado-critiques.

Tout le monde sait donc désormais que le phénomène de pollution urbaine par l'automobile est là, installé de manière durable, même si l'amélioration des moteurs et des carburants laisse espérer de moindres dégagements de gaz. La société française est désormais devant un *choix, en toute connaissance de* cause. Soit elle décide de vivre avec cette pollution, considérant qu'elle est indissociable de la modernité et des modes de vie urbains, tout en prenant des précautions. Cela passera inévitablement par des mesures de plus en plus restrictives comme l'abaissement des seuils – en particulier celui du niveau 3 d'alerte, qui instaure la circulation alternée –, le déclenchement de celle-ci dès le niveau 2 ou l'instauration de péages urbains pour endiguer la circulation...

Mais si le phénomène est jugé suffisamment grave pour la santé publique, il oblige à repenser l'ensemble de la problématique de la circulation urbaine et, à travers celle-ci, toute l'architecture de la ville. L'histoire du dernier demi-siècle a soumis les villes à la loi de l'automobile. C'est elle qui a modelé le visage qu'elles présentent aujourd'hui, selon le modèle californien du « tout voiture ». Chasser la voiture de la ville pour des raisons de santé publique – mais aussi pour des raisons d'engorgement, de coût économique et de bruit – permettrait de rendre enfin les transports collectifs attractifs et de repenser toute l'organisation urbaine dans le sens de la sociabilité.

Une ville sans voiture, cela paraît impossible. Cela deviendra peut-être nécessaire.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du Monde ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Yachting aux Jeux olympiques

LE YACHTING à voile français est d'une grande modestie publicitaire : celle qui convient à un sport souvent « magnifique », mais qui pourtant ne fera jamais recette tant sont forcément vastes les « enceintes » et réservées à un public de connaisseurs.

Il a fallu l'annonce de résultats techniques pour que l'attention soit attirée sur le Français Jean-Jacques Herbulot, gagnant la semaine dernière à Torquay une éliminatoire des Jeux olympiques, disaient les dépêches. Or il s'agit en réalité de la première manche d'une lutte très belle qui en comprend sept, et dans laquelle sont engagées vingt-trois nations.

Pour la première fois, la technique – d'aviation ! – aidant, les *bateaux monotypes intégraux* mettent au départ tous les concurrents sur un strict pied d'égalité. Les Anglais ont créé en effet spécialement pour les Jeux un petit bateau d'environ 4 mètres de long, pourvu de deux voiles (il y a un foc), et dont tous les détails de construction sont de grande série moderne, c'est-à-dire strictement semblables en dimensions, matériaux, poids, etc. Jamais pareille égalité de moyens n'a été ainsi approchée.

Les coques ne comprennent aucune charpente proprement dite : elles sont en bois moulé. Deux couches de feuilles de plaqué collées à la mise en forme sont entrecroisées. Elles assurent la solidité considérable et – ce qui est capital pour un bateau de régates – la constance des formes de la coque, jolie et résistante comme un grand violon en bois verni.

G. de Lavalette
(11 août 1948.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS
Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-56
Le Monde sur CD-ROM : renseignements par téléphone, 01-44-08-78-30
Index et microfilms du Monde : renseignements par téléphone, 01-42-17-29-33
Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE
Adresse Internet : http : //www.lemonde.fr
Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

Les mots vieux garçons
Réponse à Marc Fumaroli *par Paul Garde*

FAUT-IL dire « Mme le ministre » ou « Mme la ministre » ? Dans *Le Monde* du 31 juillet, Marc Fumaroli plaide pour le maintien de la première tournure. *Il se fonde sur des considérations* institutionnelles, psychologiques ou sociales, voire politiques : n'est-il pas un des meilleurs spécialistes de notre histoire culturelle ? Mais, bien qu'il s'agisse d'un problème de langue, il ne recourt à aucun argument proprement linguistique.

Or l'histoire des idées et des cultures avance au long des décennies (tant de choses se passent *De Montaigne à La Fontaine*, comme dit le titre d'un livre du même auteur) ; *les structures linguistiques*, elles, évoluent au rythme des millénaires. C'est la rencontre de ce temps long et de ce temps court qui peut créer des conflits. On ne saurait les résoudre si l'on ne considère qu'un des deux termes.

Le titre même de l'article, « La querelle du neutre », trahit une surprenante inadvertance : le grand humaniste classique qu'est l'auteur ne peut ignorer que le genre neutre, dans les langues où il existe, n'a jamais servi à résoudre *les difficultés évoquées. Il nomme* essentiellement des êtres inanimés, asexués ou considérés comme tels, et non des qualités attribuables aux êtres vivants des deux sexes. Ces dernières, à quelques exceptions près, sont condamnées au choix *entre masculin et féminin* : un élève, une élève, et la perte du neutre dans notre langue n'y a rien changé.

Où donc est la spécificité du français parmi les langues indo-européennes ? C'est qu'il a *progressivement perdu la capacité de* féminiser librement des noms de personnes à l'aide de suffixes appropriés. L'italien dit sans hésiter *professoressa*, le tchèque *profesorka*, l'allemand forme indéfiniment des féminins en « in ». Chez nous, le *suffixe « esse »* ne reste bien implanté que dans « maîtresse » et « hôtesse » et dans les titres nobiliaires : « princesse, duchesse, comtesse ». Pour le reste, le français d'aujourd'hui relègue l'« abbesse », la « chanoinesse », la « prêtresse » et la « papesse » dans leur niche historique, la « demanderesse » dans le jargon du *palais*, le mot « négresse » dans son ghetto raciste, et s'il reste attiré par les « pécheresses », il fuit tant qu'il peut les « diablesses », « ogresses », « drôlesses » et autres « tigresses ». Cette mauvaise *compagnie a compromis jusqu'à la* « poètesse », la « doctoresse », la « notairesse » et même la « Suissesse », qu'on appelle encore ainsi chez elle mais non dans l'Hexagone. Et ne parlons pas de l'éphémère suffixe « ine », que notre *langue n'a emprunté à l'allemand* que pour en affubler un mot russe dans « tsarine », anglais dans « speakerine », et arabe dans « cafrine » (qui remplace « négresse » dans la bouche des Réunionnais). Bref, ces suffixes *sont morts, devenus inutilisables.* C'est pourtant avec tout ce tintamarre qu'on essaie d'effrayer le public pour le dissuader de créer de nouveaux noms féminins, comme si la disparition d'un procédé particulier avait fait de tout le français *une langue morte*

La norme bureaucratique n'est pas la grammaire de la langue

Or, en même temps qu'elle perdait la féminisation par suffixe, jadis propre au nom, notre langue développait à l'extrême un autre procédé plus simple, lui aussi hérité d'un passé lointain, et semblable à celui des adjectifs : le féminin ne *diffère du masculin que par l'addition* d'un « e » ou lui est semblable (« un » ou « une secouriste », comme « il est » ou « elle est jeune »). Ce procédé concerne des milliers de noms de personnes et est applicable potentiellement à *presque tous*.

Se sont aussi développés deux petits groupes de mots, ceux en « eur », « euse » et en « teur », « trice », qui servent à former à la fois des noms et des adjectifs (« directeur, directrice » comme *« plan directeur, idée directrice »*), mais qui ne fonctionnent librement que s'ils sont en rapport direct avec un verbe existant dans la langue : est « directeur/trice » celui ou celle qui dirige. Si ce rapport n'existe pas, le suffixe n'est plus senti comme vivant. *« Acteur/actrice »* ou « instituteur/institutrice » sont des mots très courants, mais qui ne peuvent plus servir de modèles pour de nouvelles formations.

D'où un premier blocage, purement linguistique, concernant un petit groupe de mots en « eur » ou « teur » que leur sens ne lie pas de *façon évidente* à des verbes : « docteur », « professeur », « recteur », « censeur », « procureur », « sénateur », « facteur » et quelques autres. Ces mots, désignant des fonctions qui jusqu'au siècle dernier n'étaient jamais exercées par *des femmes*, n'ont pas alors (contrairement à « acteur » ou « instituteur ») développé de féminin en « euse » ou « trice », lorsque la langue le rendait encore possible. Plus tard, cette possibilité avait disparu. Ces mots sont pour *ainsi dire restés vieux garçons*.

Mais à l'obstacle linguistique s'est superposé un blocage social. Il se trouve que toutes ces fonctions (sauf la dernière nommée) ont un certain prestige. Au début du XXe siècle, quand les femmes ont *commencé* à y aspirer, elles se sont inconsciemment persuadées que l'impossibilité de former un féminin grammatical était inhérente à l'autorité de la fonction. Le tabou s'est alors étendu à des mots pour lesquels la féminisation ne se serait heurtée à aucun obstacle formel. On n'a pas voulu dire la « juge », la « ministre », la « députée », etc. On a même refusé la « générale », la « colonelle », la « préfète », l'« ambassadrice » (mot aussi bien implanté qu'« institutrice »). Le *prétexte en était que ces mots*, dans l'usage d'alors, désignaient couramment les épouses des officiers ou fonctionnaires correspondants, auxquelles la République, dans sa générosité, impose une participation non rétribuée aux *fonctions représentatives de leurs* conjoints. Le français sur ce point n'a pas les ressources du tchèque, qui appelle *doktorova* l'épouse d'un docteur, mais *doktorka* une femme docteur. Ainsi s'est créée une sorte de nomenklatura, englobant tout *au plus quelques dizaines de* hautes dignités investies de ce que Marc Fumaroli appelle la *« transcendance des titres »*, et prétendant échapper à la loi générale de la féminisation, qui touche des milliers de mots.

Notre académicien a très justement vu que ce tabou est issu, initialement, d'une revendication féministe. Mais il se trompe quand il croit qu'il correspond à une tradition ancienne. Est-il vrai que dans notre langue *« la répartition des deux genres n'a jamais coïncidé avec la division des sexes »* ? Relisons *Saint-Simon, Voltaire ou Balzac* : cette coïncidence y est à peu près sans faille pour les noms de personnes (si l'on excepte quelques séries bien répertoriées : une vigie, un tendron, etc.), puisque, avant notre siècle, les fonctions litigieuses *n'étaient exercées que par* des hommes. Cependant, même de nos jours, en dépit des blocages, la puissante *dynamique* de la féminisation linguistique a continué son *œuvre*. On dit couramment la « chef » dans les bureaux, la « prof » dans les lycées (on y entend même, malgré le jeu de mots, la « censeur »), la « capitaine » dans l'Armée du salut (pourquoi pas dans l'armée française ?), on disait dans les universités une « maître-assistante » tant que cette fonction existait, et, dans la série télévisée qui s'intitule « Mme le juge », plus d'un personnage appelle Simone Signoret « la juge ».

L'administration continuera peut-être à écrire : Mme X est nommée intendant, on appellera quand même cette personne l'« intendante ». La SNCF imprime bien parfois « gare de : Le Havre », mais tout le monde dit la « gare du *Havre* ». *La norme bureaucratique* n'est pas la grammaire de la langue. Au temps de Murger, on appelait « étudiantes », les « grisettes » qui « faisaient la vie » avec des étudiants. Qui s'en souvient aujourd'hui ? Dès l'admission des *filles dans les facultés, le mot a* changé de sens sans demander la permission à personne. De même, quand il y aura assez de femmes dans le corps préfectoral, tout le monde oubliera qu'hier la « préfète » était la femme du préfet.

Bref, le français est vivant, et après une très courte période *d'hésitation (un siècle à peine)* il ne peut manquer de revenir à sa créativité millénaire. Un peu de féminisme crispé en a barré un instant le cours, beaucoup de féminisme banalisé rompt à nouveau la digue. Ne préjugeons pas ici de la solution *que le génie de notre langue* apportera à chaque cas litigieux, mais il est certain qu'on n'enseignera pas indéfiniment aux élèves qu'il faut écrire la « déléguée », mais pas la « députée ». Les suffixes morts ne ressusciteront pas, et, dans la plupart des cas, le féminin ne différera du masculin que par l'article. On finira (un peu plus tôt, un peu plus tard) par dire « la docteur », même si cette forme nous choque aujourd'hui.

Nous assistons à un débat à fronts renversés. Les prétendus féministes pourraient se réclamer *d'une tradition immémoriale*, les traditionnalistes supposés défendent en fait le féminisme de grand-mère.

Paul Garde *est professeur émérite à l'université de Provence.*

La nouvelle crise entre l'Irak et l'ONU

Suite de la première page

Le vice-premier ministre irakien Tarek Aziz hausse le ton et signale au chef de la Commission spéciale des Nations unies (Unscom) que la pièce à conviction, placée sous scellés, ne lui sera jamais communiquée. Enfin, le 29 juillet, le Conseil de sécurité juge que le dernier rapport de l'Agence internationale de l'énergie atomique ne permet pas de refermer ce dossier qui compte pourtant parmi les plus avancés du désarmement irakien.

Pour l'Irak, qui a toujours traîné les pieds, la preuve est faite : l'Unscom et les Nations unies ne lèveront jamais l'embargo pétrolier qui a plongé dans l'abîme un pays autrefois riche. Il est donc vain de coopérer puisque le voile levé sur les derniers secrets ne mettra pas fin au calvaire enduré par les civils. Pour les membres du Conseil de sécurité, au contraire, l'Irak se révèle décidément incorrigible et indéfendable. Sa tactique visant à isoler, au sein du Conseil, les tenants de la ligne dure, les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, est cousue d'un fil de plus en plus voyant.

En février, dans l'euphorie du déplacement victorieux de M. Annan, le chef des experts en désarmement avait envisagé une levée de *l'embargo pour le mois de février* 1999 si les Irakiens faisaient preuve de bonne volonté. Cette annonce témoignait d'une appréciation autant technique que politique. En dépit de l'important travail effectué par l'Unscom, il sera en effet *toujours difficile, voire impossible*, d'établir que l'Irak a souscrit à toutes les obligations édictées par l'ONU dans la résolution 687 adoptée le 3 avril 1991. L'embargo a en outre montré ses terribles effets pervers. En huit ans de disette silencieuse, indirectement imposée par les Nations unies, l'Irak a été cassé plus sûrement qu'en un mois de bombardements. La situation sanitaire et alimentaire de la majorité de la population, l'état des infrastructures vitales (l'eau et l'électricité) *et la fuite des élites* ne laissent pas d'interroger sur la pertinence et la légitimité de ce régime de sanction, quelle que soit par ailleurs la nature intolérable du pouvoir en place à Bagdad. L'ONU s'est d'ailleurs en partie ravisée en mettant au point en 1995 l'accord « pétrole contre nourriture », appliqué depuis mai 1997 et prévoyant la vente de quantités réduites de pétrole pour permettre à Bagdad l'achat d'un minimum en matière d'alimentation et de médicaments.

La sortie inéluctable de l'embargo passe par l'Unscom qui remet, tous les six mois, au Conseil de sécurité un rapport présentant les *progrès et les carences du désarmement*. En 1998, deux rapports étaient attendus. Le premier a été communiqué en avril, après quelque six mois de tensions ininterrompues. Ce rapport, naturellement, fut négatif. Le second sera remis au début du mois d'octobre. La crise actuelle rend plus critique *encore ce rendez-vous*. Si les blocages persistent, il faudra alors renvoyer les échéances au rapport prévu pour avril 1999 et risquer pendant six mois de nouvelles crises, voire une escalade guerrière.

L'absurdité de la situation tient à ce que *l'Irak* sembre exiger à présent un signe de l'ONU qui, elle-même, *attend avant toute* chose un geste des Irakiens. Le règlement des dossiers les plus avancés, ceux du nucléaire et des missiles, permettrait le passage à la surveillance continue prévue également par la résolution de l'ONU. Il *permettrait aussi et surtout* de mettre un peu d'huile politique dans un jeu diplomatique singulièrement encrassé. Mais pour ce faire, les Irakiens sont condamnés au dialogue et à la coopération avec l'Unscom.

Au cours de ces huit dernières années, le président irakien s'est montré incapable de comprendre les termes du marché proposé au vaincu de la guerre du Golfe. Il n'a *pas su en mesurer les possibilités* et tourner ce marché à son profit alors qu'un désarmement plus rapide, suivi de la reprise des ventes de pétrole, lui aurait donné les moyens de recouvrer une véritable envergure militaire. Au contraire, il *s'est enfermé dans une logique* obsidionale de défis et de mensonges, parfois grossiers, jusqu'à désespérer maintes fois, au Conseil de sécurité, les partisans les plus décidés de la levée du statu quo. Il sert ainsi la diplomatie américaine. Paradoxalement, en pesant invariablement pour la prolongation du calvaire de populations civiles exténuées et tendues toutes entières vers la survie, les Etats-Unis facilitent le maintien au pouvoir d'un régime qui n'a jamais, jusqu'à *présent*, dû payer ses erreurs.

Gilles Paris

AU COURRIER DU « MONDE »

PRATIQUES GÉNOCIDAIRES

Dans son article sur la famine dans le sud du Soudan (*Le Monde du 22 juillet*), *Mouna Naïm* cite le directeur du département médical de Médecins sans frontières (MSF), Marc Gastellu Etchegorry, qui déclare que la famine dans le sud du Soudan est *« comme un accident de voiture »*. En réalité, la famine dans le sud du Soudan n'est pas un accident. Elle est le résultat de la politique du régime islamiste de Khartoum, qui vise à l'extermination des peuples du sud du Soudan, afin de pouvoir exploiter (dans tous les sens du terme) le pétrole du sud du Soudan, *sur un territoire* qui aurait été vidé de ses habitants par des pratiques génocidaires.

Jacques Monnot
Orléans (Loiret)

RECTIFICATIFS

PAUL FLAMAND

Dans l'article nécrologique sur Paul Flamand, fondateur du Seuil (*Le Monde* du 7 août), il était écrit par erreur que la revue *Esprit* était publiée par Le Seuil dès 1943. C'est après la guerre que la revue (dont la publication avait été interrompue entre juillet 1941 et octobre 1944) fut diffusée par Le Seuil, en restant indépendante.

THERMES DE LA LÉCHÈRE

Contrairement à ce que nous avons écrit à propos des thermes de La Léchère en Savoie (*le Monde* du 6 août), l'eau n'était pas polluée par des salmonelles mais par des légionelles.

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du samedi 8 août sont publiés :

● **Tramway** : un décret portant déclaration d'utilité publique des acquisitions et travaux nécessaires à la réalisation de la ligne B du tramway de l'agglomération strasbourgeoise et des opérations d'accompagnement sur le territoire des communes de Strasbourg, Schiltigheim, Bischheim, Hoenheim (Bas-Rhin).

● **Nourrissons** : un décret relatif à la distribution gratuite des préparations pour nourrissons, à la documentation et au matériel de présentation les concernant.

● **AOC** : un décret relatif à l'appellation d'origine contrôlée « Bleu du Vercors-Sassenage ».

Au *Journal officiel* du dimanche 9 août est publié :

● **Environnement** : un arrêté fixant les modalités d'application de la convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction et des règlements du Conseil européen et de la Commission européenne.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Karine PETROVIC,
Stephan ALAMOWITCH,
leur fils
Antoine ALAMOWITCH
ont la joie d'annoncer la naissance de

Alexandre,

le 5 août 1998, à Paris.

Anniversaires de naissance

– 9 août 1998.

Joyeux anniversaire.

Marianne !

Belle vie et réussites pour tes vingt ans !

Papa et maman,
Joséphine, Olivianne et Alexandre.

– Tu aimes Tina Turner, Rakhmaninov, Albert Schweitzer et les Golden Girls.
Bref, tu es un gars formidable.

Pierre.

Pour tes vingt-neuf ans, de nombreuses années de bonheur à venir.

Mariages

M. et Mme Bernard RASCLARD
sont heureux de faire part du mariage de leur fille,

Sophie
avec
M. Bruno DEMEILLIEZ.

La célébration religieuse a eu lieu le samedi 8 août 1998, en l'église de Saint-Ismier, près de Grenoble.

Clos Génissieux,
106, allée des Centaurées,
38330 Saint-Ismier.

Décès

– Ses nombreux amis,
Et ses collègues
ont la profonde tristesse d'annoncer le décès de

Marie-Odile BRIOT,
conservateur de musée
et critique d'art.

A la suite d'une douloureuse maladie, elle a été inhumée ce lundi 10 août 1998, à Besançon.

Elle aimait les couleurs de la vie.

Son intelligence, sa rigueur et sa sensibilité nous manquent déjà.

– L'Association des sciences du langage
a la tristesse de faire part du brutal décès de

Catherine JULIA,
maître de conférences
à la Sorbonne nouvelle - Paris-III,
membre du bureau de l'ASL.

Catherine laisse le souvenir d'une personne de qualité, intellectuellement exigeante, très aimée de ses collègues.

– Jean-Charles, Micheline, Edith,
ses enfants,
Et leurs familles,
Jacques, Eliane, Christian, Jacqueline,
ses frères et sœurs,
Et leurs familles,
Ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Pierre LÉGER,
médaillé de la Résistance française,

survenu le 1er août 1998, dans sa soixante-treizième année.

Les obsèques ont été célébrées le 5 août, en l'église de Vernouillet (Yvelines).

29, rue Hippolyte-Maindron,
75014 Paris.

– Antoni, Catherine, Brigitte, Edouard et Anne Silberstein,
ses enfants,
Ses petits et arrière-petits-enfants,
Jean et Pierre Mialet,
ses frères,
Ses belles-sœurs,
Ses beaux-frères,
Ses neveux, nièces,
Et toute sa famille,
ont l'immense chagrin d'annoncer le décès accidentel de

Marguerite MIALET,

le 28 juillet 1998, à Moissac.

Elle repose à Terrou (Lot) où elle naquit, le 4 juillet 1918.

– Marie-Blanche Rubio-Lair,
son épouse,
Frédéric et Isabelle Dewitte-Rubio,
Agnès Rubio,
Marc Rubio,
ses enfants,
Alice Dewitte-Rubio,
sa petite-fille,
Yvette Rubio,
sa sœur,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Francis RUBIO,
ancien expert
auprès du Parlement européen,
délégué général honoraire
de l'Association Transmanche,
ancien secrétaire général
de la Chambre de commerce
et d'industrie
de Lille, Roubaix, Tourcoing,

survenu à Lille, le 6 août 1998, à l'âge de soixante-six ans.

La messe de funérailles sera célébrée le mardi 11 août, à 10 heures, en l'église Sainte-Catherine, à Lille, sa paroisse.

Dans l'attente de ses funérailles, il repose au salon funéraire, 2, rue Véronèse, à Lille (Saint-Maurice-des-Champs). Visites de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures. Le dimanche, de 9 heures à 12 heures.

« Seigneur, donne-lui le repos éternel. »

Martine STAÏCO

nous quittait le 4 août. Elle était une des nôtres aux Ateliers de psychanalyse. On aimait cette voix inhabituelle d'Ivry.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Samuel (Sevek) VINOGRAD,

survenu le 7 août 1998, à Jérusalem, dans sa quatre-vingt-huitième année.

De la part de
Mme Françoise Vinograd,
son épouse,
Liliane et André Seban,
sa fille et son gendre,
Et toute sa famille.

Ses obsèques ont eu lieu à Jérusalem.

Anniversaires de décès

– Il y a un an, le 10 août 1997,

Jean LAPLACE

nous quittait.

Michèle,
sa femme,
Ses enfants et ses petits-enfants,
vous remercient d'avoir une pensée pour lui.

– Il y a quinze ans, disparaissait

Georges VALLIN.

Son épouse, leurs enfants,
se souviennent de l'homme et du philosophe.
Ses amis et ses disciples les rejoindront par la pensée dans la mémoire de son enseignement.

Souvenir

– Casablanca, Paris, Nice.

Il y a six mois, le 11 février 1998,

Marie-José LEROUX

nous quittait.

Nos pensées et notre amour l'accompagnent.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

هكذا من الاصل

BATAILLE Martin Bouygues et Vincent Bolloré ont engagé une longue bataille juridique pour garder ou prendre le contrôle du géant du BTP et de la communication fondé par Francis Bouygues. ● ENTRÉ PAR SURPRISE dans le capital du groupe, M. Bolloré en est devenu le deuxième actionnaire. ● UN PACTE D'ACTIONNAIRES, très favorable à M. Bolloré, a été signé entre les deux « associés ». ● LES RELATIONS entre les deux hommes se sont très vite dégradées, chacun soupçonnant l'autre de vouloir passer des accords avec d'autres partenaires. ● VINCENT BOLLORÉ souhaite un infléchissement de la stratégie du groupe, impliquant notamment la vente de la téléphonie mobile. Mais il reste isolé au conseil d'administration. Martin Bouygues a contre-attaqué devant les tribunaux. ● RÉCIT D'UN CONFLIT de huit mois, au confluent de l'économie et de la politique.

Les huit mois d'assaut de Vincent Bolloré contre l'empire Bouygues

Entre Martin Bouygues et son deuxième actionnaire, entré par surprise dans le capital en décembre, la guerre est totale. L'enjeu : garder ou prendre le contrôle du numéro un européen du BTP et propriétaire de TF 1

« IL CONTESTE *la stratégie, il conteste les comptes, et maintenant il conteste les votes. Ce n'est plus du Mozart, c'est un tintamarre !* » Lorsque Martin Bouygues expose, en ce début juillet, sa décision de demander, devant les tribunaux, la fin de l'action de concert avec Vincent Bolloré, son deuxième actionnaire, ses proches applaudissent. Trop d'attaques, trop de différends publics, trop de rumeurs ont circulé depuis l'arrivée, en décembre, de Vincent Bolloré dans le capital du groupe de BTP. Dans le camp Bouygues, tous, salariés compris, rêvent d'en découdre avec « l'ange blond », comme ils surnomment Vincent. Même si la guerre doit être longue, âpre, meurtrière.

La guerre ? Elle risque d'être *plus dure que prévu. L'enjeu : le* contrôle de Bouygues. Un groupe de 90 milliards de francs de chiffre d'affaires, numéro un européen du BTP, numéro un mondial des routes, propriétaire de TF 1, de la société de services collectifs Saur-Cise, de la troisième licence de téléphone mobile. Une des principales firmes françaises, qui, comme Vivendi (ex-Générale des eaux), Suez-Lyonnaise des eaux ou Elf, se trouvent placées au confluent de la politique et de l'économie.

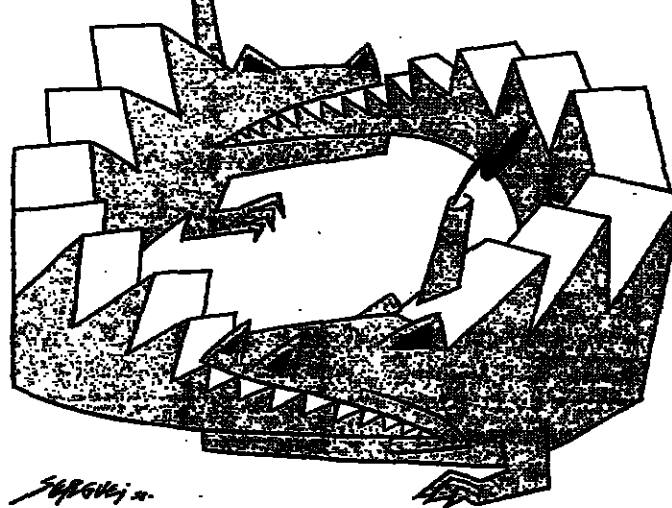
Lorsque M. Bolloré regarde le groupe Bouygues, le dossier a déjà été étudié de près par des groupes comme Suez ou Pinault. Le groupe familial n'est pas contrôlé (la famille possède alors 16 % du capital) et semble affaibli autant par les affaires judiciaires que par la crise du BTP. On dit Martin Bouygues ébranlé par ses différentes *mises en examen, et plus* préoccupé par ses intérêts patrimoniaux que par la conduite du groupe. Enfin, la dissension semble régner dans la famille. Début septembre 1997, Corinne Bouygues a claqué la porte de TF 1, *faute de l'avoir emporté face* à Patrick Le Lay, PDG de la chaîne.

M. Bolloré est familier de ce type de situations. L'homme a déjà profité de tels contextes pour s'emparer des firmes familiales Delmas-Vieljeux (transports maritimes) et Rivaud (plantations et participations). Prendre le groupe Bouygues lui permettrait de changer de taille, d'empocher d'importantes plus-values latentes en démantelant le groupe et surtout de mettre la main sur TF 1, une arme de pouvoir qui fait rêver.

ENSEMBLE A L'ÉCOLE

Enrichi par le trésor de guerre de Rivaud, le patron breton ramasse, *en octobre, des actions Bouygues* et atteint 8,7 % du capital. *« C'est amical »*, dit M. Bolloré à M. Bouygues, au matin du 9 décembre, en lui rappelant leur classe commune de 8[e] à l'école privée Gerson, dans le XVI[e] arrondissement. Sonné, M. Bouygues réfléchit puis accepte : il n'a pas le choix. Tout Paris bruit des rumeurs d'OPA sur son groupe. Il n'a pas les moyens de le défendre. Une alliance avec Bolloré peut lui permettre de mettre à l'abri le groupe.

De la stratégie du groupe, il n'en fut alors pas question. Les deux hommes concluent en trois jours un pacte d'actionnaires. M. Bouygues est ficelé par ce texte. M. Bolloré, qui a obtenu aussi la nomination de trois administrateurs, se sent très fort. Au lendemain du premier conseil d'administration auquel il assiste, le *27 janvier, il écrit à M. Bouygues : « Je ne te cacherai pas que je n'ai pas trouvé le niveau d'information dont j'estime avoir besoin ». « S'il*



veut des informations, il en aura », rétorque M. Bouygues. M. Bolloré rencontre alors tous les directeurs du groupe, obtient les comptes et les plans de développement de chaque activité.

A l'extérieur, on s'agite aussi beaucoup. Martin rencontre ses grands actionnaires, dont des fonds anglo-saxons. Vincent multiplie les rendez-vous avec les responsables du Conseil supérieur de l'audiovisuel, de l'Autorité de régulation des télécommunications, des banquiers, des hommes politiques, des concurrents de Bouygues comme Vivendi. En mars, tout se gâte : M. Bolloré apprend que M. Bouygues a rencontré Jérôme Seydoux, PDG de Pathé. Ce dernier est intéressé par TF 1 *et a proposé de racheter* la chaîne de télévision. Le PDG de Bouygues a refusé. Mais M. Bolloré est persuadé du contraire : pour lui M. Bouygues a passé un accord, dans son dos, avec Jérôme Seydoux pour lui céder TF 1.

La crise est ouverte. M. Bolloré attaque sur tous les terrains : les comptes qu'il juge faux, la stratégie dans le téléphone, une activité qu'il considère comme trop gourmande en capitaux pour le groupe, le fonctionnement du conseil. Il écrit à tous les administrateurs du groupe pour leur rappeler leur responsabilité, s'ils approuvent des comptes non sincères. La missive jette un froid dans l'*establishment* parisien. Lors du conseil d'administration du 31 mars, M. Bolloré annonce qu'il ne votera pas les comptes 1997. Il se retrouve isolé.

Les administrateurs sont choqués par le comportement de *Vincent Bolloré, ses mises en* cause publiques, son comportement impérieux. *« Avec 10 %, il n'est, après tout, qu'un actionnaire parmi les autres. La majorité n'a pas désavoué la direction de Bouygues »*, remarque l'un d'entre eux. *« Lorsque j'investis plus d'un milliard de francs, il est légitime de poser des questions. Je n'ai pas vocation à être un partenaire dormant. La famille Bouygues n'a que 15 % du capital, elle ne peut pas se comporter comme si le groupe était à elle »*, répond M. Bolloré.

RÉSOLUTION ADOPTÉE

A partir de ce conseil, la paranoïa s'installe. Le groupe Bouygues apprend que M. Bolloré a rencontré le président de Telecom Italia et le soupçonne d'avoir passé un accord sur le téléphone mobile du groupe. Le patron breton assure, de son côté, être suivi par Jules Kroll. Une vieille connaissance : ce détective américain spécialisé dans les affaires financières aurait déjà travaillé contre lui lors du raid sur Delmas-Vieljeux.

M. Bolloré sait qu'il ne peut pas *faire voter contre la direction de* Bouygues, lors de l'assemblée générale. Mais il espère entraîner des actionnaires dans son opposition à une résolution qui prévoit un quasi-doublement du capital social, en cas d'attaque boursière. La Caisse des dépôts, le CDR (consortium de réalisation), des fonds anglo-saxons lui auraient, dit-il, donné des assurances en ce sens. Lors de l'assemblée générale de Bouygues, le 10 juin, la résolution est adoptée avec 67,7 % des voix.

Dès le 19 juin, M. Bolloré demande des explications sur les votes au groupe Bouygues. Celui-ci lui transmet les pouvoirs et des votes par correspondance, et l'invite au siège à examiner les votes rejetés car arrivés trop tardivement. Tandis que la querelle grossit sur le sujet, la bataille sur les autres fronts continue. Le 7 juillet, lors d'un conseil d'administration, *le groupe Bolloré s'oppose, seul, à* la décision du groupe d'exercer son droit de préemption et de racheter les 10 % détenus par le britannique Cable Wireless dans Bouygues Telecom. Aujourd'hui, le camp Bolloré pense avoir fait une erreur psychologique en attaquant sur le téléphone, *« la seule activité que Martin Bouygues ait créée »*. M. Bouygues, lui, se défend de tout attachement sentimental. Il se dit prêt à la vendre, si nécessaire, en remarquant que le temps joue pour lui : son activité de téléphone qui ne valait rien il y a trois ans est estimée à 30 milliards de francs.

PLUSIEURS FRONTS

A bout, M. Bouygues, qui a proposé à plusieurs reprises de racheter sa participation à M. Bolloré, porte son différend devant les autorités boursières. M. Bolloré contre-attaque devant le tribunal de commerce de Paris pour faire confirmer le pacte d'actionnaire. M. Bouygues réplique et demande au tribunal de casser le pacte. Dans le même temps, Vincent Bolloré porte sa participation dans Bouygues de 10,2 % à 11,5 % et annonce son intention de monter *très vite à 14 %. Ce qui*, au cours actuel, lui coûterait près de 700 millions de francs ! Mais son groupe – qui compte empocher 600 millions de francs pour la vente de sa part dans Intertechnique (aéronautique) et tire des revenus substantiels de ses plantations en Malaisie et en Indonésie – a les moyens.

M. Bolloré ouvre un autre front : il demande au tribunal de commerce de Versailles une enquête sur l'assemblée générale de Bouygues. *« 770 000 votes par correspondance qui auraient entraîné le rejet* [du dispositif anti-OPA], *ont été rejetés, faute d'être arrivés dans les délais. A-t-on fait le nécessaire pour que ces votes arrivent tardivement ? »*, s'interroge M[e] Prat, l'avocat de M. Bolloré. A mi-mots, son entourage laisse entendre qu'il pourrait avoir eu entente entre le groupe Bouygues et des intermédiaires financiers – Paribas, chargé de la centralisation des votes, et les fonds de placements du Crédit lyonnais – pour ne pas transmettre les votes à temps. Paribas a diligenté une enquête interne pour faire toute la lumière sur l'acheminement des votes par correspondance. Le groupe Bouygues, qui a exceptionnellement fait appel à un huissier pour surveiller la régularité de son assemblée générale, se dit *« scandalisé »*.

Le tribunal de commerce de Versailles a nommé, le 3 août deux experts pour enquêter sur la tenue de l'assemblée générale. Fort de cette première victoire, M. Bolloré compte rallier à sa cause des actionnaires minoritaires et des fonds de pension.

La guerre entre les deux adversaires s'annonce longue. Ils n'ont ni l'un ni l'autre les moyens de mener une bataille boursière de 30 milliards de francs, mais ils sont prêts à utiliser toutes les autres armes à leur disposition. M. Bolloré semble le plus isolé. Mais les « amis » de Bouygues qui se disent nombreux feront payer cher leur soutien. Quelle que soit l'issue du combat, le groupe Bouygues ne sera plus *jamais* comme avant.

Martine Orange

Un pacte de défiance

Signé en trois jours, le pacte d'actionnaires entre Martin Bouygues et Vincent Bolloré a des allures de pacte de défiance. Il ne s'attarde que sur les participations de chacun, les droits de préemption réciproques, l'interdiction de toute autre alliance pendant cinq ans. Un texte très favorable à Vincent Bolloré : celui-ci peut augmenter sa participation jusqu'à 14 % comme il l'entend, alors que Martin Bouygues ne peut pas se renforcer. Si le total des droits de vote *dépasse les 33 %, seuil de déclenchement obligatoire pour une* offre publique d'achat, c'est Martin Bouygues qui doit renoncer à ses droits de vote double.

Au bout de deux ans, si Vincent Bolloré atteint les 14 % du capital, il se retrouve quasiment à égalité de droits de vote avec Martin Bouygues. En cas de désaccord, les deux associés ont la liberté de vote. Enfin, *le droit de préemption ne peut s'exercer que sur la totalité* des titres mis en vente. Ce qui en fait une arme de dissuasion dans un groupe de la taille de Bouygues.

Les forces en présence

● **Le camp Bouygues**
– **les proches** : la famille ; les directeurs du groupe ; les salariés.
– **les administrateurs extérieurs** : Jean Peyrelevade (Crédit lyonnais) ; Georges Chodron de Courcel (BNP) ; Antoine Jeancourt-Galignani (AGF) ; Pierre Barberis (groupe textile VEV) ; Michel Rouger (ex-CDR).
– **les grands actionnaires** : Crédit agricole, AXA, Nippon Life, et des fonds d'investissement comme Capital research.
– **les banques-conseil** : Goldman Sachs et Rothschild (Nicolas Bazire, ancien directeur de cabinet d'Edouard Balladur).
– **les avocats** : cabinet Jean-Michel Darrois.

● **Le camp Bolloré**
– **les proches** : *Jean-*Paul Parayre, vice-président du groupe Bolloré, Jacques Rossi, directeur général, ex-directeur au Crédit lyonnais ; Bernard Esambert, vice-président, par ailleurs vice-président du groupe Lagardère.
– **les conseillers extérieurs** : Antoine Bernheim (associé-gérant chez Lazard, président de Generali) ; Alain Minc (membre du conseil de surveillance de Pinault-Printemps-Redoute).
– **la banque-conseil** : Lazard.
– **les avocats** : cabinet Jean-François Prat.

● **La sphère économique**
– **les soutiens présumés** de Bouygues, intéressés aussi par certaines de ses activités : François Pinault pour la téléphonie mobile, Jean-Luc Lagardère pour TF 1, Bernard Arnault (LVMH) pour TF 1 aussi. Claude Bébéar (AXA) et Albert Frère pourraient apporter leur appui.
– **les intéressés au démantèlement** de Bouygues : Gian Maria Rossignolo, président de Telecom Italia, pour le téléphone mobile en France ; Jérôme Seydoux, président de Pathé, qui convoite TF 1 ; Jean-Marie Messier, PDG de Vivendi (ex-Générale des eaux), favorable à tout ce qui peut affaiblir son concurrent dans le téléphone et la télévision.

● **La sphère politique**
– **Le RPR** : très favorable à Martin Bouygues. Nicolas Sarkozy est un de ses très proches amis et lui sert à l'occasion d'avocat. Hostile à Vincent Bolloré depuis l'affaire de la banque Rivaud, banquier du parti.
– **Le gouvernement** : très prudent sur la question mais ne peut se désintéresser du sort de TF1 et du groupe, très lié aux collectivités locales.

PROFIL

LE CHASSEUR D'HÉRITAGES

Vincent Bolloré n'est pas un personnage courant dans le capitalisme français. Il a construit son groupe, sans fortune personnelle, à coups de conquêtes audacieuses dignes d'un raider anglo-saxon, dont il se défend pourtant d'être une réplique. A quarante-six ans, il a déjà derrière lui un long passé de conquêtes d'entreprises familiales. Il s'est fait une spécialité de la chasse aux « héritages ». Tour à tour, la SCAC, Sofical, Job, Rhin-Rhône, Delmas-Vieljeux, Saga et même la forteresse Rivaud sont tombés dans son escarcelle. Cette fois, il s'attaque à Bouygues et à beaucoup plus fort que lui : ils sont bien peu, dans le milieu des affaires et le monde politique, à souhaiter voir le numéro un européen du BTP, et surtout TF 1, tomber entre ses mains. Mais l'homme a de la ressource. Il a toujours su, dans le passé, séduire, tirer parti des dissensions au sein des familles actionnaires et installer le désarroi. Il a aussi réussi à chaque fois à convaincre des alliés puissants de le suivre : le Crédit lyonnais, bien sûr, *mais aussi* Georges Pébereau (Marceau Investissements) et Claude Bébéar (AXA) lors de la prise de contrôle de Vieljeux. Aujourd'hui, les liens seraient distendus avec le PDG d'AXA.

Le parcours de M. Bolloré commence en 1981, avec le rachat, pour 2 francs – *« deux chèques de 1 franc chacun »* –, de la papeterie de ses ancêtres, au bord de la faillite. Après avoir connu la gloire dans les années 80 et être devenu, presque à l'égal d'un Bernard Tapie, le symbole du ralliement de la France au mythe du capitaine d'industrie, le « manager de l'année 1987 » tombe de haut. Son empire en gestation a failli sombrer dans la récession au début des années 90. En 1993, le groupe Bolloré perd 1 milliard de francs et croule sous 8,5 milliards de dettes. Mais il résiste, vend 3 milliards d'actifs entre 1993 et 1994 et montre des qualités de gestionnaire insoupçonnées. Les 200 millions de francs de chiffre d'affaires des Papeteries Bolloré sont devenus aujourd'hui 23,3 milliards dans les papiers spéciaux, les transports maritimes, le tabac et les plantations d'huile de palme.

M. Bolloré a su ne pas se laisser griser par sa réussite et même mettre un terme à la fréquentation trop assidue des médias. Il a réussi aussi à ne pas être affecté par les tourments judiciaires de son beau-frère, Gérard Longuet. Son goût du secret – il n'a pas de chauffeur –, son habileté financière et son indépendance sont autant d'atouts que de handicaps.

Eric Leser

PROFIL

PRÉNOM : MARTIN

En 1989, Martin Bouygues hérite du groupe fondé par son père. Il semble recevoir un empire en béton armé, consolidé par sa proximité avec l'Etat. Il prend en fait les rênes d'un groupe complexe, alliant le BTP, les services collectifs et TF 1, dont la fragilité a été masquée par la personnalité écrasante de son fondateur. Depuis le début de sa présidence, tout s'est cumulé : crise de ses métiers historiques – le bâtiment et les travaux publics –, affaires judiciaires qui lui valent trois mises en examen, enfin attaque boursière à la suite d'une trop grande dispersion du capital du temps de Francis Bouygues.

Simple bachelier, Martin, fils cadet de Francis n'était pas a priori le dauphin désigné du roi du BTP. Centralien, Nicolas semblait avoir le profil idéal. Mais, pressé de prendre le pouvoir, le fils aîné ne put s'entendre avec son père. Francis choisira donc Martin, après avoir été impressionné par ses résultats à la SAUR dans les services collectifs.

Entré, à vingt-trois ans, dans le groupe, en 1975, comme conducteur de travaux sur le chantier parisien des Halles, M. Bouygues crée en 1978 la société Maison Bouygues. Nommé membre du conseil d'administration de *Bouygues en 1982, Francis lui* confiera en 1986 un second secteur-clé : la responsabilité de la SAUR, puis deviendra vice-président du conseil d'administration du groupe en 1987, avant d'en prendre la présidence.

Depuis, M. Bouygues n'a rien renié de l'héritage paternel, s'attachant à développer toutes les activités du groupe : le chiffre d'affaires est passé de 56 à 91 milliards de francs en neuf ans. Sa principale création sera d'engager le groupe dans le téléphone mobile. Un investissement de 23 milliards de francs financé aux deux tiers par l'endettement.

M. Bouygues a gardé à leur poste les barons de l'empire, comme Patrick Le Lay à TF 1 et surtout Michel Derbesse, le directeur général du groupe, qui y travaille depuis quarante ans. Paradoxalement, la seule personne à avoir claqué jusqu'à présent la porte est... Corinne Bouygues, qui a quitté la régie publicitaire *de TF 1, en désaccord avec* Patrick Le Lay, soutenu par Martin.

C'est sans doute parce qu'il le jugeait affaibli par ces dissensions familiales, par plusieurs mises en examen et par une coûteuse *diversification dans le téléphone*, que Vincent Bolloré est parti à l'assaut du groupe. Mais, jusqu'à présent, l'état-major comme les salariés font bloc autour du PDG.

Frédéric Lemaître

هكذا من الإهمال

LES DÉPARTEMENTALES DE L'INFORMATION

« La Presse de la Manche » et la nostalgie du « scoop »

Depuis l'affaire Luchaire, le quotidien de Cherbourg essaie, non sans peine, de maintenir une tradition d'enquêtes

CHERBOURG
de notre envoyée spéciale

Vendredi 28 février 1986, en première page de *La Presse de la Manche*, le titre s'étalait en grosses lettres : *« EXCLUSIF. Trois cargos de munitions ont quitté le port pour Bander-Abbas : le rapprochement franco-iranien passe-t-il par Cherbourg ? »* La veille de cette « Une » inattendue pour un journal local, Daniel Jubert, le directeur de la rédaction, a hésité. L'information était d'importance, mais les médias parisiens allaient-ils accorder foi à un petit quotidien du Nord-Cotentin ? *« Si on lançait cette information et que personne ne la reprenait, on coulait. Si elle était reprise, on était hors d'eau »*, se souvient Jean Levallois, aujourd'hui rédacteur en chef adjoint. Treize ans plus tard, il apprécie toujours avec reconnaissance la dépêche de l'Agence France-Presse qui, la première, a fait écho à la découverte du journal cherbourgeois. Voilà qu'un modeste quotidien départemental, fondé il y a plus de cent ans par Jean-Baptiste Biard, un ouvrier du Livre, se retrouvait sous les feux de la rampe pour avoir publié une enquête retraçant la route vers l'Iran de trois cargos chargés d'obus. C'était le début de « l'affaire Luchaire ». Carte maritime et le répertoire des Lloyd's à l'appui, *La Presse de la Manche* révélait la rupture par la France, de 1982 à 1986, de l'embargo sur les ventes d'armes destinées à Khomeiny. Le scandale d'Etat qui éclaboussa, pendant trois ans, le gouvernement et la classe politique française était parti de Cherbourg.

La Presse, comme on l'appelle ici, voulait sans doute faire oublier son « ratage » de 1969. Cette année-là, dans la nuit du 24 décembre, cinq vedettes lance-missiles israéliennes avaient déjà bravé l'embargo décrété par le général de Gaulle. On avait alors reproché au journal, pourtant aux avant-postes d'observation des chantiers navals et des 400 cargos qui transitent chaque jour au large de Cherbourg, de ne pas avoir eu le courage de révéler l'information.

Pendant la seconde guerre, le journal, qui s'appelait alors *Cherbourg Eclair*, avait été accusé de collaboration. Rebaptisé *La Presse cherbourgeoise* à la Libération, il a été confié par le fondateur Biard à son gendre, Marc Gustianini, qui s'était illustré dans la Résistance. Devenu *La Presse de la Manche* en 1953, le *« journal d'information laïc et républicain »* allait rester aux mains de la famille Gustianini jusqu'en 1990, date de son rachat par *Ouest-France*.

Aujourd'hui, les six rédacteurs permanents de Cherbourg se souviennent à peine de l'affaire Luchaire. L'équipe a été totalement renouvelée. *Seul Jean Levallois conserve un lien avec l'historique enquête du quotidien.* Daniel Jubert et Jean-Pierre Beuve, les deux journalistes récompensés en 1987 *par la Fondation Mumm pour leur* « scoop », ont quitté le journal depuis plusieurs années.

Daniel Jubert, qui avait soutenu, lors de la vente, la candidature du groupe Hersant contre celle de *Ouest-France*, est parti s'occuper des périodiques polonais de la Socpresse. De son côté, Jean-Pierre Beuve, à qui *La Presse* devait les vérifications des routes maritimes depuis son poste de correspondant à Coutances, poursuit sa route de journaliste local à *Ouest-France* (Caen).

> « Chez nous, personne n'est dans un moule et on a tous une grosse influence sur le résultat final »

La Presse de la Manche a entamé sa *troisième vie, depuis sa prise de* contrôle par le groupe de François-Régis Hutin. Payé une fortune – 80 millions de francs alors qu'il avait été évalué 35 millions de francs –, le petit quotidien lutte aujourd'hui contre l'asphyxie. Il est cantonné au nord de la presqu'île, sans espoir de développement – *« on ne va pas aller donner à lire aux poissons »*, sourit Jean Levallois – dans une agglomération cherbourgeoise qui se vide.

Il est bloqué au sud par *Ouest-France*, qui vend l'essentiel de ses 35 000 exemplaires au-dessous des *« marais inondables »*. Depuis le rachat par le groupe rennais, qui *contrôle toute velléité* de son petit concurrent vers le sud, les moyens manquent et la rédaction reste très artisanale malgré ses 25 000 exemplaires vendus quotidiennement.

« On fait tout dans l'urgence, parfois avec des éclairs de génie, parfois on pond de grosses catastrophes », reconnaît Philippe Lebarillier, le rédacteur en chef. Pas évident de travailler quand les pellicules de photos sont toujours acheminées par « hors-sac » depuis La Glacerie, Octeville ou Bricquebec par les chauffeurs de bus de ligne qui les déposent (*« quand ils n'oublient pas »*) dans la boîte aux lettres du journal.

Mais, *« même si on a la tête dans le guidon, on arrive quand même à faire un vrai journal »*, affirme le patron de la petite équipe dont l'humeur est, malgré le crachin, au beau fixe. Les journalistes, auteurs en moyenne de trois ou quatre articles chaque jour – avec les cinq correspondants à Saint-Lô, Valogne et sur la côte ouest, et un important réseau d'échotiers –, se réjouissent de leur liberté : *« Chez nous, personne n'est dans un moule et on a tous une grosse influence sur le résultat final »*, explique l'une des rédactrices.

Ils regrettent simplement que la page consacrée à l'état civil reste la première lue au détriment des pages d'investigation ou de reportage. La plupart estiment être *« encore aujourd'hui aux premières loges pour toutes les affaires de pétrole, de drogue, parce qu'on connaît les gens qui surveillent »*. Et tentent, entre faits divers du bocage et des côtes des Isles, de maintenir ce qui peut apparaître aujourd'hui comme la tradition de grand reportage et de l'investigation cherbourgeoise.

Florence Amalou



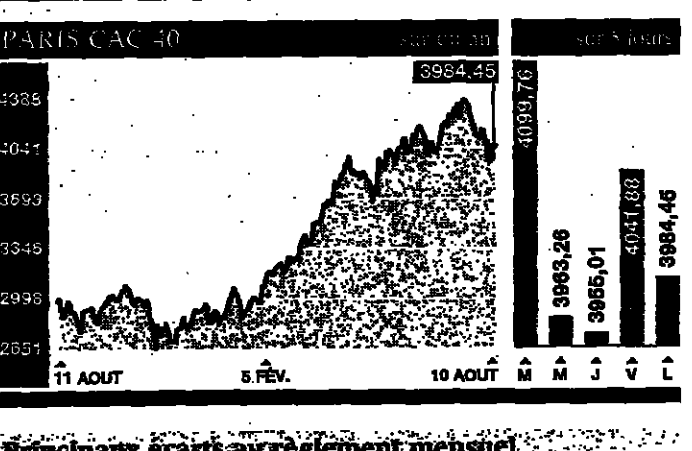
▸ DIFFUSION
25 872 exemplaires

▸ ZONE DE *DIFFUSION*
Le Cotentin

▸ CONCURRENCE DANS LE COTENTIN :
en nombre d'exemplaires

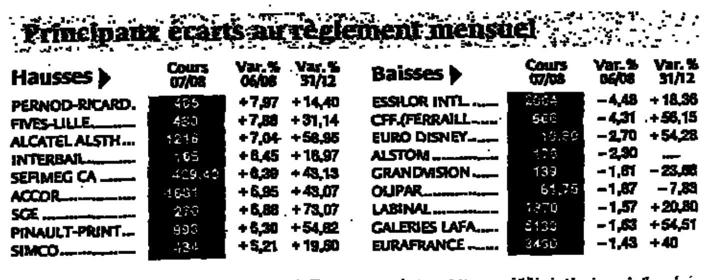
Presse de la Manche	Ouest-France	La Manche libre (hebd.)
25 872	35 000	

▸ CRÉATION	1889
▸ GROUPE	Ouest-France
▸ RÉDACTION	28 journalistes



LA PRESSE DE LA MANCHE

Bienvenue au « Norway »



Rendez-vous mythique

L'équipe d'accueil sur le port

Gains + 4-6-12-8-7

TABLEAU DE BORD

ÉCONOMIE

L'inflation allemande inférieure à 1 %

LES PRIX à la consommation ont augmenté de 0,3 % en Allemagne en juillet, ce qui porte leur hausse sur un an à 0,9 %, selon un chiffre définitif publié lundi 10 août par l'Office allemand des statistiques. Il s'agit du niveau le plus faible depuis la réunification.

■ La compétitivité des entreprises allemandes s'est détériorée en 1997, selon une enquête de la Fédération des chambres de commerce et d'industrie allemandes. La part de l'Allemagne dans le commerce mondial a diminué de 0,7 % par rapport à 1996 et se situait en 1997 à 10 %.

■ **FRANCE : la balance des paiements courants** a enregistré un excédent de 21,736 milliards de francs en mai après un excédent de 21,073 milliards en avril, selon des chiffres provisioires publiés lundi par le ministère de l'économie et des finances.

■ **CORÉE DU SUD : les investissements étrangers directs** ont augmenté de 203,4 % en juillet par rapport à la même période de 1997 pour atteindre 1,24 milliard de dollars (7,4 milliards de francs), ont annoncé des responsables du ministère de l'économie.

■ **CHINE : l'utilisation des réserves des banques** est une clef du maintien de la croissance du pays, a estimé dans le journal *China Daily* Li Guobin, économiste auprès du centre d'informamiste de l'Etat. La banque centrale devrait, selon lui, pratiquer des opérations de marché pour recycler une partie de ces réserves vers des investissements d'infrastructures.

■ **RUSSIE : la sécheresse a coûté** 7 milliards de roubles (7,2 milliards de francs) dont 3 milliards de roubles perdus pour l'agriculture, a indiqué un représentant au ministère de l'agriculture.

Indices boursiers

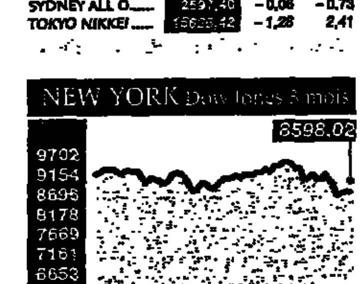
Europe 12 h 30 ▸	Cours 10/08	Var. % 07/08	Var. % 31/12
PARIS CAC 40	3984,45	−1,42	32,86
- SBF 120	2668,12	−1,22	31,51
- SBF 250	2581,96	−0,47	32,75
- SECOND MAR.	2311,48	−0,03	27,70
- MIDCAC	1964,58	0,16	24,98
LONDRES FT100	5606,40	−1,30	9,17
AMSTERDAM AEI	1179,21	−0,02	29,08
BRUXELLES BEL	3469,45	−0,77	43,46
FRANCFORT D30	5557,27	−0,43	30,77
MADRID IBEX35	10097,50	−1,18	39,17
MILAN MIB30	35256	−0,90	41,35
SUISSE SMI	7854,59	−1,24	25,36
STOXX 666	266,29	−0,87	—
EURO STOXX 326	304,49	−0,81	—
STOXX 50	3310,70	−1,10	—
EURO STOXX 50	3321,55	−0,81	—

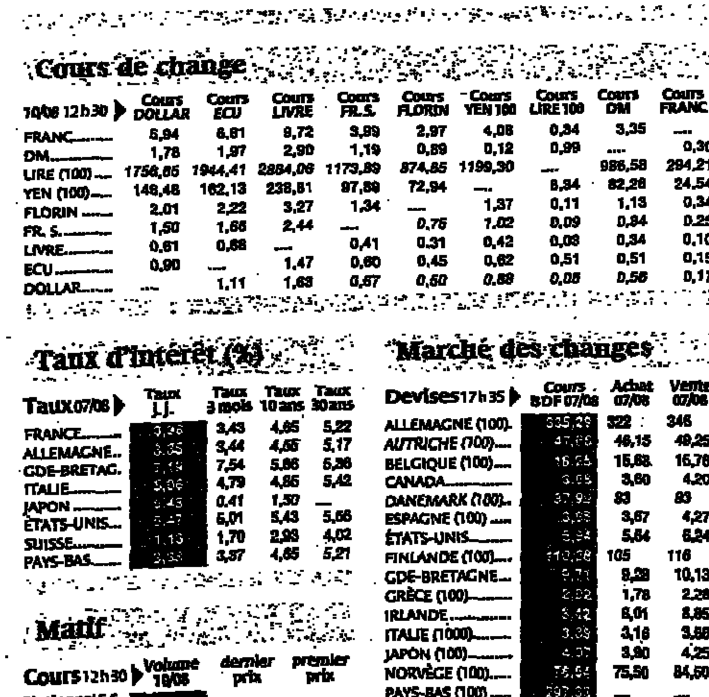
Monde ▸	Cours 07/08	Var. % veille	Var. % 31/12
NEW YORK DJ	8598,02	0,24	8,72
- SP 500	1092,45	−0,02	12,26
- NASDAQ	1846,77	0,84	17,80
BUENOS-AIRES M.	592,00	−3,31	−22,48
JOHANNESBURG	7722,50	−1,21	4
MEXICO BOLSA	229,59	−3,43	−31,37
SANTIAGO IPSA	66,93	−0,78	−23,82
SAO PAULO BOU.	8319	−3,82	−8,61
TORONTO FSE L	6641,03	−0,52	−0,87
ASIE 10 h 15	10/08	07/08	31/12
BANGKOK SET	16,24	−3,73	−37,49
HONGKONG H.	7064,63	0,23	−34,40
SÉOUL	35,97	−0,61	−15,28
SINGAPOUR ST.	1039,27	−2,48	−32,07
SYDNEY ALL O.	2597,40	−0,06	−0,73
TOKYO NIKKEI	15626,42	−1,28	2,41

Principaux écarts au règlement mensuel

Hausses ▸	Cours 07/08	Var. % 06/08	Var. % 31/12
PERNOD-RICARD	405	+7,97	+14,40
FIVES-LILLE	430	+7,88	+31,14
ALCATEL ALSTH	1216	+7,04	+58,95
INTERBAIL	105	+6,45	+16,97
SEFIMEG CA	429,40	+6,39	+43,13
ACCOR	1661	+5,95	+43,07
SGE	270	+5,88	+73,07
PINAULT-PRINT	993	+5,30	+54,82
SIMCO	434	+5,21	+19,50

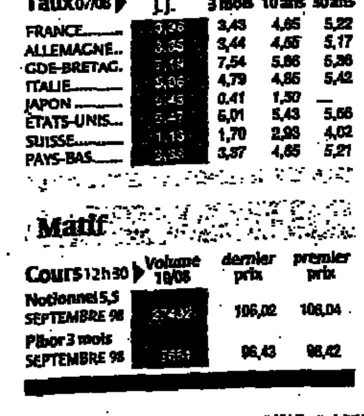
Baisses ▸	Cours 07/08	Var. % 06/08	Var. % 31/12
ESSILOR INTL	2384	−4,48	+18,36
CFF.(FERRAILL	566	−4,31	+56,15
EURO DISNEY	13,89	−2,70	+54,28
ALSTOM	176	−2,30	—
GRANDVISION	139	−1,61	−23,88
OLIPAR	61,75	−1,67	−7,89
LABINAL	1370	−1,57	+20,80
GALERIES LAFA.	3130	−1,63	+54,51
EURAFRANCE	3450	−1,43	+40





Cours de change

10/08 12 h 30 ▸	Cours DOLLAR	Cours ECU	Cours LIVRE	Cours FR.S.	Cours FLORIN	Cours YEN 100	Cours LIRE 100	Cours DM	Cours FRANC
FRANC	5,94	6,61	9,72	3,99	2,97	4,08	0,34	3,35	—
DM	1,78	1,97	2,90	1,19	0,89	0,12	0,99	—	0,30
LIRE (100)	1756,85	1944,41	2884,06	1173,89	874,85	1199,30	—	986,58	294,21
YEN (100)	146,48	162,13	238,81	97,89	72,94	—	8,34	82,28	24,54
FLORIN	2,01	2,22	3,27	1,34	—	1,37	0,11	1,13	0,34
FR. S.	1,50	1,66	2,44	—	0,75	1,02	0,09	0,84	0,25
LIVRE	0,61	0,68	—	0,41	0,31	0,42	0,03	0,34	0,10
ECU	0,90	—	1,47	0,60	0,45	0,62	0,51	0,51	0,15
DOLLAR	—	1,11	1,63	0,67	0,50	0,68	0,05	0,56	0,17

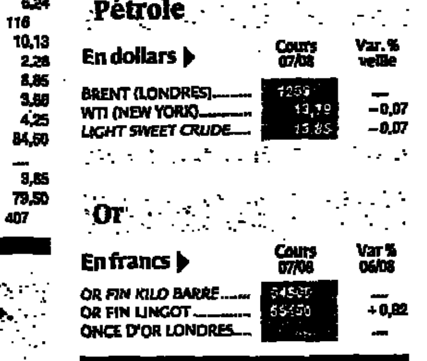


Taux d'intérêt (%)

Taux 07/08 ▸	Taux j.j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	3,36	3,43	4,65	5,22
ALLEMAGNE	3,35	3,44	4,55	5,17
GDE-BRETAG.	7,19	7,54	5,66	5,36
ITALIE	5,06	4,79	4,85	5,42
JAPON	0,45	0,41	1,50	—
ÉTATS-UNIS	5,47	5,01	5,43	5,66
SUISSE	1,18	1,70	2,93	4,02
PAYS-BAS	3,35	3,37	4,65	5,21

Matif

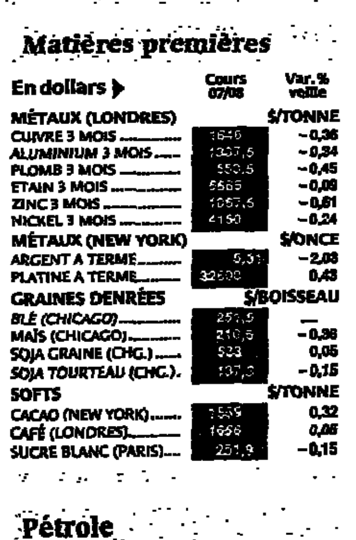
Cours 12 h 30 ▸	Volume 10/08	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5 SEPTEMBRE 98	27432	106,02	106,04
Pibor 3 mois SEPTEMBRE 98	3553	96,43	96,42



Marché des changes

Devises 17 h 35 ▸	Cours BDF 07/08	Achat 07/08	Vente 07/08
ALLEMAGNE (100)	335,29	322	346
AUTRICHE (100)	47,66	46,15	49,25
BELGIQUE (100)	16,25	15,68	16,76
CANADA	3,85	3,60	4,20
DANEMARK (100)	87,92	83	93
ESPAGNE (100)	3,93	3,67	4,27
ÉTATS-UNIS	5,94	5,64	6,24
FINLANDE (100)	110,28	105	116
GDE-BRETAGNE	9,71	9,28	10,13
GRÈCE (100)	2,02	1,78	2,28
IRLANDE	8,42	8,01	8,85
ITALIE (1000)	3,39	3,16	3,66
JAPON (100)	4,07	3,90	4,25
NORVÈGE (100)	78,56	75,50	84,50
PAYS-BAS (100)	297,33	—	—
PORTUGAL (100)	3,27	2,96	3,65
SUÈDE (100)	74,25	69,60	79,50
SUISSE (100)	393,79	383	407

Toutes les valeurs du CAC40 sur le site Web « Le Monde ».
www.lemonde.fr



Matières premières

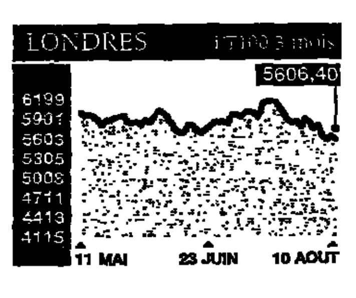
En dollars ▸	Cours 07/08	Var. % veille
MÉTAUX (LONDRES)		$/TONNE
CUIVRE 3 MOIS	1646	−0,36
ALUMINIUM 3 MOIS	1337,5	−0,34
PLOMB 3 MOIS	550,5	−0,45
ETAIN 3 MOIS	5565	−0,09
ZINC 3 MOIS	1057,5	−0,61
NICKEL 3 MOIS	4150	−0,24
MÉTAUX (NEW YORK)		$/ONCE
ARGENT A TERME	5,31	−2,08
PLATINE A TERME	32600	0,43
GRAINES DENRÉES		$/BOISSEAU
BLÉ (CHICAGO)	251,5	—
MAÏS (CHICAGO)	210,5	−0,38
SOJA GRAINE (CHG.)	533	0,05
SOJA TOURTEAU (CHG.)	137,3	−0,15
SOFTS		$/TONNE
CACAO (NEW YORK)	1559	0,32
CAFÉ (LONDRES)	1666	0,06
SUCRE BLANC (PARIS)	251,9	−0,15

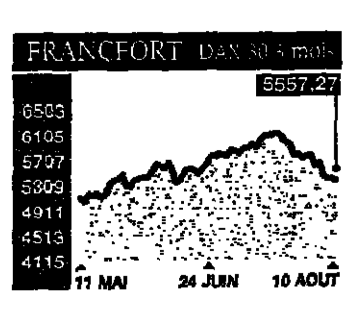
Pétrole

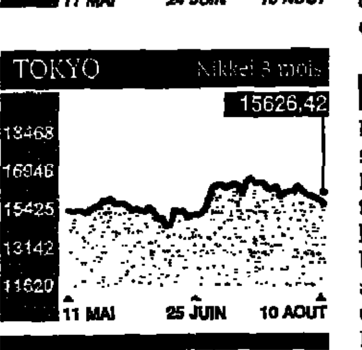
En dollars ▸	Cours 07/08	Var. % veille
BRENT (LONDRES)	1250	—
WTI (NEW YORK)	13,79	−0,07
LIGHT SWEET CRUDE	13,85	−0,07

Or

En francs ▸	Cours 07/08	Var % 06/08
OR FIN KILO BARRE	64900	—
OR FIN LINGOT	65450	+0,82
ONCE D'OR LONDRES	[illegible]	—







MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

LUNDI 10 AOÛT à midi, l'indice CAC 40 s'est replié de 1,34 %, à 3 987,90 points. L'action Thomson-CSF a figuré en tête des baisses après l'annonce d'un chiffre d'affaires stable sur le semestre. Les autres valeurs de défense, Alcatel, Dassault aviation et Intertechnique ont suivi ce mouvement. France Télécom et Elf Aquitaine ont également pesé sur la tendance.

FRANCFORT

LUNDI 10 AOÛT, la Bourse allemande a débuté la semaine sur une note hésitante. Après avoir gagné 0,23 %, l'indice Dax s'est replié de 0,25 %, à 5 585,10 points. Vendredi 7 août, il avait gagné 1,27 %, à 5 598,31 points. L'action Daimler Benz avait progressé de 4,28 % après l'annonce des modalités de la fusion avec Chrysler.

TOKYO

LUNDI 10 AOÛT, l'indice Nikkei a perdu 1,28 %, à 15 626,42 points. Les valeurs bancaires ont fortement baissé. Les opérateurs craignent que l'opposition ne retarde l'adoption des lois de restructuration du système bancaire dont l'examen a débuté lundi.

NEW YORK

VENDREDI 7 AOÛT, la Bourse de New York a terminé la séance sur un gain de 0,24 %, à 8 598,01 points. Le ralentissement des créations d'emplois en juillet du fait de la grève chez General Motors a éloigné les craintes d'un relèvement des taux directeurs de la Réserve fédérale.

CHANGES

LUNDI 10 AOÛT, le dollar a poursuivi sa hausse par rapport au yen. Les cambistes, déçus par la prestation du premier ministre japonais à la veille du week-end, ont porté le billet vert au plus haut depuis huit ans à 146,64 yens. Le dollar a gagné du terrain à 5,96 francs et 1,78 marks.

هكذا من الاصل

RÈGLEMENT MENSUEL

LUNDI 10 AOUT

Liquidation : 24 août
Taux de report : 3,63
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 PARIS ↘ -1,56 %
CAC 40 : 3979,02

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% + -	% variation 31/12 (1)
B.N.P. (T.P)	1035	1014	- 2,02	+ 4,53
Cr.Lyonnais(T.P.)	975	970	- 0,51	+ 5,43
Renault (T.P.)	3104	3099	- 0,16	+ 23,12
Saint Gobain(T.P.)	1280	1280	—	—
Thomson S.A (T.P)	1000,90	1008	+ 0,70	+ 6,10
Accor	1601	1559	- 2,62	+ 39,32
AGF	365,50	362,50	- 0,82	+ 13,67
Air Liquide	904	886	- 1,99	+ 5,79
Alcatel Alsthom	1216	1175	- 3,37	+ 53,59
Alstom	178	179,10	+ 0,61	—
Altran Techno. #	1292	1301	+ 0,69	+ 182,82
Atos CA	1390	1400	+ 0,71	+ 30,41
Axa	789	775	- 1,77	+ 68,41
Bail Investis.	838	840	+ 0,23	+ 5,13
Bazar Hot. Ville	694	685	- 1,29	+ 14,93
Bertrand Faure	427	414,30	- 2,97	- 3,17
BIC	370	366,30	- 1	- 14,61
BIS	621	640	+ 3,05	+ 30,47
B.N.P.	499	489	- 2	+ 52,86
Bollore Techno.	1165	1155	- 0,85	+ 53,58
Bongrain	3210	3064	- 4,54	+ 20,62
Bouygues	1077	1081	+ 0,37	+ 58,50
Bouygues Offs.	235	230,10	- 2,08	- 8,72
Bull#	74	73,80	- 0,27	+ 16,40
Canal +	1169	1146	- 1,96	+ 2,41
Cap Gemini	951	925	- 2,73	+ 93,23
Carbone Lorraine	408	411	+ 0,73	+ 9,30
Carrefour	3626	3572	- 1,48	+ 15,75
Casino Guichard	490	495	+ 1,02	+ 47,76
Casino Guich.ADP	345	342	- 0,86	+ 29,79
Castorama Dub.(Li)	1080	1072	- 0,74	+ 46,84
C.C.F.	519	506	- 2,50	+ 22,86
Cegid (Ly)	1065	1089	+ 2,25	+ 77,65
Cerus Europ.Reun.	40,85	41	+ 0,36	+ 18,84
CFF.(Ferrailles)	666	643	- 3,45	+ 50,78
CGIP	3110	3078	- 1,02	+ 42,80
Chargeurs	396,50	403	+ 1,63	+ 17,94
Christian Dalloz	663	662	- 0,15	- 4,61
Christian Dior	680	670	- 1,47	+ 8,50
CIC - ACTIONS "A"	587	585	- 0,34	—
Ciments Francais	350	338	- 3,42	+ 46,32
Clarins	545	543	- 0,36	+ 17,52
Club Mediterranee	523	524	+ 0,19	+ 25,39
Coflexip	550	561	+ 2	+ 35,63
Colas	1288	1290	+ 0,15	+ 48,13
Comptoir Entrep.	14,95	14,95	—	+ 20,56
Comptoirs Mod.	3159	3125	- 1,07	+ 41,61
CPR	472	474	+ 0,42	- 3,26
Cred.Fon.France	94	94	—	—
Credit Lyonnais CI	650	646	- 0,61	+ 106,38
CS Signaux(CSEE)	568	565	- 0,52	+ 202,13
Damart	4575	4500	- 1,63	+ 8,43
Danone	1647	1664	+ 1,03	+ 54,79
Dassault-Aviation	1830	1777	- 2,89	+ 30,66
Dassault Systemes	301	300	- 0,33	+ 63,48
De Dietrich	339,90	340	+ 0,02	+ 22,30
Deveaux(Ly)#	998	995	- 0,30	+ 42,14
Dev.R.N-P.Cal Li #	63	63	—	+ 38,76
Dexia France	840	836	- 0,47	+ 19,94
DMC (Dollfus Mi)	119	124,50	+ 4,62	+ 16,35
Dynaction	206	206,40	+ 0,19	+ 34,90
Eca	1550	1565	+ 0,96	+ 29,33
Eiffage	459	465,30	+ 1,37	+ 79,29
Elf Aquitaine	711	700	- 1,54	—
Eramet	211,70	209	- 1,27	- 8,33
Eridania Beghin	1190	1155	- 2,94	+ 22,74
Essilor Intl	2240	2189	- 2,27	+ 25,61
Essilor Intl.ADP	2004	2051	+ 2,34	+ 21,14
Esso	530	526	- 0,75	+ 6,47
Eurafrance	3430	3410	- 0,58	+ 39,18
Euro Disney	10,80	10,60	- 1,85	+ 51,42
Europe 1	1578	1540	- 2,40	+ 16,75
Eurotunnel	6,90	6,80	- 1,44	+ 31,52
Fimalac SA	700	704	+ 0,57	+ 47,28
Finextel	116,50	118	+ 1,28	+ 9,76
Fives-Lille	480	475	- 1,04	+ 29,78
France Telecom	406	399,20	- 1,67	+ 82,86
Fromageries Bel	5300	5140	- 3,01	+ 19,47
Galeries Lafayette	5130	5160	+ 0,58	+ 55,42
Gascogne	547	547	—	—
Gaumont #	447,80	449	+ 0,26	+ 2,62
Gaz et Eaux	319	314	- 1,56	+ 27,10
Geophysique	700	699	- 0,14	- 9,22
G.F.C.	620	623	+ 0,48	+ 18,66
GrandVision	189	191	+ 1,05	- 22,85
Groupe Andre S.A.	645	650	+ 0,77	+ 7,61
Groupe GTM	610	600	- 1,63	+ 48,14
Gr.Zannier (Ly) #	142	142	—	+ 5,81
Guilbert	889	886	- 0,33	+ 3,26
Guyenne Gascogne	2300	2270	- 1,30	+ 22,04
Hachette Fili.Med.	1450	1440	- 0,68	+ 15,28
Havas Advertising	1200	1181	- 1,58	+ 52,93
Imetal	736	745	+ 1,22	- 0,48
Immeubl.France	455	455	—	+ 26,03
Infogrames Enter.	365	366	+ 0,27	+ 90,12
Ingenico	170	173	+ 1,76	+ 46,98
Interbail	165	160	- 3,03	+ 13,43
Intertechnique	2240	2165	- 3,34	+ 64,01
ISIS	606	609	- 0,16	- 8,33
Jean Lefebvre	472	—	—	+ 38,41
Klepierre	1150	1150	—	+ 52,11
Labinal	1870	1843	- 1,44	+ 19,85
Lafarge	588	581	- 1,19	+ 48,97
Lagardere	247,50	245,40	- 0,84	+ 23,31
Lapeyre	454,90	454	- 0,19	+ 36,96
Lebon (Cie)	260	260	—	[illegible]
Legrand	1559	1508	- 3,33	+ 25,88
Legrand ADP	959	945	- 1,45	+ 34,50
Legris indust.	258	253	- 1,93	+ 21,06
Locindus	791	795	+ 0,50	+ 7,28
L'Oreal	3392	3338	- 1,59	+ 41,74
LVMH Moet Hen.	1111	1075	- 3,24	+ 7,60
Marine Wendel	1078	1090	+ 1,11	+ 59,35
Metaleurop	46,05	46,35	+ 0,65	[illegible]
Metrologie Inter.	20	20	—	+ 25
Michelin	310,90	303	- 2,54	[illegible]
Montupet SA	295,10	302	+ 2,33	[illegible]
Moulinex	131,20	133,10	+ 1,44	- 10,40
Natexis	383	385	+ 0,52	[illegible]
Norbert Dentres.#	248,90	257,50	+ 3,45	+ 49,27
Nord-Est	124,80	121	- 3,04	+ 0,83
Nordon (Ny)	461	451	- 2,16	+ 12,65
NRJ #	1285	1261	- 1,86	[illegible]
Olipar	61,75	61,70	- 0,08	+ 7,91
Paribas	610	604	- 0,98	[illegible]
Pathe	1095	1100	+ 0,45	[illegible]
Pechiney Act Ord A	228,10	229	+ 0,39	[illegible]
Pernod-Ricard	405	402	- 0,74	+ 18,56
Peugeot	1165	1138	- 2,31	[illegible]
Pinault-Print.Red	993	995	+ 0,20	[illegible]
Plastic Omn.(Ly)	803	803	—	[illegible]
Primagaz	521	515	- 1,15	[illegible]
Promodes	3597	3515	- 2,27	+ 48,76
Publicis #	950	926	- 2,52	[illegible]
Remy Cointreau	113,90	114	+ 0,08	[illegible]
Renault	318,80	319,50	+ 0,21	[illegible]
Rexel	578	578	—	+ 23,90
Rhodia	143	145,90	+ 1,60	—
Rhone Poulenc A	311,30	306,70	- 1,47	+ 13,76
Rochefortaise Com.	670	655	- 2,23	+ 27,82
Rochette (La)	25,25	25	- 0,99	—
Royal Canin	318	319	+ 0,31	+ 9,34
Rue Imperiale(Ly)	8480	8480	—	+ 65,80
Sade (Ny)	236,50	241	+ 1,90	+ 23,58
Sagem SA	4465	4425	- 0,89	[illegible]
Saint-Gobain	1020	1030	+ 0,98	+ 20,46
Salvepar (Ny)	540	519	- 3,88	+ 31,78
Sanofi	681	664	- 2,49	[illegible]
Saupiquet (Ns)	524	521	- 0,57	[illegible]
Schneider SA	396,50	388,20	- 2,09	+ 18,70
SCOR	399	397	- 0,50	[illegible]
S.E.B.	699	695	- 0,57	[illegible]
Sefimeg CA	429,40	423	- 1,49	[illegible]
SEITA	274	274,60	+ 0,21	[illegible]
Selectibanque	81,20	79,30	- 2,33	[illegible]
SFIM	768	770	+ 0,26	—
SGE	270	272,50	+ 0,92	[illegible]
Sidel	446,50	440	- 1,45	[illegible]
Silic CA	1090	1092	+ 0,18	[illegible]
Simco	484	474	- 2,06	[illegible]
S.I.T.A.	1400	1391	- 0,64	[illegible]
Skis Rossignol	108,50	105	- 3,22	[illegible]
Soc.Fonc.Lyon.#	900	900	—	[illegible]
Societe Generale	1257	1240	- 1,35	[illegible]
Sodexho Alliance	1039	1003	- 3,46	+ 24,86
Sogeparc (Fin)	419	425	+ 0,95	[illegible]
Sommer-Allibert	296	[illegible]	- 0,33	[illegible]
Sophia	260	[illegible]	- 0,38	[illegible]
Spir Communic. #	434,90	[illegible]	- 0,89	[illegible]
Strafor Facom	500	[illegible]	+ 2	[illegible]
Suez Lyon.des Eaux	1032	[illegible]	- 1,16	[illegible]
Synthelabo	901	[illegible]	+ 1,33	[illegible]
Technip	602	[illegible]	+ 0,33	[illegible]
Thomson-CSF	239	[illegible]	- 4,60	[illegible]
Total	625	[illegible]	- 1,12	[illegible]
UIF	454	[illegible]	- 2,64	[illegible]
Unibail	765	[illegible]	- 1,30	[illegible]
Union Assur.Fdal	869	[illegible]	- 2,18	[illegible]
Usinor	76,85	[illegible]	- 1,10	[illegible]
Valeo	533	[illegible]	- 0,75	[illegible]
Vallourec	355	[illegible]	- 1,40	[illegible]
Via Banque	170	[illegible]	+ 1,17	[illegible]
Vivendi (ex CGE)	1277	[illegible]	- 1,56	[illegible]
Worms (ex.Someal)	106	[illegible]	+ 0,94	[illegible]
Zodiac ex.dt divid	1437	[illegible]	- 0,83	[illegible]
Elf Gabon	929	[illegible]	- 0,96	[illegible]

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% + -	% variation 31/12 (1)
ABN Amro Hol.#	147	[illegible]	- 1,08	[illegible]
Adecco S.A.	2958	[illegible]	+ 0,30	[illegible]
Adidas-Salomon AG#	789	[illegible]	+ 0,38	[illegible]
ALLIANZ AG	2080	[illegible]	—	[illegible]
American Express	606	[illegible]	- 0,82	[illegible]
Anglo American #	185	[illegible]	+ 3,78	[illegible]
Anglogold Ltd #	257,10	[illegible]	+ 1,12	[illegible]
Amgold #	225	[illegible]	+ 0,93	[illegible]
Arjo Wiggins App.	17	[illegible]	—	[illegible]
A.T.T. #	347	[illegible]	+ 0,74	[illegible]
Banco Santander #	161,90	[illegible]	- 1,85	[illegible]
Barrick Gold #	98,90	[illegible]	+ 0,10	[illegible]
B.A.S.F. #	252,50	[illegible]	+ 1,38	[illegible]
Bayer #	261,80	[illegible]	- 1,64	[illegible]
Crown Cork ord.#	238,70	[illegible]	—	[illegible]
Crown Cork PF CV#	215	[illegible]	—	[illegible]
Daimler Benz #	608	[illegible]	+ 1,31	[illegible]
De Beers #	97,30	[illegible]	- 1,23	[illegible]
Deutsche Bank #	460,90	[illegible]	- 1,97	[illegible]
Diageo PLC reg.#	70	[illegible]	- 3	[illegible]
Dresdner Bank	337	[illegible]	- 2,04	[illegible]
Driefontein #	27,50	[illegible]	+ 1,27	[illegible]
Du Pont Nemours #	383,50	[illegible]	- 2,34	[illegible]
Eastman Kodak #	499	[illegible]	+ 0,40	[illegible]
East Rand #	1,25	[illegible]	- 1,60	[illegible]
Echo Bay Mines #	12	[illegible]	+ 0,41	[illegible]
Electrolux #	95	[illegible]	—	[illegible]
Equant N.V.	251	[illegible]	+ 4,38	[illegible]
Ericsson #	160	[illegible]	- 2,50	[illegible]
Ford Motor #	313	[illegible]	+ 0,15	[illegible]
Gencor act.regr.	10,35	[illegible]	- 7,24	[illegible]
General Elect. #	533	[illegible]	- 0,93	+ 37,59
General Motors #	424,40	[illegible]	+ 0,75	+ 21,37
Gle Belgique #	934	[illegible]	- 0,64	[illegible]
Harmony Gold #	24,20	[illegible]	—	[illegible]
Hitachi #	34,60	[illegible]	- 0,72	[illegible]
Hoechst #	261,70	[illegible]	- 3,13	+ 19,29
I.B.M #	793	[illegible]	- 2,64	+ 23,52
I.C.I #	75	[illegible]	- 1,53	- 20,57
Ito Yokado #	269	[illegible]	+ 0,89	[illegible]
Kingfisher plc #	45	[illegible]	+ 5,88	+ 9,54
Matsushita #	87,50	[illegible]	- 2,80	- 3,02
Mc Donald's #	365,30	[illegible]	- 0,08	+ 28,16
Merck and Co #	726	[illegible]	+ 1,51	+ 14,92
Mitsubishi Corp.#	35,80	[illegible]	- 2,23	- 22,22
Mobil Corporat.#	387,50	[illegible]	+ 0,30	[illegible]
Morgan J.P. #	714	[illegible]	+ 2,80	[illegible]
Nestle SA Nom. #	12110	[illegible]	- 1,07	[illegible]
Nipp. MeatPacker #	67,60	[illegible]	- 1,92	[illegible]
Nokia A	505	[illegible]	- 2,57	[illegible]
Norsk Hydro #	252	[illegible]	- 2,34	[illegible]
Petrofina #	2245	[illegible]	+ 0,66	[illegible]
Philip Morris #	256	[illegible]	- 0,15	[illegible]
Philips N.V #	492,90	[illegible]	- 0,68	[illegible]
Placer Dome Inc #	62,20	[illegible]	- 0,48	[illegible]
Procter Gamble	470,10	[illegible]	+ 0,40	[illegible]
Quilvest	333	[illegible]	—	[illegible]
Randfontein #	10,65	[illegible]	- 4,69	[illegible]
Rio Tinto PLC #	65,50	[illegible]	+ 1,52	[illegible]
Royal Dutch #	290	[illegible]	- 0,24	[illegible]
Sega Enterprises	101	[illegible]	- 3,66	[illegible]
Schlumberger #	357	[illegible]	- 2,01	[illegible]
Shell Transport #	35,30	[illegible]	+ 4,24	[illegible]
Siemens #	406,10	[illegible]	+ 0,59	[illegible]
Sony Corp. #	481	[illegible]	+ 2,70	[illegible]
STmicroelectronics	386,20	[illegible]	+ 0,85	[illegible]
Sumitomo Bank #	50,20	[illegible]	- 4,48	[illegible]
T.D.K #	424,20	[illegible]	- 1,34	[illegible]
Telefonica #	293,90	[illegible]	- 1,32	[illegible]
Toshiba #	23,80	[illegible]	- 1,68	[illegible]
Unilever #	390,20	[illegible]	+ 0,46	[illegible]
United Technol. #	534	[illegible]	+ 0,74	[illegible]
Volkswagen A.G #	549	[illegible]	- 5,10	[illegible]
Yamanouchi #	123	[illegible]	- 2,43	[illegible]
Zambia Copper	12,10	[illegible]	- 3,30	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
LUNDI 10 AOUT

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
Nat.Bq. 9% 91-02	—	6,953 o
CEPME 9% 89-99 CA#	105,08	8,852 d
CEPME 9% 92-06 TSR	126,60	1,258
CFD 9,7% 90-03 CB	121,55	5,023 o
CFD 8,6% 92-05 CB	122,62	4,335 ↓
CFF 10% 88-98 CA#	101,12	3,082 d
CFF 10,25%90-01CB#	114,10	4,240
CLF 8,9% 88-00 CA#	107,91	1,878
CNA 9% 4/92-07	—	2,490
CRH 8,6% 92/94-03	—	1,060
CRH 8,5% 10/87-88#	102,51	3,749
EDF 8,6% 88-89 CA#	106,40	4,218
EDF 8,6% 92-04 #	120,06	2,969
Finansder 9%91-06#	129,10	6,411
Finansd.8,6%92-02#	113,70	4,665 ↓
Floral9,75% 90-99#	105,10	8,534
OAT 9/85-98 TRA	—	4,098
OAT TMB 87/99 CA#	100,01	1,506 ↑
OAT 8,125% 89-99 #	103,21	1,781
OAT 8,50%90/00 CA#	106,99	3,284
OAT 85/00 TRA CA#	101,30	5,068
OAT 10%5/85-00 CA#	—	2,137
OAT 89-01 TME CA#	—	8,327
OAT 10% 90-01 ecu	—	3,603 o
OAT 7,5%7/86-01CA#	109,25	8,390
OAT 8,5% 91-02 ecu	113,60	3,516 ↑
OAT 8,5% 87-02 CA#	116,56	6,078
OAT 8,50% 89-19 #	143,47	6,800
OAT.8,50%92-23 CA#	146	2,562 d
SNCF 8,8% 87-94CA	104,27	4,629
Suez Lyon.Eaux 90	1081	—

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel	34	34,85
Baccarat (Ny)	900	900
Bains C.Monaco	795	808
Bque Transatlantl. ◆	252,10	252,10
Bidermann Intl ◆	110	110
Champex (Ny) ◆	19,50	21,45 d
C.I.T.R.A.M. (B) ◆	3010	3010
Continental Ass.Ly.	731	731
Darblay ◆	505	505
Didot Bottin ◆	848	848
Eaux Bassin Vichy ◆	2733	2733
Electr.Madagascar	186	[illegible]
Elect.Strasbourg ◆	800	[illegible]
Ent.Mag. Paris ◆	1610	1610
Fichet Bauche	59	57,85
Fidei	63	[illegible]
Finalens ◆	251	252
F.I.P.P. ◆	255,10	255,10
Foncere (Cie)	925	930
Foncina # ◆	596	596
Francarep	322	330
From. Paul-Renard ◆	1051	1051
Generali Fce Assur	2100	2098
Gevelot	1144	1143
Grd Bazar Lyon(Ly) ◆	214,50	214,50
G.T.I (Transport)	448	[illegible]
Immobail ◆	241	[illegible]
Immobanque	675	[illegible]
Lucia ◆	84	[illegible]
Monoprix	519	[illegible]
MLPC International	570	[illegible]
Metal Deploye	425	[illegible]
Mors	7,10	[illegible]
M.R.M. (Ly)	460	[illegible]
Navigation (Nle)	156,10	[illegible]
ONA 100 DH ◆	750	[illegible]
Optorg	470,90	[illegible]
Exa.Clairefont(Ny) ◆	998	[illegible]
Paris Orleans	351	[illegible]
Promodes (CI) ◆	2430	[illegible]
PSB Industries Ly	699	[illegible]
Raynal Roq.ex.SAP ◆	400	[illegible]
Rougier #	355	[illegible]
Saga	240	[illegible]
S.I.P.H. ◆	250	[illegible]
Sofragi ◆	5010	[illegible]
Taittinger	4890	[illegible]
Tour Eiffel ◆	545	[illegible]
Vermandoise Sucr.	6380	[illegible]
Vicat	621	[illegible]
Caves Roquefort	2240	[illegible]
Elyo	375	[illegible]
Finaxa	655	[illegible]
Gaillard (M) ◆	1700	[illegible]
Gd Moul.Strasbourg ◆	2041	[illegible]
Hotel Lutetia	573	[illegible]
Hotels Deauville ◆	985	[illegible]
L.Bouillet (Ly) ◆	371,40	[illegible]
Lloyd Continental ◆	11500	[illegible]
Matussiere Forest	66,10	[illegible]
Moncey Financiere ◆	3140	[illegible]
Part-Dieu(Fin)(Ly)	120	[illegible]
Poliet ◆	539	[illegible]
Sabeton (Ly)	700	[illegible]
Sanse (Ly)	1350	[illegible]
Sechilienne (Ly)	1378	[illegible]
Sucr.Pithiviers	3400	[illegible]
Tanneries Fce (Ny) ◆	260	[illegible]
Teleflex L.Dupont#	110	[illegible]
Union Gle Nord(Li) ◆	280	[illegible]

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	575	[illegible]
Fiat Ord.	23,35	[illegible]
Gold Fields South	61	[illegible]
Kubota Corp.	14	[illegible]
Montedison act.ep.	9,45	[illegible]
Olympus Optical	66	[illegible]
Robeco	644	[illegible]
Rodamco N.V.	147,10	[illegible]
Rolinco	562	[illegible]
Sema Group Plc #	62	[illegible]
Solvay SA	447,50	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
LUNDI 10 AOUT

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #	53,95	53,95
AFE #	957	955
Aigle #	550	545
Albert S.A (Ns) ◆	236,90	236,90
Arkopharma #	459	462
Assystem #	290	282
Bque Picardie (Li) ◆	1050	1050
Bque Tarneaud(B)#	404,30	400,90
Bque Vernes ◆	150	150
Beneteau CB#	730	730
B I M P.	135,20	136,30
Boiron (Ly)#	424,90	424
Boisset (Ly) #	790	790
But S.A.	307	305
C.E.E #	180	180
Change Bourse (M)	201	208
CNIM CA#	250	254
Codetour	361,10	361,10
Comp.Euro.Tele-CET ◆	410	410
Conflandey #	314	310
C.A. Hte Normandie	318,50	318
C.A. Paris IDF	905	905
C.A.Ille & Vilaine	306	306
C.A.Loire Atl.# Ns	308	308
C.A.Pas de Calais	590	595
C.A.du Nord#(Li)	470	465
C.A. Oise CCI	350	355
C.A. Somme CCI	339	335
C.A.Toulouse (B)	435	435
Groupe J.C.Darmon	638	635
Devernois (Ly)	524	[illegible]
Ducros Serv.Rapide	34,70	35
Emin-Leydier (Ly)#	380	359
Europ.Extinc.(Ly)	374	365,20
Expand s.a.	278	278
Factorem	810	815
Faiveley #	178	178
Finacor	31	30
Fininfo	1050	1048
Assur.Bq.Populaire	615	612
Gautier France	372	360
Gel 2000	38,10	38,20
GEODIS #	433	426
GFI Industries #	275,50	298,80
Girodet (Ly) #	22,10	22,10
GLM S.A.	207,90	207,90
Gpe Guillin # Ly ◆	275	275
Kindy #	130	138
Guerbet S.A.	195	195
Hermes intl	435	435
Hurel Dubois	945	930
ICBT Groupe #	183,90	180,10
I.C.C.#	185	184,90
ICOM Informatique	545	543
Idianova ◆	96	98
Int. Computer #	70,50	70,50
IPBM ◆	57	57
M6-Metropole TV	1010	1010
Manitou #	980	982
Manutan	541	550
Marie Brizard #	605	[illegible]
Maxi-Livres/Profr.	53,10	53
Mecelec (Ly) ◆	95,70	95,70
MGI Coutier #	285,50	284
Monneret Jouets Ly#	150	150
Naf-Naf #	90	91
NSC Groupe (Ny)	870	870
Oret #	884	890
Paul Predault	163,90	165
P.C.W. 19	—	[illegible]
Petit Boy #	109,90	[illegible]
Phyto-Lierac #	223,90	[illegible]
Pochet ◆	780	[illegible]
Poujoulat Ets (Ns)	212	[illegible]
Radiall #	670	[illegible]
Robertet #	1115	[illegible]
Rouleau-Guichard ◆	263,70	[illegible]
Securidev #	88,60	[illegible]
Smoby (Ly) #	540	[illegible]
Sofco (Ly) ◆	12	[illegible]
Sofibus	355	355
Sopra #	1985	1975
Steph.Kelian # ◆	73	[illegible]
Sylea	500	499
Teisseire-France	177	178
TF1	945	[illegible]
Thermador Gpe. #	343	[illegible]
Transiciel	580	[illegible]
Trouvay Cauvin #	170	171
Unilog	2400	[illegible]
Union Fin.France	657	[illegible]
Viel et Cie #	145	[illegible]
Vilmorin et Cie #	640	[illegible]
Virbac	440	[illegible]

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
LUNDI 10 AOUT

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Appligène Oncor	31	[illegible]
Belvédère	1021	[illegible]
BVRP	380	[illegible]
Chemunex ◆	14,20	[illegible]
Duran Duboi	333	[illegible]
Eurofins scientific	580	[illegible]
FDM Pharma n.	50	[illegible]
Genset	542	[illegible]
Guyanor action B ◆	6,95	[illegible]
Infonie	178	[illegible]
Joliez-Regol	95,50	[illegible]
La Cie Group	160	[illegible]
Olitec	1200	[illegible]
Omnicom	755	[illegible]
Picogiga	214,90	[illegible]
R2I Santé	410,10	[illegible]
Serp Recyclage	695	[illegible]

MARCHÉ LIBRE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
LUNDI 10 AOUT

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Eurotech ◆	140	[illegible]
Europe Finance Ind. ◆	790	[illegible]
Cibox-LCI ◆	293,50	[illegible]
CTT-SCETA ◆	450	[illegible]
Sté lecteurs du Monde ◆	150	[illegible]
Troc de l'Ile ◆	170	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 7 août

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI		
Agipi Ambition (Axa)	166,83	158,89
Agipi Actions (Axa)	153,93	146,60
BNP — 3615 BNP		
Antigone Trésorie	914477	914477
Natio Court Terme	14670	14670
Natio Court Terme 2	398406	398406
Natio Epargne	2228,85	2206,78
Natio Ep. Croissance	4045,23	3965,91
Natio Ep. Patrimoine	169,86	166,53
Natio Epargne Retraite	198,55	194,66
Natio Epargne Trésor	11760,72	11732,25
Natio Euro Valeurs	1421,96	1394,06
Natio Euro Oblig.	1091,75	1080,92
Natio Euro Opport.	1463,30	1434,61
Natio Euro Perspect.	2236,16	2192,31
Natio Immobilier	1773,15	1738,38
Natio Inter	1156,65	1133,97
Natio Monétaire C	5609,47	5609,47
Natio Monétaire D	5270,01	5270,01
Natio Oblig. LT	235,31	230,70
Natio Oblig. MT C	911,09	[illegible]
Natio Oblig. MT D	880,60	[illegible]
Natio Opportunités	263,97	258,79
Natio Placement C	81120,08	81120,08
Natio Placement D	76221,89	76221,89
Natio Revenus	1138,03	[illegible]
Natio Sécurité	11495,30	11495,30
Natio Valeurs	1801,56	[illegible]
BRED BANQUE POPULAIRE		
Monedien	95593,11	95593,11
Oblig. tres caté.	294,63	290,26
CDC Management		
Livret Bourse Inv. D PEA ◇	1118,66	1086,08
Nord Sud Dévelop. C ◇	2662,62	2657,31
Nord Sud Dévelop. D ◇	2384,76	2380
MULTI-PROMOTEURS CCBP-CDC		
Patrimoine Retraite C ◇	325,86	319,47
Patrimoine Retraite D ◇	308,50	302,45
Sicav Associations C ◇	2485,84	2485,84
CDC TRESOR — Minitel : 3616 CDC TRESOR (1,29 F/mn)		
Fonsicav C ◇	20335,56	20335,56
Mutual. dépôts Sicav C ◇	20031,05	20011,04
CAISSE D'EPARGNE — Sicav en ligne : 08 36 68 09 00 (2,23 F/mn)		
Écur. Act. Futur D PEA ◇	384,08	376,55
Écur. Capitalisation C ◇	271,43	271,43
Écur. Expansion C ◇	86095,52	86095,52
Écur. Géovaleurs C ◇	4550,27	4461,05
Écur. Investis. D PEA ◇	305,58	299,59
Écur. Monépremière ◇	11714,60	11714,60
Écur. Monétaire C ◇	13394,57	13394,57
Écur. Monétaire D ◇	12415,34	12415,34
Écur. Trésorerie C ◇	328,61	328,61
Écur. Trésorerie D ◇	308,11	308,11
Écur. Trimestriel D ◇	2107,45	2107,45
Éparcourt-Sicav D ◇	194,15	194,15
Géoptim C ◇	13865,88	13630,67
Géoptim D ◇	12754,73	12566,24
Horizon C ◇	2924,11	2866,77
Prévoyance Écur. D ◇	106,31	106,31
Sensipremière C ◇	14570,48	14534,14
Fonds communs de placements		
Écur. Capipremière C ◇	12612,04	12586,37
Écur. Sécuripremière C ◇	12464,36	12451,91
CRÉDIT AGRICOLE — INDOCAM Asset Management		
Amplia ◇	123521,26	123521,26
Atout Amérique	211,65	206,49
Atout Asie	74,92	73,10
Atout France Europe	1164,23	1135,83
Atout France Monde	280,02	273,19
Atout Futur C	1135,44	1107,75
Atout Futur D	1057,70	1031,90
Coeris	2073,16	2038,51
Dièze	2794,49	2747,78
Elicash ◇	982441,39	982441,39
Eurodyn	3526,73	3440,71
Indicia ◆	2437,27	2383,57
Indocam Convert. C	16142,06	15671,98
Indocam Convert. D	14776,51	14346,23
Indocam Europe Nouv.	14173,12	13760,31
Indocam Hor. Eur. C	1260,69	1223,97
Indocam Hor. Eur. D	1189,70	1155,05
Indocam Multi Oblig.	1000,66	971,51
Indocam Orient C ◆	147,05	140,38
Indocam Orient D ◆	132,10	126,11
Indocam Unijapon	844,39	805,10
Indocam Str. 5-7 C	2039,91	2005,81
Indocam Str. 5-7 D	1459,33	1434,94
Moné.J C ◇	12286,13	12286,13
Moné.J D ◇	11638,92	11638,92
Oblifutur C	594,05	584,12
Oblifutur D	547,51	538,36
Oraction	1232,70	1202,63
Revenu-Vert	1194,13	1174,17
Sévéa ◆	125,93	122,86
Synthésis	20259,17	19908,95
Univers Actions	297,09	289,84
Uni Associations ◇	121,24	121,24
Uni-Foncier	1890,08	1849,98
Uni-Régions	2253,61	2198,64
Univar C ◇	318,39	318,39
Univar D ◇	298,51	298,51
Univers-Obligations	268,94	264,44
Fonds communs de placements		
Indocam Dollar 3 m. ◆	16481,33	16158,17
Indocam Val. Restr. ◆	18438,80	17901,75
Optalis Dynamiq. C ◆	120,23	117,87
Optalis Dynamiq. D ◆	119,02	116,69
Optalis Équilib. C ◆	118,24	115,92
Optalis Équilib. D ◆	115,23	112,97
Optalis Expansion C ◆	109,74	107,59
Optalis Expansion D ◆	109,74	107,59
Optalis Sérénité C ◆	109,92	107,76
Optalis Sérénité D ◆	105	102,94
Pacte Sol. Logem. ◆	520,92	515,76
Pacte Vert T. Monde ◆	550,34	539,44
CIC BANQUES		
Francic	206,08	[illegible]
Francic Pierre	185,45	[illegible]
Europe Régions	309,47	[illegible]
CIC PARIS		
Associc ◇	1116,40	1116,40
Cicamonde	1901,51	1846,33
Converticic	502,48	[illegible]
Ecocic	1969,09	1911,74
Mensuelcic	10075,42	9975,66
Oblicic Mondial	4182,40	4120,59
Oblicic Régions	1207,59	1189,74
Rentacic	166,51	164,05
CREDIT LYONNAIS		
Euro Solidarité	1441,39	[illegible]
Lion 20000 C	17625,78	[illegible]
Lion 20000 D	16490,47	[illegible]
Lion-Associations C	11505,32	[illegible]
Lion-Associations D	10903,59	[illegible]
Lion Court Terme C	27289,04	[illegible]
Lion Court Terme D	24041,93	[illegible]
LionPlus C	1704,70	[illegible]
LionPlus D	1561,53	[illegible]
Lion Trésor	2552,76	[illegible]
Oblilion	2355,66	[illegible]
Sicav 5000	976,53	[illegible]
Slivafrance	1674,24	[illegible]
Slivam	667,52	[illegible]
Slivarente	261,77	[illegible]
Slivinter	935,62	[illegible]
Trilion	5175,62	[illegible]
Crédit Mutuel		
Avenir Alizes	2793,19	[illegible]
CM Option Dynamique	178,60	[illegible]
CM Option Equilibre	313,43	[illegible]
Créd.Mut.Mid.Act.Fr.	199,05	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Cour.T.	961,85	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Ind.C	204,40	[illegible]
Créd.Mut.Ep.J	23613,79	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Monde	1985,62	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Oblig.	1994,28	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Quatre	1105,70	[illegible]
Fonds communs de placements		
CM Option Modération	113,73	[illegible]
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE		
Asie 2000	331,67	[illegible]
Saint-Honoré Capital	21716,70	[illegible]
St-Honoré March. Emer.	508,43	[illegible]
St-Honoré Pacifique	589,54	[illegible]
St-Honoré Vie Santé	2159,23	[illegible]
LEGAL & GENERAL BANK		
Sécuritaux ◇	1880,55	[illegible]
Stratégie Actions ◆	1220,64	[illegible]
Stratégie Rendement ◆	2139,93	[illegible]
Sicav Info Poste : 08 36 68 50 10 (2,23 F/mn)		
Amplitude Amérique C ◇	132,04	[illegible]
Amplitude Amérique D ◇	131,66	[illegible]
Amplitude Europe C ◇	220,47	[illegible]
Amplitude Europe D ◇	216,19	[illegible]
Amplitude Monde C ◇	1218,58	[illegible]
Amplitude Monde D ◇	1139,49	[illegible]
Amplitude Pacifique C ◇	74,35	[illegible]
Amplitude Pacifique D ◇	73,76	[illegible]
Élanciel France D PEA ◇	260,74	[illegible]
Élanciel Euro D PEA ◇	646,96	[illegible]
Émergence Euro Poste ◇	193,89	[illegible]
Géobilys C ◇	717,42	[illegible]
Géobilys D ◇	671,39	[illegible]
Intensys C ◇	122,60	[illegible]
Intensys D ◇	112,79	[illegible]
Kaleïs Dynamisme C ◇	1326,27	[illegible]
Kaleïs Équilibre C ◇	1201,73	[illegible]
Kaleïs Sérénité C ◇	1127,73	[illegible]
Latitude C ◇	152,83	[illegible]
Latitude D ◇	135,70	[illegible]
Oblitys D ◇	669,81	[illegible]
Plénitude D PEA ◇	268,61	[illegible]
Poste Gestion D ◇	14778,63	[illegible]
Poste Première ◇	41874,96	[illegible]
Poste Première 1-3 ◇	52669,63	[illegible]
Revenus Trimestr. D ◇	5327,32	[illegible]
Thésora C ◇	1072,31	[illegible]
Thésora D ◇	938,17	[illegible]
Trésorys ◇	276476,67	[illegible]
Solstice D ◇	2384,02	[illegible]
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ASSET MANAGEMENT		
Actimonétaire C	39138,04	[illegible]
Actimonétaire D	31007,54	[illegible]
Cadence 1 D	1072,78	[illegible]
Cadence 2 D	1060,79	[illegible]
Cadence 3 D	1062,75	[illegible]
Capimonétaire C	421,58	[illegible]
Capimonétaire D	371,18	[illegible]
Sogeoblig C/D	9910,90	[illegible]
Interoblig C	318,43	[illegible]
Intersélection France D	472,07	[illegible]
Sélect Défensif C	1159,97	[illegible]
Sélect Dynamique C	1416,04	[illegible]
Sélect Équilibre	1317,77	[illegible]
Sélect PEA 2	1312,52	[illegible]
Sogé PEA Europe	1466,39	[illegible]
S.G. France opport. C	2819,03	[illegible]
S.G. France opport. D	2668,51	[illegible]
Sogenfrance C	2811,99	[illegible]
Sogenfrance D	2552,94	[illegible]
Sogépargne D	372,76	[illegible]
Soginter C	339,54	[illegible]

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.



SPORTS La première journée de la saison 1998-1999 du championnat de France de football de première division, qui a eu lieu vendredi 8 et samedi 9 août, a été notamment marquée par la victoire de l'Olympique de Marseille sur le FC Nantes (2-0) devant un Stade-Vélodrome comble. ● QUELQUE 58 000 SPECTATEURS ont assisté à ce match. La nouvelle politique commerciale du club, qui a permis d'attirer près de 37 000 abonnés, explique en grande partie une telle affluence. ● L'AFFLUENCE MOYENNE de cette journée s'établit à 20 158 spectateurs par match, nouveau record de la compétition. ● LE CHAMPION DE FRANCE sortant, le Racing Club de Lens, diminué par de nombreux départs à l'intersaison, a été défait (3-2) à Toulouse. ● LE PARIS-SAINT-GERMAIN a commencé sa saison par une défaite à Bordeaux, malgré de gros efforts de recrutement.

A l'Olympique de Marseille, on recrute aussi le public

Dès la première journée du championnat de France de football 1998-1999, l'OM a joué dans un Stade-Vélodrome comble. Ce succès résulte plus de la politique commerciale du club que d'un « effet Mondial »

MARSEILLE
de notre correspondant régional

Robert Pirès, champion du monde au regard sage, l'a dit après le match, en cherchant un peu ses mots : *« C'est fabuleux, c'est fabuleux ! »* Il venait de découvrir, samedi 8 août, le Stade-Vélodrome de Marseille et ses 58 000 spectateurs enthousiastes. L'ancien Messin pouvait être d'autant plus satisfait qu'il avait adressé une passe décisive à Fabrizio Ravanelli pour le premier but de la saison (49e minute) de l'Italien – qui reste bien l'idole du lieu – et du club. Quand on lui demandait ce que cela faisait d'être ovationné dès l'échauffement, Florian Maurice, lui, a dit : *« C'est émouvant. J'avais un peu l'impression que ça m'était déja arrivé dans mes rêves. »* Jocelyn Gourvennec, qui venait de battre (2-0) ses anciens camarades nantais, n'en revenait pas. *« A la Beaujoire, se souvenait-il, on nous sifflait quand on était 0-0 à la mi-temps. Ici ça pousse tout le temps. »*


AFP
Samedi, pour soutenir leur équipe contre Nantes, ils étaient 58 000.

Pourtant, l'équipe de stars de Rolland Courbis – trois champions du monde en titre (Robert Pirès, Laurent Blanc, Christophe Dugarry), un quart de finaliste dans les buts (l'Allemand Andreas Köpke), un défenseur qui a participé au Mondial (le Sud-Africain Pierre Issa), un recrutement de haut niveau chez les rivaux français (Peter Luccin de Bordeaux, Sébastien Poratto de Monaco) et quelques anciens costauds (Eric Roy, Fabrizio Ravanelli, Cyril Domoraud) – n'a fourni qu'un football très scolaire. *« On a gagné en étant moyens et laborieux »*, expliquait l'entraîneur. Malgré une domination constante des Olympiens, il fallut attendre l'ultime minute du match pour qu'Eric Roy, sur une passe de Christophe Dugarry, trompe d'un tir en cloche des 40 mètres le goal nantais aventureusement sorti.

L'Olympique de Marseille a donc entamé sa saison sportive de la meilleure manière possible, après que son équipe dirigeante eut commencé la sienne au mieux sur le plan financier. Avec 36 045 abonnés, et probablement près de 38 000 d'ici fin août, pour les dix-sept matches du championnat à domicile, l'OM bat de très loin tous les records nationaux. 23 000 abonnements, au tarif de 550 francs, concernent les deux virages, qui contiennent 28 000 places. Ils ont été placés par les associations de supporteurs qui les avaient achetés au club 450 francs. Les autres sont des places numérotées : les prix couraient de 1 400 à 9 000 francs, un tarif spécial (1 000 francs) étant réservé aux enfants accompagnés jusqu'à quinze ans, manière d'attirer les familles. Les effectifs ont donc plus que doublé dans toutes les catégories et cela laisse augurer quelques déçus pour les chocs prestigieux ou les rencontres européennes si l'équipe y fait un bon parcours.

Pour le premier match du championnat de France 1998-1999, cet OM-Nantes joué à guichets fermés, les places restantes ont été vendues en quarante-huit heures pour atteindre finalement le nombre de 58 000 spectateurs. Quant aux cinquante-quatre loges, elles sont occupées à l'année par des sociétés qui ont pour la plupart reconduit leur contrat. Trente autres seraient disponibles qu'elles seraient occupées.

VENUS DE LOIN

Selon la direction du club, les 35 000 « accros » se répartissent en quatre groupes. D'abord les abonnés fidèles qui sont revenus, un peu plus nombreux. Ensuite d'anciens abonnés, repris par la passion et la promesse de victoires. Viennent après des amateurs occasionnels qui ont vite compris qu'à ces tarifs-là, ils récupéreraient facilement leur mise : même si les abonnements sont nominatifs, ils trouveront bien un moyen d'utiliser leur billet s'ils ne peuvent venir eux-mêmes. Il y a enfin de nouvelles recrues encore mal connues d'un club qui compte bien les identifier dès l'automne en commanditant une étude sur son public captif. Premier constat cependant : l'aire géographique d'influence de l'OM s'est élargie. Lors de la saison 1997-1998, elle rayonnait sur une distance équivalant à une heure de trajet en voiture autour de Marseille. Désormais, elle atteint des fidèles jusque dans la Drôme ou l'Hérault.

Cet engouement n'est pas essentiellement dû à la victoire française en Coupe du monde. Au 2 juillet, soit dix jours avant le triomphe des Bleus, 24 500 abonnés s'étaient déja inscrits. La bonne saison 1997-1998 de l'équipe phocéenne, sa participation acquise à la Coupe de l'UEFA et l'assurance qu'un recrutement de haut niveau serait effectué en sont plutôt la cause. Le *timing* de la campagne, l'efficacité améliorée de la gestion, des tarifs mieux différenciés expliquent aussi cette réussite. Le Mondial 1998 et l'enthousiasme qu'il a créé à Marseille auraient, selon le président délégué Jean-Michel Roussier, seulement amplifié un mouvement en cours.

UNE VRAIE ENTREPRISE

Ces données nouvelles permettent à la société anonyme à objet sportif (SAOS) d'envisager son avenir avec tranquillité : les recettes de billeterie seront supérieures aux estimations et atteindront plus du tiers du total des rentrées d'argent, un autre gros tiers viendra du sponsoring (Adidas et Ericsson en sont les poids-lourds) et des partenariats de télévision ; les licences et le marketing boucleront le reste. Deux catalogues (32 et 80 pages) seront les supports majeurs de la vente de produits dérivé estampillés OM – essentiellement du sportswear – qui s'appuie sur huit boutiques. Car, on l'a compris, si l'OM reste un club sportif, la SAOS-OM est de plus en plus une entreprise de spectacles et un diffuseur de chaussures, d'habits et d'objets divers.

Cette évolution est au cœur du conflit qui oppose le président délégué de l'OM, Jean-Michel Roussier, aux différents clubs de supporteurs, qui réclamaient, samedi encore, sa démission par des banderoles cruelles et des mots d'ordre lancés dans les moments creux du match. Les différents groupes ont par exemple refusé de communiquer leurs fichiers d'adhérents et d'abonnés, alors que le club, estimant y avoir droit, les demandait pour pouvoir contacter directement ce public. Tout le problème de l'Olympique de Marseille du président Robert-Louis Dreyfus va être désormais de concilier ces logiques qui ne tiendront ensemble que si, sur le terrain, l'équipe réalise les prouesses promises.

Michel Samson

Lens, champion en titre, commence mal une saison qui ne s'annonce pas très bien

TOULOUSE
de notre envoyé spécial

Champions de France au pays des champions du monde. Il y a quelques semaines, avant que la vague bleue ne fasse chavirer toute une nation, ce sont les Sang et Or lensois qui entraient dans la légende en remportant le premier titre de champion de France de l'histoire du club nordiste. Un succès mérité pour une équipe au style de jeu attachant. Mais comme souvent en pareil cas les lendemains de fête ont été difficiles. La perspective de disputer la prestigieuse Ligue des champions n'a pas été suffisante aux yeux de trois joueurs-clés, qui ont choisi l'argent plutôt que les incertitudes de la gloire.

Avec les départs d'un défenseur emblématique (Jean-Guy Wallemme, parti à Coventry), d'un meneur de jeu décisif (Stéphane Ziani, à La Corogne) et d'un buteur efficace (Anto Drobjnak, à Osaka), le Racing Club de Lens semblait mal parti pour défendre son titre et représenter dignement le football français dans la plus prestigieuse des compétitions continentales. Face à ce début de pillage, l'entraîneur Daniel Leclercq ne cachait pas sa déception, en évoquant notamment le cas Wallemme, parti chercher fortune dans un modeste club anglais. *« S'il y a un joueur qui ne devait pas partir, c'est bien lui. Il devait se sentir concerné par notre avenir à un moment crucial, l'année où on était en train de devenir un grand club »*, avouait-il, il y a quelques jours, à l'hebdomadaire *France Football*.

UN NOUVEAU SPONSOR

Heureusement pour les supporteurs du club nordiste, l'exode s'est arrêté là. Et, en coulisses, l'équipe dirigeante présidée par Gervais Martel a beaucoup travaillé pour que le développement du Racing Club de Lens ne soit pas stoppé net. Sur le marché des transferts, près de 100 millions ont été dépensés pour attirer de jeunes joueurs prometteurs. Stéphane Dalmat, dix-huit ans, en provenance de Châteauroux, Daniel Moreira, vingt ans, de Guingamp, Alex Nyarko, vingt-quatre ans, de Karlsruhe, Cyril Rool, vingt-trois ans, de Bastia, ont débarqué dans le Nord. Quatre joueurs considérés par tous les observateurs comme de futurs « grands ». Sans oublier l'arrivée de Pascal Nouma (vingt-six ans), appelé à remplacer à la pointe de l'attaque Anto Drobjnak. Un recrutement de qualité qui satisfait Daniel Leclercq.

Outre l'arrivée de nouveaux joueurs, le Racing Club de Lens a également continué de développer ses structures. Le nombre d'abonnés a doublé, passant de 9 000 à 18 000, et le budget de fonctionnement du club a grimpé en flèche, de 120 à 185 millions de francs. La saison dernière, le principal sponsor maillot du club, le constructeur automobile coréen Kia, n'avait, en raison de sa situation économique délicate, apporté qu'une somme modeste dans les caisses du Racing. Le titre de champion de France a permis d'attirer cette saison un sponsor beaucoup plus généreux, France Telecom, qui a signé un partenariat de trois ans. Avec un stade Félix-Bollaert rénové et capable d'attirer dans ses loges les nombreux partenaires économiques locaux, le Racing Club de Lens semble voguer vers l'an 2000 avec de réels atouts.

Mais la seule réalité valable reste celle du terrain, et la première sortie des champions de France en titre était attendue avec beaucoup d'intérêt. Le hasard du calendrier avait désigné le splendide Stadium de Toulouse comme lieu de rendez-vous, et c'est sous les yeux intéressés du nouveau sélectionneur Roger Lemerre, ancien entraîneur du club nordiste, que le Racing Club de Lens débutait sa saison, samedi 8 août, face au TFC. Fidèle à ses idées, Daniel Leclercq alignait son équipe en 4-3-3, et au coup d'envoi, les seuls nouveaux joueurs lensois présents sur la pelouse par rapport à la saison passée avaient pour noms Alex Nyarko, Stéphane Dalmat et Pascal Nouma.

« MANQUE DE RIGUEUR »

Quatre-vingt-dix minutes plus tard, le Racing Club de Lens quittait le Stadium avec une défaite méritée (3-2), et personne, côté lensois, ne cachait sa déception. En ayant pourtant mené deux fois au score, les champions de France 1997-1998 ont été incapables de gérer correctement ce match de reprise. Fébriles, figés en défense, les coéquipiers du nouveau capitaine Frédéric Déhu ont encaissé trois buts sur des erreurs individuelles inhabituelles à ce niveau. *« Le manque de rigueur a été flagrant. Il est évident qu'en jouant ainsi en Ligue des champions nous allons à la catastrophe. Il faut que les joueurs se reprennent. Mais la pression qui pèse sur eux est plus dure que la saison passée »*, lançait Gervais Martel à l'issue du match.

A quelques pas de lui, Daniel Leclercq résumait en une phrase la situation : *« Il ne suffit pas de se présenter sur le terrain avec le titre de champion de France pour l'emporter ! »* Visiblement très déçu, l'entraîneur lensois continuait : *« Je suis surpris par l'attitude de mes joueurs. J'étais persuadé que nous allions aborder ce nouveau championnat d'une autre façon ! Ce soir, j'ai noté une absence complète de cohésion entre les lignes. »* Triste constat pour une « première » ratée.

Alain Constant

Paris-Saint-Germain tombe à Bordeaux

AVEC ALAIN GIRESSE désormais aux commandes, le Paris-Saint-Germain a mal débuté le championnat. Logiquement battue (3-1) à Bordeaux par une séduisante formation girondine qui a inscrit trois buts signés Lilian Laslandes, Sylvain Wiltord et Ali Benarbia, l'équipe parisienne, profondément modifiée par rapport à la saison passée, n'a pu sauver l'honneur que grâce à un tir superbe signé Augustine Okocha. Si la star du Nigeria, entrée en cours de jeu, a démontré par moments toute sa classe, les autres recrues parisiennes ont été décevantes, notamment le défenseur international allemand Christian Wörns, à la peine face à Lilian Laslandes. A noter les expulsions du Bordelais Michel Pavon et de la nouvelle recrue parisienne Bruno Carotti.

RECORD D'AFFLUENCE

Dans un Stade-Vélodrome rempli par 58 000 supporteurs, l'Olympique de Marseille a rempli son contrat, battant (2-0), sans panache mais avec réalisme, le FC Nantes grâce à des buts signés Fabrizio Ravanelli et Eric Roy. Bons débuts également du Stade Rennais, entraîné par l'ancien joueur parisien Paul Le Guen, et dont les ambitions sont réelles. Un but signé Laurent Huard a permis aux Bretons de battre l'AJ Auxerre. La surprise est venue de Toulouse, où les champions en titre du RC Lens ont été logiquement battus 3-2 après avoir pourtant mené deux fois au score.

Le duel de l'Est entre deux promus s'est achevé sur un match nul (1-1). Le vétéran irlandais Tony Cascarino a ouvert le score pour Nancy avant que Kofi Fiawoo n'égalise à la dernière minute pour Sochaux. A Strasbourg, le Racing local n'a pu venir à bout de Lyon (0-0) alors que Montpellier arrachait le match nul (2-2) dans les arrêts de jeu à Bastia. Comme prévu, les records d'affluence ont été battus à l'occasion de cette première journée, la moyenne s'établissant à 20 158 spectateurs par match.

● **Les résultats :** Toulouse-Lens 3-2 ; Bordeaux-PSG 3-1 ; Le Havre-Metz 0-0 ; Lorient-Monaco 1-2 ; Marseille-Nantes 2-0 ; Strasbourg-Lyon 0-0 ; Bastia-Montpellier 2-2 ; Rennes-Auxerre 1-0 ; Nancy-Sochaux 1-1.

● **Le classement :** 1. Bordeaux, Marseille, Toulouse, Monaco, Rennes 3 points ; 6. Bastia, Montpellier, Sochaux, Nancy, Lyon, Strasbourg, Le Havre, Metz 1 pt ; 14. Lorient, Auxerre, PSG, Nantes 0 pt.

En D 2, Guingamp s'impose à Lille

L'affiche de la première journée du championnat de deuxième division opposait Lille à Guingamp, deux équipes qui évoluaient la saison dernière à l'étage supérieur. Devant près de 10 000 spectateurs, les Nordistes ont été battus à domicile, samedi 8 août, sur le score de 2 buts à 1, par une surprenante formation bretonne pourtant privée de sa plus célèbre recrue de l'intersaison, Jean-Pierre Papin. Les trois autres vainqueurs de la journée sont Troyes (2-1 face à Cannes), Laval (2-1 contre le promu Ajaccio) et Gueugnon (2-1 devant Caen). Les six autres rencontres se sont terminées sur un match nul : Red Star-Wasquehal 0-0 ; Saint-Etienne - Sedan 1-1 ; Nice-Châteauroux 1-1 ; Nîmes-Niort 1-1 ; Valence-Amiens 1-1 ; Le Mans-Beauvais 1-1.

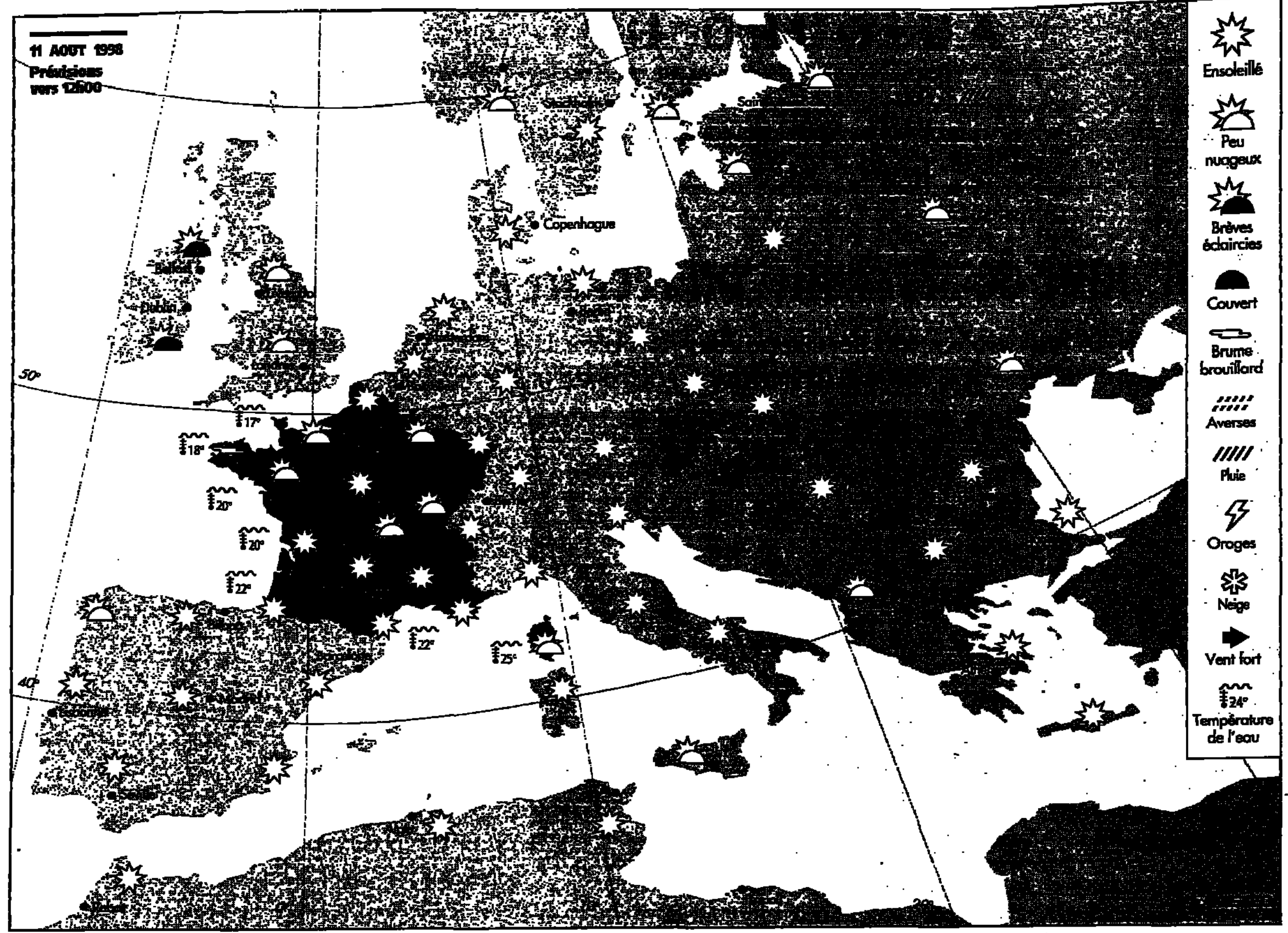
Tennis : Mary Pierce bat Martina Hingis puis se blesse

HANDICAPÉE PAR UNE BLESSURE au quadriceps droit, la Française Mary Pierce s'est inclinée, dimanche 9 août, en finale du tournoi de San Diego (Etats-Unis) 6-3, 6-1 face à l'Américaine Lindsay Davenport. Mary Pierce s'était blessée le matin même, au lendemain de sa brillante victoire (3-6, 7-6 (9-7), 6-2) sur la Suissesse Martina Hingis, numéro un mondiale. *« Le service, le déplacement, tout mon jeu a été affecté* [par ma blessure]. *Et pour affronter Lindsay, il faut être au sommet... »*, a déclaré Mary Pierce, qui devrait, malgré cette défaite, gagner trois places au prochain classement mondial et atteindre le 13e rang.

DÉPÊCHES

■ **ATHLÉTISME : deux records de France ont été améliorés,** samedi 8 août, à Monaco, lors du meeting Herculis. Mustapha Essaïd a couru le 3 000 m en 7 min 30 s 78 (contre 7 min 34 s 46 pour El Himer, le 29 juillet à Paris). Sur 1 500 m, Driss Maazouri a porté le record national à 3 min 31 s 59 (contre 3 min 32 s 37 par Eric Dubus, le 12 juillet 1995 à Nice).

■ **LOTO : résultats des tirages nº 63 du Loto,** effectués samedi 8 août. **Premier tirage :** 17, 24, 26, 41, 46, 49, numéro complémentaire le 42. Rapports pour six bons numéros : 8 294 125 francs ; pour cinq bons numéros et le complémentaire : 211 335 francs ; pour cinq bons numéros : 7 300 francs ; pour quatre bons numéros et le complémentaire : 346 francs ; pour quatre bons numéros 173 francs ; pour trois bons numéros et le complémentaire : 34 francs ; pour trois bons numéros : 17 francs. **Second tirage :** 7, 16, 22, 27, 29, 39, numéro complémentaire le 14. Rapports pour six bons numéros : 31 727 665 francs ; pour cinq bons numéros et le complémentaire : 96 840 francs ; pour cinq bons numéros : 6 295 francs ; pour quatre bons numéros et le complémentaire : 262 francs ; pour quatre bons numéros : 131 francs ; pour trois bons numéros et le complémentaire : 26 francs ; pour trois bons numéros : 13 francs.



LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **FRANCE.** Après les environs de Paris, l'Institut géographique national publie, dans la série « Une ville et ses environs », *Lyon et ses environs*, une carte routière et touristique au 1/150 000 couvrant une zone allant de Mâcon à Romans-sur-Isère et de Roanne à Annecy. Prix : 23 F. A noter également, dans la série « Culture et environnement », un Beaujolais au 1/80 000 (46 F), édité avec l'Union interprofessionnelle des vins du Beaujolais, et une France VTT et randonnées cyclo (29 F) au 1/1 000 000 avec parcours par niveaux de difficulté, centres VTT, stages, etc.

■ **HÔTELS.** La nouvelle édition du Guide 1998/1999 des hôtels Accor rassemble les 3 000 établissements du groupe présents sur les cinq continents avec les marques Sofitel, Novotel, Mercure, Jardins de Paris, Pannonia, Ibis, Etap Hotel, Formule 1, Motel 6, Parthenon, Hotelia et les labels Atria, Coralia et Thalassa. Nouveautés : la présence des 107 restaurants Courte-Paille en France et des restaurants Lenôtre à Paris, une présentation des marques du groupe et des informations sur ses autres secteurs d'activité. Disponible dans les hôtels Accor, ce guide est également envoyé sur simple appel téléphonique au 01-60-87-90-00.

■ **ÉTATS-UNIS.** L'extension, début 1999, du centre de conventions de La Nouvelle-Orléans se traduira par une augmentation de la capacité hôtelière de la ville. Plus de 7 400 chambres seront ainsi mises sur le marché d'ici à 2002, soit une augmentation de 26 % du parc hôtelier, qui compte déjà 27 500 chambres.

Chaleur persistante

MARDI, une vaste zone anticyclonique s'étend de l'Atlantique à l'Europe de l'Est. Elle favorise encore les apports d'air chaud sur une grande partie du pays. Le matin des nuages bas circuleront le long de certaines côtes puis la journée sera chaude et ensoleillée sur l'ensemble des régions et quelques foyers orageux pourront se développer sur le relief.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – Sur la Bretagne et la Basse-Normandie les brouillards seront nombreux le matin. Belles apparitions du soleil l'après-midi. Sur les pays de Loire, journée ensoleillée. Les températures seront comprises entre 20 degrés près des côtes bretonnes et 35 degrés dans l'intérieur.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Les passages de nuages élevés n'empêcheront pas une journée dominée par le soleil. Les températures resteront caniculaires de l'Ile-de-France au Centre où elles atteindront 34 à 39 degrés.

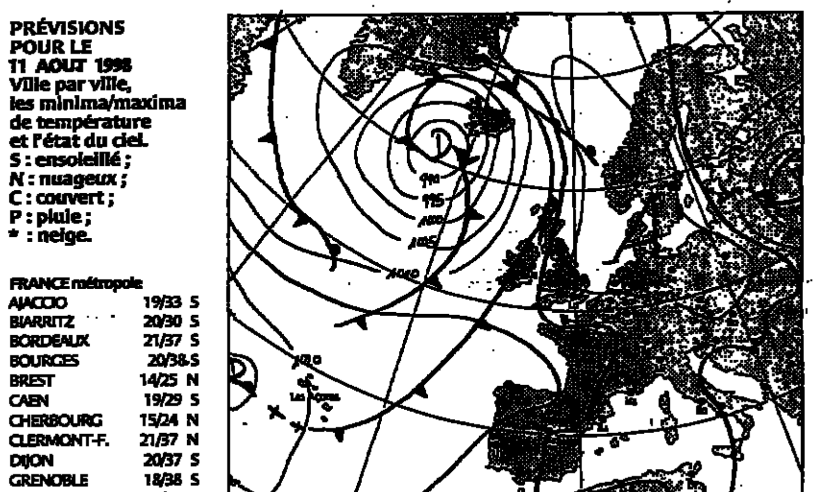
Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Des nuages d'altitude voileront parfois le ciel sans altérer le beau temps. Les températures de l'après-midi resteront très élevées, entre 35 et 39 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Au lever du jour les brouillards seront présents le long des côtes atlantiques. Ils se dissiperont progressivement et le soleil brillera sur l'ensemble des régions. En fin d'après-midi et soirée des orages éclateront sur les Pyrénées. Les températures maximales atteindront 35 à 38 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – La journée sera ensoleillée. L'après-midi des cumulus se développeront sur le Massif Central et les Alpes et des orages éclateront çà et là. Les températures maximales, toujours caniculaires, seront voisines de 38 ou 39 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Le matin les entrées maritimes favoriseront la présence de nuages bas sur le Languedoc-Roussillon. Le soleil dominera le reste de la journée mais des orages pourront éclater sur les Alpes. Les températures seront comprises entre 29 et 37 degrés.

PRÉVISIONS POUR LE 11 AOUT 1998
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel.
S : ensoleillé ; N : nuageux ; C : couvert ; P : pluie ; * : neige.



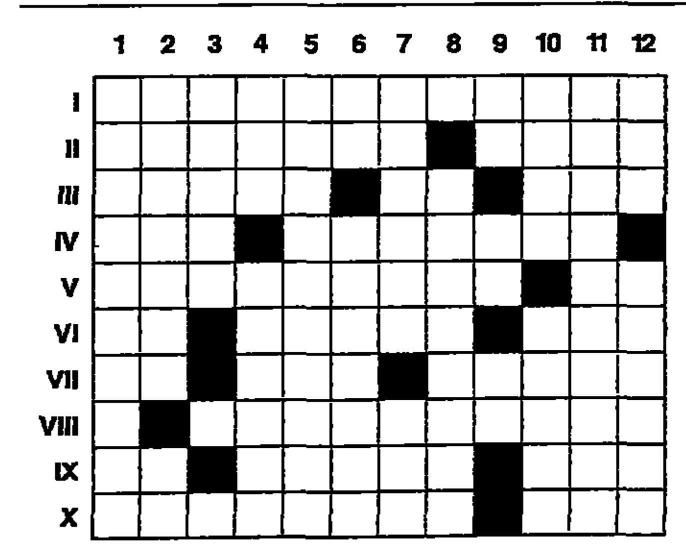
Situation le 10 août à 0 heure TU — *Prévisions pour le 12 août à 0 heure TU*

FRANCE métropole		NOUMEA	20/24 N	BUCAREST	13/30 S	MILAN	23/37 S	VENISE	22/33 S	SANTIAGO/CHI	-2/13 S	ASIE-OCÉANIE	
AJACCIO	19/33 S	PAPEETE	21/27 S	BUDAPEST	16/30 S	MOSCOU	13/15 P	VIENNE	15/30 S	TORONTO	19/25 N	BANGKOK	26/33 C
BIARRITZ	20/30 S	POINTE-A-PIT.	25/31 N	COPENHAGUE	14/19 S	MUNICH	14/33 S			WASHINGTON	23/29 P	BOMBAY	28/30 P
BORDEAUX	21/37 S	ST-DENIS-RÉ.	20/25 S	DUBLIN	14/22 N	NAPLES	23/35 S	AMÉRIQUES				DJAKARTA	26/32 C
BOURGES	20/38 S			FRANCFORT	20/35 S	OSLO	13/20 C	BRASILIA	15/29 S	AFRIQUE		DUBAI	33/42 S
BREST	14/25 N	EUROPE		GENEVE	19/33 S	PALMA DE M.	21/34 S	BUENOS AIR.	6/13 S	ALGER	20/32 S	HANOI	27/33 C
CAEN	19/29 S	AMSTERDAM	16/27 S	HELSINKI	9/17 N	PRAGUE	13/29 S	CARACAS	25/30 P	DAKAR	27/30 N	HONGKONG	27/30 P
CHERBOURG	15/24 N	ATHENES	26/34 S	ISTANBUL	23/27 S	ROME	23/35 S	CHICAGO	19/26 S	KINSHASA	20/28 N	JERUSALEM	26/33 S
CLERMONT-F.	21/37 N	BARCELONE	24/30 S	KIEV	12/21 N	SEVILLE	23/38 S	LIMA	16/19 C	LE CAIRE	25/35 S	NEW DEHLI	29/34 N
DIJON	20/37 S	BELFAST	14/19 N	LISBONNE	19/31 S	SOFIA	16/28 S	LOS ANGELES	18/22 N	MARRAKECH	23/36 S	PEKIN	22/31 S
GRENOBLE	18/38 S	BELGRADE	15/31 S	LIVERPOOL	14/22 S	ST-PETERSB.	11/17 S	MEXICO	12/23 S	NAIROBI	14/22 C	SEOUL	26/31 S
LILLE	16/30 S	BERLIN	15/30 S	LONDRES	17/27 S	STOCKHOLM	13/21 S	MONTREAL	21/26 P	PRETORIA	6/24 S	SINGAPOUR	26/30 P
LIMOGES	22/36 S	BERNE	17/33 S	LUXEMBOURG	22/33 S	TENERIFE	19/27 S	NEW YORK	24/27 P	RABAT	21/28 N	SYDNEY	9/17 S
LYON	22/38 S	BRUXELLES	17/30 S	MADRID	22/38 S	VARSOVIE	12/21 S	SAN FRANCIS.	15/23 S	TUNIS	23/34 S	TOKYO	24/32 C
MARSEILLE	19/33 S												
NANCY	17/36 S												
NANTES	19/34 S												
NICE	23/31 S												
PARIS	18/35 S												
PAU	20/36 S												
PERPIGNAN	20/31 S												
RENNES	16/31 N												
ST-ETIENNE	19/37 N												
STRASBOURG	19/37 S												
TOULOUSE	20/36 S												
TOURS	19/37 S												
FRANCE outre-mer													
CAYENNE	24/31 N												
FORT-DE-FR.	26/31 P												

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 98190

SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).



HORIZONTALEMENT

I. Préparation des grains. – II. Discours sur le feu. Napoléon y régna un petit bout de temps. – III. Toile de mauvaise qualité. L'iridium. D'un auxiliaire. – IV. Annonce la fin. Refermé avec délicatesse. – V. Prépare la suite avant la fin. Barrée au milieu. – VI. Cours préparatoire. Faite pour se faire remarquer. Transparence du diamant. – VII. Patrie d'Abraham. Décoration urbaine. Ramassages illégaux. – VIII. Partagent le vivre et le couvert pour quelque temps. – IX. Négation. Eut Sénèque comme précepteur. Grande école ouverte à tous. – X. Attirent l'attention. Lentilles.

VERTICALEMENT

1. S'entend de loin, même s'il n'a rien à dire. – 2. S'entend de loin, mais lui a quelque chose à dire. Passée au pré. – 3. Plantes potagères. – 4. Forme de rire. Seins familiers. – 5. Supplices proches du saut à l'élastique sans élastique. – 6. Organisation syndicale. Support mural. – 7. Pape auréolé. Donné comme modèle. – 8. Passèrent à tabac. – 9. Pour tracer droit. Un demi tour. Un tour complet. – 10. Prennent l'eau de toutes parts. Préparation de l'œuvre. – 11. Marque un temps de pose. – 12. Bien arrivée. Ont décidé de rembourser leur dette ancienne.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 98189

HORIZONTALEMENT

I. Point-virgule. – II. Optera. Aérés. – III. Néologisme. – IV. Trust. Raï. Da. – V. Ic. Lissier. – VI. Fuentes. SMIC. – VII. Ils. Avéra. Fe. – VIII. César. Eon. Il. – IX. Eude. Staël. – X. Tendancieuse.

VERTICALEMENT

1. Pontificat. – 2. Opercule. – 3. Itou. Essen. – 4. Nelson. Aud. – 5. Trot. Tarda. – 6. VAG. Lev. En. – 7. Irisée. – 8. Rasas. Rosi. – 9. Gémissante. – 10. Ure. Im (mi). Au. – 11. Lé. Déifiés. – 12. Escarcelle.

AFFAIRE DE LOGIQUE

PROBLÈME N° 82

L'addition du Mondial

VOICI une addition cryptée. Comme dans tout problème de ce genre, chaque lettre représente un chiffre précis et deux lettres différentes correspondent à deux chiffres différents. Combien vaut une COUPE ?

```
    F O O T
+ B A L L E
-----------
= C O U P E
```

Elisabeth Busser et Gilles Cohen

© POLE 1998

Solution du problème n° 81 paru dans *Le Monde* du 4 août.

Le journal comportait 54 pages (dont une simple feuille recto-verso au centre). Il suffisait d'additionner les deux numéros des feuilles se trouvant en vis-à-vis et d'enlever 1.

Voici la numérotation complète des 16 pages de la face visible :

12	21	20	13
5	28	29	4
8	25	32	1
9	24	17	16

Les Jeux dans « Le Monde »

Dans cinq de ses numéros de la semaine, *Le Monde* publie, en plus des mots croisés, un jeu.

Le lundi, dans le journal daté mardi, un problème mathématique.

Le mardi, dans le journal daté mercredi, une grille de Scrabble.

Le mercredi, dans le journal daté jeudi, une chronique de bridge.

Le jeudi, dans le journal daté vendredi, une question sur l'art.

Le samedi, dans le journal daté dimanche-lundi, les échecs.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex
PRINTED IN FRANCE
Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : Dominique Aldu
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218 75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.2.

FESTIVAL Le plus grand rassemblement français « officiel » d'amateurs de musique techno, Boréalis, a regroupé vingt-cinq mille personnes dans la nuit du samedi 8 au dimanche 9 août au parc Grammont de Montpellier. ● LE SUCCÈS de cette soirée, soutenue par la mairie, qui n'a été marquée par aucun incident grave, sonne peut-être la fin de la « diabolisation » de ces *rave-parties*, désormais rebaptisées festivals techno. ● L'EMBALLEMENT POPULAIRE et commercial autour de cette forme de musique électronique s'est traduit par de nombreux rassemblements du même genre au cours des dernières semaines. Boréalis a été l'un des sommets de l'été techno en France. ● LES DJ Laurent Garnier et Jeff Mills ont été les principales vedettes de la nuit qui a fait danser la foule jusqu'à l'aurore dans des décors, des éclairages et des animations hypnotiques.

La nuit Boréalis confirme le succès de la musique techno en France

Vingt-cinq mille personnes réunies au parc Grammont de Montpellier ont dansé jusqu'à l'aurore du dimanche 9 août au son des rythmes hypnotiques des DJ, dont Jeff Mills est l'un des représentants les plus innovateurs. Il est aussi le théoricien d'une électronique minimale

MONTPELLIER
de notre envoyé spécial

Les mantras implacables de Jeff Mills viennent de saluer l'aurore. Dans le ciel, pas d'autres nuages que ceux de poussières jaunes soulevées par les milliers de danseurs qui s'agitent encore sur la prairie brûlée. Le DJ de Detroit et plus de trente autres virtuoses des platines et des ordinateurs viennent d'attirer 25 000 personnes au parc Grammont de Montpellier. Dans la nuit du 8 au 9 août, Boréalis a confirmé brillamment qu'il est le plus gros festival techno français.

Fin d'une longue diabolisation ? Emballement commercial ? Jamais on n'a organisé en France autant de rassemblements estivaux consacrés aux musiques électroniques. Avec des fortunes diverses. Malgré les réussites encourageantes d'Exil à Cherbourg ou d'Astropolis à Concarneau, l'été a aussi été marqué par les déroutes d'Aréa, à Amiens, ou de la soirée Francophonique de La Rochelle. Quel secret distingue cette nuit montpelliéraine, le « must » des fêtes techno officielles ?

L'association, sans doute, de deux compétences. Celle d'un collectif sudiste, les Pingouins, responsable de tous les choix artistiques. Celle d'un producteur local, Tutto Va Bene, rodé à l'organisation technique. Les premiers ont acquis, depuis 1993, une crédibilité en béton. Cette année-là, les Pingouins réunissent 2 500 personnes sur le parking d'une discothèque de Pézenas. Boréalis est né. L'envie de partager leur passion avec le plus grand nombre les convainc de collaborer avec un producteur, Bruno Asselin, de Tutto Va Bene, jusque-là spécialisé dans le rock et la variété.

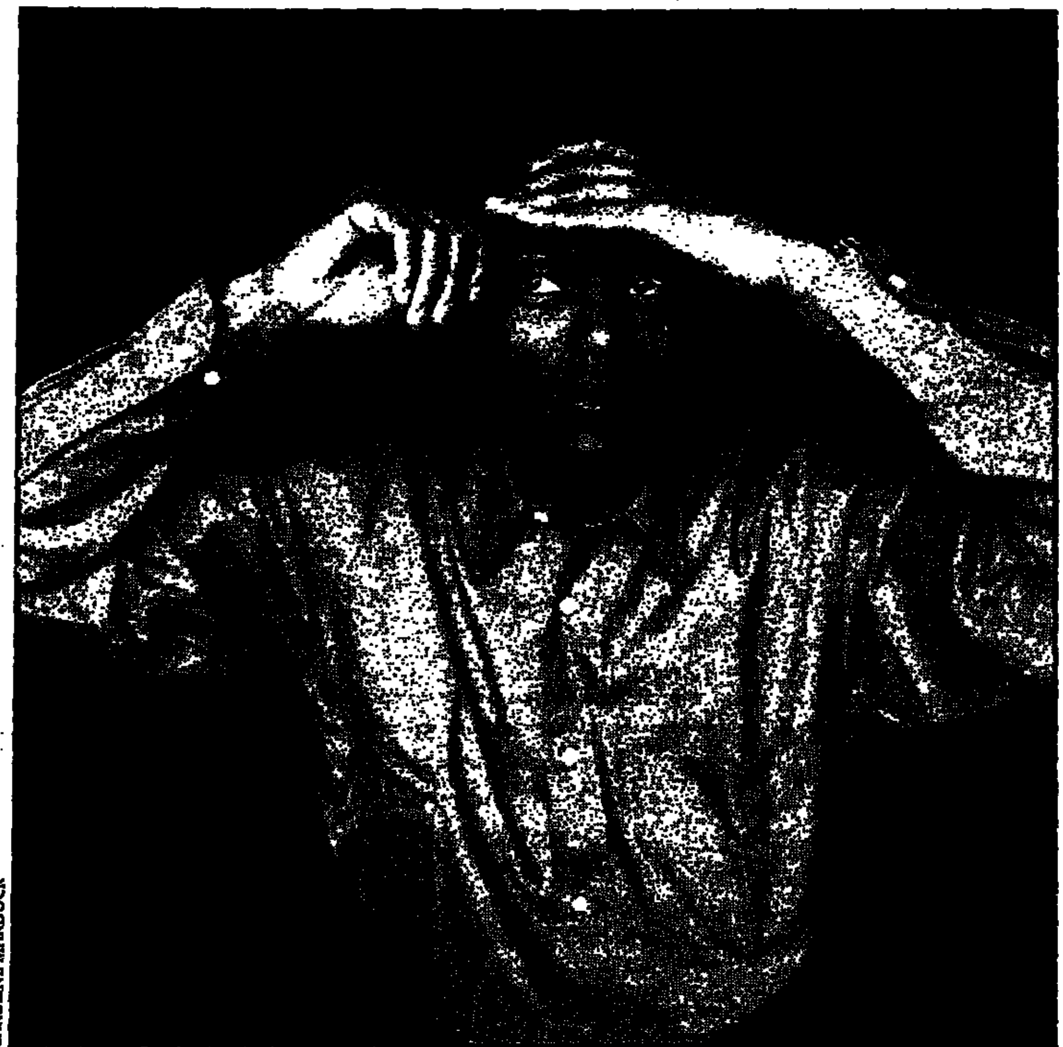
Deux nuits, restées mythiques, présentées dans les arènes de Nîmes en 1994 et 1995, prouveront que la qualité des ambiances et de la programmation n'a pas à souffrir du professionnalisme de l'organisation. Pour cause de paranoïa policière, Boréalis disparaît en 1996, avant de renaître en 1997 à Montpellier, malgré les réticences sécuritaires. Moins de problèmes, cette année. « *Notre réussite de l'an dernier a fait disparaître beaucoup de craintes*, explique Bruno Asselin. *D'autres soirées en France ont profité des portes ouvertes par Boréalis.* »

Cela n'empêche pas le producteur de s'inquiéter lorsque, dans la nuit, un responsable de la mairie lui signale que les douanes viennent de procéder à de nombreuses saisies de produits prohibés autour du site. Sur l'immense pelouse, on croise moins de regards hallucinés que de groupes rigolards. Tendances : cheveux courts, tee-shirts amples, lunettes de soleil métallisées donnant un look « créature de Roswell »... On flâne entre les stands de tatouages effaçables et de vinyles, on s'allonge sur l'herbe en admirant la pleine lune, on compose sa soirée, mixant les sons bombardés au gré de ses déambulations...

Les plateaux de quatre scènes présentent la musique électronique dans sa diversité. Contrairement à l'an dernier (Chemical Brothers, Daft Punk...), on trouve des pointures – Laurent Garnier, Sven Vath, Jeff Mills, Photek, Grooverider... –, mais pas de têtes d'affiche évidentes. Pour Josselin Hirsch, l'un des Pingouins en chef : « *Nous ne voulions pas que l'attention du public ne soit mobilisée que par quelques noms. Il fallait laisser plus de place aux découvertes.* »

ARYTHMIE DU DRUM'N'BASS

L'immense vaisseau blanc de la compagnie Malabar fend la marée humaine. Si le budget artistique est de 500 000 francs, celui de la technique dépasse les 4 millions, conséquence d'une volonté d'améliorer spectaculairement le décor, les éclairages et les animations. Aucun stimuli ne manquera pour emballer la fête. Même le Kronogyre, petite scène occupée par des DJ locaux, dispose d'une nacelle mécanique mise en scène par des *cyber drag queens*.



CAROLINE MARDOCK

Jeff Mills, globe-trotter, musicien-producteur cérébral et mystique.

L'Olympe concentre une nuée d'effets spéciaux, tout autant dirigés vers les artistes que sur les spectateurs. Cette scène, la plus vaste de Boréalis, accueille la programmation la plus éclectique. Photek, par exemple, intellectualise l'arythmie du drum'n'bass, au point d'élaborer sur disque des abstractions d'une beauté glacée. Dans son set de DJ, le jeune Anglais injecte une sensualité jazzy à ses jeux cérébraux.

Sur cette même scène, on apprécia d'autant plus le concert de Bentley Rhythm Ace que les performances « live » furent rares cette année à Boréalis. Sans s'embarrasser de bon goût, ces Britanniques catapultent hip hop, rock, house et funk en un joyeux bordel psychédélique. Dans le fond, des stromboscopes illuminent leurs initiales. BRA, en anglais, signifie également « soutien-gorge »...

MITRAILLAGE MÉTALLIQUE

Les « accros » de la danse se sont attardés à l'Eden et au Kabal. L'Eden programmait de la house. Jeff Craven, Kerri Chandler, Cassius se souvenaient des racines noires de cette musique née à Chicago au milieu des années 80. François Kevorkian, le doyen des DJ français, installé à New York depuis 1975, sublimait son amour du funk en un set qui mariait à merveille électronique mélancolique et groove sudatoire.

Mais le plus grand nombre de « ravers » se concentrait dans ce château fort rouge, décoré de créatures sanguines et baptisé Kabal. Les militants du son techno le plus hardcore y bastonnaient leurs beats. Le Suédois Cari Lekebush vomit un maelström d'infra-basse sur lequel s'emballe un mitraillage métallique. Dans le public, on peut palper la même énergie brute, le même goût des défoulements extrêmes que lors des « free party ».

Avec Lekebush, des vedettes du genre comme Marco Carola ou Adam Beyer font un triomphe. Les maxis de ces DJ ne se vendent qu'à trois ou quatre mille exemplaires. Durant la nuit Boréalis, beaucoup plus de danseurs leur faisaient face. Comme le précise Josselin Hirsch : « *Cette musique reste une musique de DJ, faite pour écouter en soirée plus que chez soi. L'économie de ce marché reste artisanale. Beaucoup de gens ont tendance à surévaluer la culture techno.* » Et Boréalis continuera d'y contribuer.

S. D.

Rinôçérôse, du rock « sixties » à l'électronique

MONTPELLIER
de notre envoyé spécial

Les premiers spectateurs de Boréalis ont pu croire à un gag. Ouvrant la nuit – en plein jour –, trois guitares, une basse, des percussions... Les vieux instruments de Rinôçérôse en introduction de la grande célébration estivale de l'ère électronique ? Très vite, on aperçut tout de même, caché dans un coin, un programmateur de machines. Surtout, la musique qui naissait là était plus fraîche, plus inventive et moderne que celle de nombreux DJ. Ce groupe montpelliérin n'entendait pas, de toute façon, renier son passé. En son sein, on trouve d'anciens punks ou thrash-rockers (ex-Driveblind, ex-Moonstruck...) et un couple de leaders, Jean-Philippe (guitare, voix) et Patou (basse), qui, longtemps, menèrent les destinées des Maracas, groupe pop, autrefois signé par Sony. Sans cesser de cultiver leur vieil amour du rock *sixties* (particulièrement le Velvet Underground, les Small Faces et les Byrds), ils ont développé depuis cinq ans une passion pour la house music. Comment marier les deux ?

« *Nous avons d'abord bricolé tous les deux à la maison sur un quatre-pistes*, explique Jean-Philippe. *Nous n'avions pas de synthétiseurs, juste nos guitares et une vieille boîte à rythmes. Nous avons essayé de reproduire avec ces instruments ce que nous aimions dans la house. On a fini par trouver un son, un truc naïf, certes, mais bien à nous.* »

« DESTRUCTURER LE JEU TRADITIONNEL »

Le charme de ces maquettes séduira un petit label madrilène, Elefant Records, qui les presse à mille exemplaires, aussitôt épuisés, en 1995. « *Quand on a connu comme nous la pesanteur des majors*, ajoute Jean-Philippe, *on ne peut qu'aimer la légèreté, la liberté et la passion du milieu techno. Dorénavant, nous désirons tout contrôler.* » Apportant sa grande maîtrise du studio d'enregistrement, du groove et des effets, un producteur-programmateur, Johnny Palumbo, rejoint le groupe qui s'est baptisé Rinôçérôse en référence à un « poète » – Gaston Duf – de l'art brut.

Jean-Philippe ne voit pas de réelle rupture entre ses différents travaux. « *Quand on enregistre un disque de chansons classiques, on passe son temps à réécouter des boucles instrumentales, des pistes sur lesquelles vient ensuite se poser la voix. Souvent, on se dit que ces musiques suffiraient. Mais le chanteur finit toujours par imposer son imaginaire.* » Le travail des instrumentistes diffère pourtant. « *Il s'agit d'utiliser la guitare autrement. Il faut déstructurer le jeu traditionnel, lui trouver une autre place. Nous utilisons des sortes de petits archets, les e-bow, qui permettent de prolonger les notes et font ressembler la guitare à un synthétiseur.* »

Un nouveau mini-album, *Le Mobilier*, signé en licence aux Disques du Crépuscule (distribué par PIAS), fait aujourd'hui sensation. Sept instrumentaux d'humeur espiègle, mêlant trouvailles futuristes et traits d'humour, clins d'œil rétro et saillies mélodiques. Car, malgré ses voyages entre house et dub, Rinôçérôse demeure un groupe pop. « *Contrairement aux artistes techno qui, généralement, travaillent sur une base rythmique, tous nos morceaux partent d'une idée mélodique. Le groove, on le pose après.* »

S. D.

La tribu des Pingouins

Créatrice en 1993 des soirées Boréalis, la tribu des Pingouins (formalisée en association loi 1901 sous le nom de Pingouins associés) est un collectif d'une vingtaine de membres, cimenté par dix ans d'amitié. DJ pour la plupart (Anouck, Eva, Booly, Citru, Joss, Willy...), ils officient en dilettante dans les clubs de la région de Montpellier. Leur grand plaisir : se réserver la plus petite scène de leur festival (cette année, le Kronogyre), pour jouer, eux et leurs copains. Deux de ces drôles d'oiseaux ont ouvert un magasin de disques, de vêtements et d'accessoires techno, Pinguins Records (rue de Verdun, à Montpellier), un autre a créé un label, Kobayashi, qui signe essentiellement des artistes locaux.

Le 19 septembre, les Pingouins défileront à Paris sur leur propre char lors de la parade techno organisée par l'association Technopol, dont le président n'est autre que Josselin Hirsch, membre actif du collectif montpelliérin. Jack Lang, par ailleurs, était présent à Boréalis.

Jeff Mills, DJ

« Aucun genre musical n'a à ce point aboli les frontières raciales »

SI LA HOUSE MUSIC est née dans les clubs de Chicago, la techno a été baptisée dans les laboratoires de Detroit. En invitant Jeff Mills à Montpellier, les organisateurs de Boréalis ont rendu hommage à l'un de ces pionniers qui, à l'orée des années 90, dépouillèrent à l'extrême la sensualité des musiques noires, frigorifiant les rythmes à l'aide de la robotique. A trente-cinq ans, ce *nightclubber* continue d'innover. Comme DJ globe-trotter, pourvoyeur d'extases hypnotiques, mixant en virtuose avec ses trois platines. Comme musicien-producteur cérébral et mystique, théoricien d'une électronique minimale.

« Vous avez la réputation d'être un DJ très rapide, capable de mixer entre trente et cinquante disques à l'heure à l'aide de trois platines et d'une boîte à rythmes...

– Je le fais quand cela est nécessaire, pour obtenir des danseurs certains types de réaction, pas par goût de la performance technique. *L'intérêt de ces trois platines est* surtout acoustique, pour que trois fois plus de sons sortent des enceintes. Quand un morceau est très minimaliste et très structuré, les trois platines fonctionnent comme les pistes d'un studio d'enregistrement. *Les aigus à droite*, les basses à gauche, les samples et les médiums sur la platine du milieu. Je peux créer à chaque fois un morceau complètement nouveau.

– Pourquoi Detroit est-elle devenue la capitale américaine de la techno ?

– Il existe dans cette ville une longue tradition musicale. Du vaudeville en passant par le blues, le jazz, le rock et bien sûr le rhythm'n'blues et la pop noire du label Tamla Motown. A Detroit, les parents ne s'étonnent pas si leur enfant décide de devenir musicien. A une certaine époque, des gens d'une même tranche d'âge ont été influencés par les mêmes musiques, stations de radio, DJ ou clubs. Je passais ma vie en boîte de nuit. Avec Derrick May, Carl Craig, Juan Hawtin ou d'autres futurs DJ, nous fréquentions les mêmes endroits mais nous ne nous connaissions pas. Nous avons fini par créer des musiques qui se ressemblent sans nous concerter. Detroit, qu'on surnomme aussi *Motor city*, est l'une des capitales américaines de l'automobile. Cet environnement industriel a forcément influencé notre musique.

– *Avez-vous l'impression de* composer de la musique noire ?

– Dans la mesure où je suis noir... Autrement, ce genre de catégorisation n'a que peu de valeur dans la techno. Les Allemands de Kraftwerk, un groupe blanc, ont été une de mes principales influences. Jamais les frontières raciales n'ont autant disparu que dans ce genre musical.

– Au début des années 90, vous avez créé, avec Mike Banks et Robert Hood, Underground Resistance, un des groupes les plus influents de la scène électronique américaine.

– Le nom même de notre trio était une déclaration d'intention. Nous ne nous considérions pas vraiment comme des innovateurs. Est-il possible aujourd'hui d'inventer une musique de toute pièce ? Nous voulions surtout tenter quelque chose d'audacieux. A l'époque, les gens du milieu nous semblaient trop amorphes. Nous avions envie d'une musique plus extrême, nous voulions aussi en garder le contrôle à travers le label du même nom que nous avions créé. Aujourd'hui encore, je possède deux labels. L'un, Purpose Maker, est surtout destiné aux DJ. L'autre, Axis, a une ambition plus musicale. Ses productions s'écoutent autant qu'elles se dansent. L'identité de ce label s'est bâtie autour de concepts liés à l'art en général. Le maxi *Psycho 30*, par exemple, est basé sur l'idée qu'il existe dans la mode comme dans la vie des cycles de trente ans. Dans le morceau, huit boucles étaient censées évoquer cela. Sur le rond central du disque était dessiné un arbre, symbole du temps. Quand on coupe un arbre, on y découvre des nervures qui ressemblent aux sillons d'un disque.

– Comment expliquez-vous le pouvoir du minimalisme et de la répétition ?

– Il permet de conditionner les gens. C'est le principe du chien de Pavlov. A force d'écouter la même boucle encore et encore, les danseurs finissent par l'anticiper et par se sentir parfaitement à l'aise. Je limite ma musique à ces répétitions très simples. Un son sans vie, minimal, prend soudain un sens. Ces constructions sont assemblées avec beaucoup de soin.

– Arrivez-vous, dans ce cadre minimaliste, à faire parler vos émotions ?

– Ma personnalité est le fil conducteur de mes morceaux. La base d'un titre est si minimale qu'il suffit de lancer une note pour exprimer une émotion forte. »

Propos recueillis par Stéphane Davet

Les cinéastes Jalili, Dante et Kramer, trio gagnant en ouverture de Locarno

La 51e édition du festival du film joue de la diversité comme d'une incitation à la réflexion

Que ce soit *Danse de la poussière*, de l'Iranien Abolfazl Jalili, ou *Small Soldiers*, production de la major de Steven Spielberg réalisée par l'auteur de *Gremlins*, Joe Dante, ou l'intégrale consacrée à Marco Bellochio, ou même le bref et splendide *Say Kom Sa* de Robert Kramer, les films présentés lors de cette 51e édition du Festival de Locarno tentent d'affronter la question de la réalité et de ses figurations par l'image.

LOCARNO
de notre envoyé spécial

La diversité, plus encore que la quantité des films présentés par cette 51e édition du Festival de Locarno, contraint à prendre date, à fixer des rendez-vous pour le moment où les films sortiront en salles car il est presque impossible de leur consacrer la place que certains méritent. Encore faut-il qu'une sortie soit prévue pour ces films.

Ce n'est pas le cas – en France – pour la plus belle œuvre projetée durant les premiers jours de la manifestation tessinoise : *Danse de la poussière*, de l'Iranien Abolfazl Jalili. Il fallait un certain courage pour la programmer sur l'écran géant de piazza Grande, en principe réservé aux films « grand public ». *En à peine une heure et quart et* presque sans un mot, ce poème austère et bouleversant conte une histoire d'amour entre deux enfants dans un désert de dureté et de travail. Son décor est un no man's land universel où se fabriquent les briques de terre cuite qui deviennent comme le matériau même de la communauté humaine.

Le lendemain soir, le festival présentait *Small Smoldiers*, production de la major de Steven Spielberg truffée d'effets spéciaux et réalisée par l'auteur de *Gremlins*, Joe Dante. En réalité, c'est au fond les mêmes enjeux qu'affronte ce beau film tout simple d'un réalisateur qui, cinq ans après l'échec de *Panique à Florida Beach*, renoue avec le cinéma – cela ne l'a pas empêché de tourner pour la télévision le remarquable *Second Civil War*, sorti en salles en France.

IMAGINAIRES INDUSTRIALISÉS

Avec ses petits soldats, jouets programmés pour tuer, Dante compose une critique subtile de l'industrialisation des imaginaires. Et il invente une utilisation « décalée » des trucages, où il ne s'agit plus de faire passer pour réels et vivants des objets virtuels ou *inertes, mais de jouer sur leur statut* intermédiaire entre choses et hommes. Sans insister, *Small Soldiers* met en scène de manière critique les formes contemporaines d'hybridation dont les nouvelles technologies n'ont encore qu'entrebâillé les possibilités, ou les abîmes – dans le domaine du spectacle notamment.

Joe Dante est l'un des cinéastes les plus intéressants du dépassement de l'ancien clivage entre image enregistrée et image fabriquée, dont le dessin animé est l'archétype. Intéressant parce que, pour autant que l'industrie hollywoodienne lui en laisse la possibilité, il n'aura cessé depuis ses débuts chez Roger Corman, le pape stakhanoviste de la série B (*Hollywood Boulevard*, 1977), de questionner de l'intérieur le système narratif et spectaculaire, ses procédures et ses limites. Le Festival de Locarno (qui devrait présenter l'an prochain une intégrale des films de Dante) est particulièrement adapté à la multiplication des approches autour de la nature même de modes de représentation.

L'intégrale de cette année est consacrée à Marco Bellochio : outre ses films, on peut voir ses réalisations pour la télévision, *dont la plus récente, La Religion de l'histoire*, propose une intrigante, mais finalement décevante réflexion sur les phénomènes de ferveur qui auront marqué le siècle. Il fait se succéder des images de l'enterrement de Jean XXIII et de Togliatti, l'élan joyeux des foules allemandes détruisant le mur de Berlin et le mouvement désespéré des étudiants pékinois refluant devant les tanks à Tiananmen, y insère des plans de ses propres réalisations – *Au nom du père* ou *Le Diable au corps* – et noie le tout dans une illustration musicale insistante. Tout cela ne prouve finalement qu'une chose : le montage peut illustrer les idées qu'un réalisateur apporte avec lui, quelles qu'elles soient.

Tout le contraire du bref et splendide *Say Kom Sa* : de Paris à Hanoï, sans rien prétendre démontrer ni dénoncer, Robert Kramer, les yeux grands ouverts, ouvre à son tour le regard et l'esprit de ses spectateurs. Les paradoxes et les étrangetés du monde réel comme les jeux imprévus qui s'y développent sont le contrepoint des images que nous nous en étions faites. Le Vietnam, pour la génération de Kramer en tout cas, aura été une sacrée source d'images mentales. Ainsi, de Jalili à Dante et de Bellochio à Kramer, pour s'en tenir à ces seuls exemples, l'éclectisme de la programmation de Locarno ne se contente pas de jouer la diversité pour elle-même et pour les surprises incongrues qu'elle permet, mais aide, non sans malice parfois, à réfléchir à la réalité et à ses figurations.

Jean-Michel Frodon

Le petit carré de paradis de Josef Albers au château de Plieux

JOSEF ALBERS. Château de Plieux (Gers). Tél. : 05-62-28-62-92. Du mercredi au lundi, de 15 à 19 heures. Jusqu'au 21 septembre.

PLIEUX
de notre envoyé spécial

Dans à peu près toutes les grandes collections d'art du XXe siècle du monde, il y a un ou deux Albers. Dans les dictionnaires et les histoires de la peinture aussi. Ce sont toujours des toiles issues de la série *Hommages au carré* qui a occupé l'artiste de 1950 à sa mort, en 1976. Dans à peu près tous les musées, vous avez donc vu une de ses compositions extrêmement reconnaissables : une toile de format carré à l'intérieur de laquelle trois ou quatre carrés s'emboîtent, chacun caractérisé par une couleur différente. Vous l'avez vue, vous l'avez identifiée, vous l'avez reconnue pour ce qu'elle est au premier coup d'œil, une abstraction géométrique, l'abstraction géométrique par excellence, *le triomphe de la méthode* et du calcul.

Au château de Plieux, il y a aussi des *Hommages au carré*, trois séries, la première dominée par les rouges, la deuxième par les gris, la troisième par les jaunes. Mais, à Plieux, ces œuvres sont montrées pour elles-mêmes, ni comme jalons, ni comme archétypes, ni même comme les icônes sacrées d'une évolution générale. Voilà qui change des habitudes muséales. Ces peintures sont montrées en compagnie d'études préparatoires, de dessins de jeunesse et de photographies – ce qui achève de tout changer. Pour la première fois en France, et à l'initiative de Renaud Camus, s'esquisse une rétrospective Albers (pour la première fois, alors qu'il est mort en 1976). On consent à ne plus le *considérer simplement* comme l'inventeur du meilleur logo géométrique du siècle. C'est un progrès et une justice.

Quelques évidences en pâtissent. Par exemple, celle qui veut que l'art d'Albers tienne à l'application d'un système. Ce n'est pas tout à fait ça. Sans doute le point de départ ne varie-t-il pas : des carrés les uns dans les autres. Mais de *quelles tailles ? Selon quelles proportions décroissantes ?* Placés comment ? De quel ton ? Des nuances apparaissent, qu'expliquent des détails faussement mineurs. Selon que le carré le plus petit, le seul que l'on voit entièrement, occupe une position plus ou moins centrale, la composition paraît statique ou flottante. Selon les rapports chromatiques, l'œil croit observer une avancée ou un recul, une perspective de fuite ou l'illusion d'une saillie. Naturellement, les couleurs s'influencent fortement. Un carré noir sur un gris affecte celui-ci autant qu'un orange sur un jaune. Chevreul, Seurat, Kandinsky ont *réfléchi à cette question. Albers aussi, en multi*pliant les expériences.

L'ASPIRATION AU RAVISSEMENT

L'air d'achèvement de ces toiles n'est qu'un air. Les verticales et les horizontales ne sont que rarement verticales ou horizontales, elles vibrent. Surtout, on le voit dans les esquisses, Albers cherche sans se lasser ses harmonies. Sur un bout de carton, il place une tache grossièrement quadrangulaire, l'entoure de bandes. Il essaie une nuance. Il la recouvre. Il risque des juxtapositions heureuses ou malheureuses, jusqu'à ce que ça tienne. Sa supposée méthode relève pour l'essentiel de l'empirisme optique. Pourquoi ? Non pas pour épuiser le spectre ou systématiquement *associer des complémentaires, mais* pour atteindre à l'équilibre chromatique qui satisfait la perception. Autrement dit, dans une langue qui n'est pas la sienne, Albers est un idéaliste tenté par la mystique. Il veut inscrire dans une forme parfaite une harmonie parfaite. Il veut, à chaque toile, le paradis de l'œil, la beauté pure. Plus qu'à la logique de la démonstration, il aspire au ravissement.

Il l'a trouvé tardivement, quand il a commencé ses *Hommages au carré*. Auparavant, il aura été instituteur à la campagne, dessiné en autodidacte les animaux de la ferme, puis se sera inscrit dans les Académies des beaux-arts à Berlin, à Essen, à Munich. Il s'intéresse alors au verre et au vitrail, qui est couleur pure traversée par la lumière. En 1920, à trente-deux ans, il décide, sur la foi d'un prospectus publicitaire, de s'inscrire au Bauhaus. Inspiration heureuse, mais non décisive. Il y étudie puis il y enseigne jusqu'en 1933, jusqu'au nazisme et à l'exil précipité aux Etats-Unis.

*Au Bauhaus, il travaille le verre et la photo*graphie – une salle est consacrée à ces exercices méconnus –, il s'accoutume à l'abstraction et à la géométrie. Pour autant, il n'affirme pas encore une œuvre singulière. Alors qu'il côtoie Kandinsky, Klee, Gropius, Mies Van der Rohe, ses travaux ne peuvent sans dommages se comparer aux leurs. En 1933, il est accueilli au Black Mountain College, en Caroline du Nord, où il enseigne jusqu'en 1949, avant de s'en aller à Yale. Il multiplie les conférences. On peut imaginer le pire : un art didactique, la récapitulation des principes acquis. C'est l'inverse qui arrive. A soixante ans passés, Albers entrouvre le portail de l'éden des couleurs. Il n'en est plus redescendu.

Philippe Dagen

A Alès, Jean Ferrat célébré par sept cents choristes

ALÈS
de notre envoyée spéciale

On n'avait pas vu cela depuis longtemps à Alès, ce samedi 8 août. *Un jour tout à fait particulier :* sous la canicule, des trains étaient restés en rade entre Nîmes et la cité cévenole, une pleine lune barroque irradiait comme un soleil, et les arènes de Temperas étaient combles à craquer pour le spectacle final de la « Première semaine chantante d'Alès en Cévennes ». Depuis le 2 août, sept cents choristes venus de *tous les coins de l'Hexagone*, de Suisse, de Belgique, d'Allemagne et du Canada avaient rodé un spectacle d'hommage à l'œuvre de Jean Ferrat. On savait que l'événement se passerait *« en présence de l'artiste »* et, fait inédit dans la chronique alésienne, soulignait-on, cette manifestation préparée depuis l'automne 1997 par l'équipe du Grand Chœur Languedoc Chansons, sous la direction de Michel Schwingrouber, se donnait à guichets *fermés*.

Fermés ? Dès vingt heures, le public rentrait en flot ininterrompu, *débordant* largement les quelque quatre mille places prévues – une partie des arènes étant réservée au chœur. L'affaire dura deux bonnes heures avant que la première mesure ne retentisse. Entre les râleries chantantes des enfants du pays qui *avaient loué depuis* trois semaines, l'exaspération des invités qui n'avaient *« même pas un bout de chaise »* pour se poser. Finalement, chacun fit avec les moyens du bord : qui à même le sol, qui en bout de gradin, les jambes dans le vide ; certains pressés en grappe aux extrémités de la scène, d'autres debout, accoudés derrière la palissade du promenoir pour y trouver leur *querencia*...

UNE COMMUNAUTÉ D'ÉMOTION

Comme le spectacle ne commençait toujours pas, le public des gradins improvisa une dizaine de « olas » dont le déploiement fit l'admiration du parterre. Relents de Mondial vite remplacés par une salve de rumeurs excitées : *« Il »* arrivait, *« Il »* était là, entouré de quelques très proches. On avait vu *un peu de sa tignasse de neige. On* avait pu se faufiler pour apercevoir Isabelle Aubret – *« Et pourquoi tu nous l'as pas ramenée ? »*, se plaignit une voix chantante locale.

Bref, tout un désordre bougon et joyeux pour mieux faire advenir et savourer la cérémonie soigneusement ordonnée qui allait suivre. En ouverture, un *« meddley musical »* des plus fameux titres de Jean Ferrat arrangés par Jean-Marie Sion, le temps que les sept cents choristes prennent leur place. Et qu'une certaine féerie s'installe ; lumières et mise en scène finement rodées. Sans jeu de mots, l'ensemble avait du corps. Trois chefs de chœur – Jacky Locks, de Strasbourg, Xavier Vidic, de Paris, et Marc-André Caron, du Québec –, venus prêter main-forte à Michel Schwingrouber. Un orchestre impeccable – musiciens du Languedoc-Roussillon –, des comédiens et un conteur, Yvon Daufagne, qui liaient par de belles envolées lyriques le parcours d'une vingtaine de titres choisis parmi les quelque deux cents chansons signées par Jean Ferrat depuis 1954 – paroles et musique, paroles ou musique de l'artiste.

Dès les premières notes, on entendait *fredonner à voix basse de* partout, commentaires à l'appui – *« Tu te souviens ? Oh oui, elle est bien belle celle-là ! »*. Cette magie légère des couplets qui marquent le rythme des vies de chacun et rassemble plusieurs générations en une communauté d'émotion. L'essentiel de la nostalgie, des révoltes, des utopies et des plaisirs simples de Ferrat fut égrené, Aragon ouvrant les feux : *Aimer à perdre la raison, Potemkine, Ma France, On ne voit pas le temps passer, Mon vieux, Deux enfants au soleil, C'est beau la vie, Que serais-je sans toi ?*... On apprécia particulièrement les voix des Sud-Américains El Pueblo sur *La Complainte de Pablo Neruda*, un peu moins celle de la soliste Marie Duratti, à la tessiture fragile et forcée, qui s'évertua sur six chansons. Il y eut deux moments de véritable intensité, lorsque commencèrent à sourdre les premières mesures de *Nuit et Brouillard* et, plus tard, en manière d'apologie locale, le début de *La Montagne*.

Ovationné, Ferrat remercia chaudement pour cette brassée d'hommages, mais se contenta de reprendre avec les chœurs l'hymne de clôture au message improbable, *La Paix sur terre*. C'était déjà beaucoup, puisqu'il n'était pas remonté sur scène depuis son spectacle au Palais des sports, en octobre 1972.

Valérie Cadet

هكذا من الاصل

SORTIR

CABRIES (Bouches-du-Rhône)

Luciano Castelli, Rainer Fetting
Représentants notables des « nouveaux fauves », mouvement pictural berlinois du début des années 80 qui a fortement marqué l'art contemporain, Luciano Castelli (né en 1951, à Lucerne, Suisse) et Rainer Fetting (né en 1949, à Wilhelmshaven, Allemagne), s'expriment de façon sauvage, insolente et puissante dans la peinture, la photographie et, plus récemment, la sculpture. De l'amitié entre ces deux artistes naissent les célèbres « tableaux collectifs », aspect d'une peinture qui renouvelle la scène artistique internationale. Vingt ans après leur première rencontre, Castelli et Fetting sont les hôtes d'Edgar Mélik dans son château, pour une exposition réunissant des tableaux et des dessins récents.
Musée Edgar-Mélik, château de Cabriès, 13480 Cabriès. Jusqu'au 14 septembre. Tél. : 04-42-22-42-81.

LE CATEAU-CAMBRÉSIS (Nord)

Baigneuses et Figures
Le Musée Matisse expose trente-trois chefs-d'œuvre du Musée d'art moderne de Lille métropole, Villeneuve-d'Ascq. Ce prêt exceptionnel permet de confronter, autour du thème *Baigneuses et Figures*, les œuvres des collections Matisse et Herbin du Musée du Cateau et celles de la collection Dutilleul-Masurel du Musée d'art moderne.
L'exposition présente des gravures fauves d'André Derain, des sculptures d'Henri Laurens, des portraits de Joan Miro, une gouache sur papier de Paul Klee, des portraits d'Amadeo Modigliani et de Pablo Picasso, et enfin, une huile sur toile d'Eugène Leroy intitulée *Buste de Christ en croix*.
Musée Matisse, palais Fénelon, 59360 Le Cateau-Cambrésis. Jusqu'au 14 septembre. Tél. : 03-27-84-13-15.

GUIDE

FILMS NOUVEAUX

Armageddon
de Michael Bay (Etats-Unis, 2 h 28).
C'est la tangente que je préfère
de Charlotte Silvera (France, 1 h 40).
Kiss or Kill (*)
de Bill Bennett (Australie, 1 h 40).
Parrain malgré lui
de Mark Malone (Etats-Unis, 1 h 30).
Le Plaisir et ses Petits Tracas (*)
de Nicolas Boukhrief (France, 1 h 41).
Les Sexton se mettent au vert
de Bryan Spicer (Etats-Unis, 2 h 04).
Un Indien à New York
de John Pasquin (Etats-Unis, 1 h 44).
(*) Films interdits aux moins de 12 ans.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn).

REPRISES

Amadeus
de Milos Forman. Américain, 1984 (2 h 37).
L'Arlequin, dolby, 6e (01-45-44-28-80) ; Gaumont Ambassade, 8e ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20).
Les Anges du boulevard
de Yuan Muzhi. Chinois, 1937, noir et blanc (1 h 40).
Le Quartier Latin, 5e (01-43-26-84-65).
Broadway Bill
de Frank Capra. Américain, 1934, noir et blanc (1 h 20).
Action Christine, 6e (01-43-29-11-30).
Les Contes de la lune vague après la pluie
de Kenji Mizoguchi. Japonais, 1953, noir et blanc (1 h 37).
Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09).
Guêpier pour trois abeilles
de Joseph L. Mankiewicz. Américain, 1966 (2 h 25).
Action Ecoles, 5e (01-43-29-79-89).
Honkytonk Man
de Clint Eastwood. Américain, 1982 (2 h 02).
MK2 Odéon, dolby, 6e ; MK2 Bastille, dolby, 11e ; *MK2 Quai-de-Seine, 19e*.
Irma la douce
de Billy Wilder. Américain, 1963 (2 h 26).
Grand Action, 5e (01-43-29-44-40).
Madame Bovary
de Jean Renoir. Français, 1933, noir et blanc (2 h).
Le Quartier Latin, 5e (01-43-26-84-65).
Manhattan
de Woody Allen. Américain, 1978 (1 h 35).
Action Ecoles, 5e (01-43-29-79-89).
Peau-d'âne
de Jacques Demy. Français, 1970 (1 h 30).
Epée de Bois, 5e.

FESTIVALS

Ingmar Bergman
La Flûte enchantée : le 10, à 16 h 10, 18 h 50, 21 h 30 ; *Rêves de femmes :* le 11, à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.
Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18).
John Cassavetes
Love Streams : le 10, à 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; *Meurtre d'un bookmaker chinois :* le 11, à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.
Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (01-42-22-87-23).
Marguerite Duras
La Femme du Gange : le 10, à 22 h ; *Son nom de Venise dans Calcutta désert :* le 10, à 17 h 45 ; *Jaune, le Soleil :* le 10, à 20 h ; *Détruire, dit-elle :* le 11, à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.
Le République, 11e (01-48-05-51-33).
Gene Kelly
Chantons sous la pluie : le 10, à 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; *Match d'amour :* le 11, à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.
Elysées Lincoln, 8e (01-43-59-36-14).
Alfred Hitchcock
La Corde : le 10, à 16 h, 18 h, 20 h ; *La Maison du docteur Edwards* : le 11, à 14 h 10, 16 h 10, 18 h 10, 20 h 10.
Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (01-43-54-51-60).
Inédits d'Amérique
The Second Civil War de Joe Dante : les 10 et 11, à 22 h ; *Crumb* de Terry Zwigoff : le 10, à 18 h ; *Sick, The Life and Death of Bob Flanagan* de Kirby Dick : le 11, à 18 h.
Action Christine, 6e (01-43-29-11-30).
Kenzi Mizoguchi
Les Amants crucifiés : le 11, à 12 h.
Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09).
Jeanne Moreau
La Mariée était en noir de François Truffaut : le 10, à 19 h 45, 21 h 45 ; *Monsieur Klein* de Joseph Losey : le 11, à 15 h 45, 19 h 45, 21 h 45.
Le Quartier Latin, 5e (01-43-26-84-65).
Pier Paolo Pasolini
Les Mille et Une Nuits : le 10, à 21 h 30 ; *Œdipe roi :* le 10, à 19 h 40.
Accatone, 5e (01-46-33-86-86).
Satyajit Ray
Le Royaume des diamants : le 10, à 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; *Le Héros :* le 11, à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30.
Les Trois Luxembourg, 6e (01-46-33-97-77).
La Tunisie à l'affiche
Essaïda : le 10, à 17 h 45 ; *Le Sultan de la Medina :* le 11, à 13 h 45, 18 h.
Le Quartier Latin, 5e (01-43-26-84-65).
Voir et revoir Godard
Bande à part : le 11, à 12 h 05.
Reflet Médicis III, 5e (01-43-54-42-34).
Orson Welles
La Dame de Shanghai : le 10, à 15 h 50, 19 h 50 ; *La Splendeur des Amberson :* le 11, à 14 h, 16 h, 19 h 50.
Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (01-43-54-51-60).

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; *de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.*
La Nuit des rois
de William Shakespeare, mise en scène de Jean-Simon Prévost, avec Pascal Cotinat, Claude Dassonville, Michel Dury, Jean-Marie Fertey, Sophie Furst, Daniel Lavau, David Macquart, Jean-Marc Menuge, Sandrine Posckaï et Jean-Simon Prévost.
Pré-Catelan-Théâtre de Verdure-Jardin Shakespeare, route de Suresnes-Pré-Catelan, Paris 16e. Mo Porte-Maillot puis bus 244, arrêt Bagatelle. Le 10, à 20 h 30. Tél. : 01-40-19-95-33. 60 F et 120 F.
Les Sangsuels
de Christian de Wespin, mise en scène de Lauréline de Wespin, avec Martine de Poitre et Christian de Wespin.
Aktéon-Théâtre, 11, rue du Général-Blaise, Paris 11e. Mo Saint-Ambroise. Le 10, à 21 h 30. Tél. : 01-43-38-74-62. De 60 F à 100 F.
Solistes
de l'Orchestre symphonique français
Œuvres de Vivaldi.
Sainte-Chapelle, 4, boulevard du Palais, Paris 1er. Mo Cité. Le 10, à 19 h 15. Tél. : 01-42-77-65-65. De 100 F à 150 F.
West Coast Singers de Los Angeles
Œuvres de Mozart, Bach et Gospel.
Eglise Saint-Merri, 76, rue de la Verrerie, Paris 4e. Mo Hôtel-de-Ville. Le 10, à 20 h 30. 80 F.
Frédéric Presle (trompette)
Jacques Amade (orgue)
Œuvres de Bach, Haendel, Pachelbel et Purcell.
Eglise des Billettes, 24, rue des Archives, Paris 4e. Mo Hôtel-de-Ville. Le 10, à 20 h 45. Tél. : 01-44-62-70-90. De 75 F à 120 F.
Solistes
de l'Orchestre symphonique français
Œuvres de Bach, Mozart, Albinoni, Pachelbel et Haendel.
Sainte-Chapelle, 4, boulevard du Palais, Paris 1er. Mo Cité. Le 10, à 21 heures. Tél. : 01-42-77-65-65. De 100 F à 150 F.

RESERVATIONS

The Artist (ex-Prince)
Zénith, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Le 21 août à 20 heures. Tél. : 01-42-08-60-00. De 248 F à 385 F.
Pâte feuilletée
d'Alain Stern, mise en scène de Didier Long, avec Bernard Fresson, Claude Evrard, Frédéric Quiring.
Petit Théâtre de Paris, 15, rue Blanche, Paris 9e. A partir du 26 août. Tél. : 01-42-80-01-81. 180 F et 230 F.

DERNIERS JOURS

22 août :
Ve Prix européen d'architecture
Pavillon Mies Van der Rohe
Institut français d'architecture, 6 bis, rue de Tournon, Paris 6e. Tél. : 01-46-33-90-36. De 12 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Entrée libre.

LUNDI 10 AOÛT

FILMS DE LA SOIRÉE

19.30 Les Adolescentes ■■ Alberto Lattuada (Italie, 1960, 90 min). Cinétoile
20.05 Mort ou vif ■■ Sam Raimi (Etats-Unis, 1995, 105 min). TSR
20.45 The Snapper ■■ Stephen Frears (Grande-Bretagne, 1992, v.o., 90 min). Arte
20.50 Le Mouton enragé ■■ O Michel Deville (France, 1973, 105 min). France 3
21.00 Les 101 Dalmatiens ■■ Walt Disney (Etats-Unis, animation, 1961, 90 min). Disney Channel
22.00 Ces dames au chapeau vert ■■ Maurice Cloche (France, 1937, N., 105 min). Ciné Cinéfil
22.15 Embrasse-moi ■■ Michèle Rosier (France, 1988, 90 min). Arte
23.00 Raining Stones ■■■ Ken Loach (Grande-Bretagne, 1993, 85 min). Canal Jimmy
1.45 Outrages ■■ Brian DePalma (Etats-Unis, 1989, 110 min). Cinéstar 2

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

18.00 Stars en stock. Julie Andrews. Fred Astaire. Paris Première
19.00 Envoyé spécial, les années 90. Jour J. Copsa Mika. Les paysans. Histoire
19.00 Rive droite, rive gauche. Les critiques servent-elles le ciné ? Diana, en fait-on trop ? Johnny est-il toujours Johnny ? Que reste-t-il de la politique culturelle de François Mitterrand ? Paris Première
20.00 La Vie à l'endroit. C'est la vie de château ! TV 5
20.00 20h Paris Première. Barbet Schroeder. Paris Première
22.20 Le Droit de savoir. Roissy : la vie secrète d'un grand aéroport. TF 1
22.55 Les Nouveaux Explorateurs. Mae Jemison, une femme astronaute. Planète
22.55 Savoir pourquoi. [7/9]. Le regard voyait au-delà de l'ombre. RTBF 1
23.30 Victoria et Albert. [2/2]. La solitude d'une reine. Odyssée
23.45 Media magica. [1/4]. A travers l'image. Arte
23.45 Sur les traces de la nature. [3/19]. La tribu des colosses. Planète
23.45 Les Enfants de la danse. [1/4]. Téva
0.00 Rythmes caraïbes. Cuba, une affaire d'Etat. TV 5
0.15 Cambodge. [2/2]. Sueur et sang sur la vieille terre. Planète
0.25 La Passion de la prairie. Odyssée
0.35 La Case de l'Oncle Doc. Inca de Oro, les derniers chercheurs d'or. France 3

DOCUMENTAIRES

18.35 ▶ A la fête foraine de Blackpool. [1/5]. Un patron à poigne. Canal +
19.00 Joy Adamson. Odyssée
19.30 La Vérité au fond d'un champ de maïs. Arte
19.45 Lonely Planet. Cuba et Haïti. Planète
19.55 Partir sur la route des îles. [1/3]. Les îles Sous-le-vent. Odyssée
20.00 Reportage. Quand la croisière s'amuse... Arte
20.30 Pêcheurs de Casamance. Téva
20.35 L'Immunologie réinventée par une hôtesse de bar. Planète
20.50 Bons baisers de Berlin. Odyssée
20.55 Poupées de chair. Téva
21.25 Un mur à Jérusalem. Planète
21.45 La Vallée des meerkats. [2/2]. Odyssée
22.30 Ravel. Mezzo
22.40 Vietnam : revivre. [2/5]. Etranges délices. Odyssée

SPORTS EN DIRECT

16.30 Cyclisme. Tour de Galice. 1re étape. En Espagne. AB Sport
19.00 Tennis. Tournoi messieurs de Cincinnati (Ohio). Eurosport

MUSIQUE

21.00 Otello. Opéra de Verdi. Dir. Zoltan Pesko. Muzzik
22.35 Robert Charlebois. Au Spectrum de Montréal 94. Paris Première
23.30 Nabucco. Opéra de Verdi. Dir. Maurizio Arena. Muzzik
0.15 Le Boléro de Ravel. Par l'Orchestre symphonique de Montréal, dir. Charles Dutoit. Mezzo
0.25 Reggae Sunsplash 79. Canal Jimmy
0.40 Petite messe solennelle. De Rossini. Donnée à la chapelle de l'Ecole des beaux-arts en 1995. France 2

THÉÂTRE

21.00 La Bonne Adresse. Marc Camoletti. Paris Première

TÉLÉFILMS

20.30 *Le Don.* David Delrieux. Festival
22.00 Robespierre. Hervé Pernot. Histoire
22.10 Printemps de feu. Claude Boissol. Festival
22.13 Sabine, j'imagine. Denis Berry. 13ème Rue
23.40 Quand le diable ricane. Armand Wahnoun. Festival

SÉRIES

19.00 Sliders, les mondes parallèles. Un monde carcéral. M 6
19.00 Highlander. Amnésie. Série Club
19.20 Deux flics à Miami. Les yeux pour pleurer. 13ème Rue
21.25 Profit. Episode pilote. Canal Jimmy
20.45 L'Homme à l'orchidée. Mort d'une catin. Série Club
21.35 Timide et sans complexe. *Diamonds Aren't For Ever.* Série Club
21.50 Aux frontières du réel. Patient X. TSR
22.30 Serpico. Prime Evil. Série Club
22.30 La Loi de Los Angeles. Le nouveau régime. Téva
22.40 New York Police Blues. *L'arrêt de mort.* TSR
23.15 Le Saint. Les rivaux. Série Club
23.25 Au-delà du réel. Le bouton du mort. TSR
23.40 Friends. Celui qui est perdu (v.o.). RTL 9
23.45 New York Undercover. *Jeune, belle et morte.* 13ème Rue
0.30 American Gothic. Aller-retour en enfer. 13ème Rue

NOTRE CHOIX

● **23.45 Arte**
Media Magica
« Une initiative personnelle pour présenter divers objets méconnus », annonce le collectionneur Werner Nekes, réalisateur de cette série documentaire consacrée à l'histoire des images animées. Le premier volet nous fait découvrir chambre noire, anamorphoses, jeux de perspective et théâtres d'ombres. Le fonctionnement des divers appareils est abordé de manière succincte et le traitement n'est guère original mais la profusion et la beauté des pièces pallient ces légers défauts. On aimerait partager la passion de Werner Nekes si le didactisme simpliste de la démarche ne réduisait son film à une belle exposition. – *J.-J. Ba.*

● **0.30 France 3**
Inca de Oro, les derniers chercheurs d'or
C'est une petite ville du nord du Chili, écrasée de chaleur, baignée d'une atmosphère languissante. Les « pirquineros », les chercheurs d'or, y reviennent régulièrement après des mois de prospection solitaire. La ville a connu son heure de gloire, quand les pépites étaient monnaie courante. Aujourd'hui les filons se tarissent et Inca de Oro fait penser à un théâtre vidé de ses acteurs. Carmen Castillo brosse une émouvante galerie de portraits des derniers occupants : fiers prospecteurs rongés par la tuberculose, cantinières, prostituées, travestis... Certains soirs, Inca de Oro s'éveille, tirée de sa torpeur par des fêtes colorées. L'incessant ronflement des machines d'une compagnie minière canadienne rythme le quotidien. Superbes images d'une ville à l'agonie. Poésie sobre et délicate des commentaires. On s'attache à cet univers romanesque. – *J.-J. Ba.*

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

18.10 Contre vents et marées.
19.05 Melrose Place.
19.50 Le Journal de l'air.
20.00 Journal, Météo.
20.55 Je vais craquer ■ Film. O François Leterrier.
22.20 Le Droit de savoir. Roissy : la vie secrète d'un grand aéroport.
23.30 L'Entrepôt du diable. A.
0.20 TF1 nuit, Météo.

FRANCE 2

18.45 Jeux de comédie.
19.15 1000 enfants vers l'an 2000.
19.20 Qui est qui ?
19.50 Au nom du sport.
19.55 et 20.45 Météo.
20.00 Journal.
21.00 Jeux sans frontières.
23.35 Monte le son. Avec Festival Roblès, Nicole Néret, Catherine Ringer.
0.00 Journal, Météo.

FRANCE 3

18.20 Questions pour un champion.
18.50 Météo des plages.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Le Kadox.
20.35 Tout le sport.
20.50 Le Mouton enragé ■■ Film. O Michel Deville.
22.35 Météo, Soir 3.
23.00 A la folie. Film. O Diane Kurys.
0.35 La Case de l'Oncle Doc. Inca de Oro, les derniers chercheurs d'or.

CANAL +

18.30 Les Baisers.
▶ En clair jusqu'à 20.30
18.35 ▶ A la fête foraine de Blackpool. [1/5].
19.05 Best of Nulle Part Ailleurs.
19.50 et 22.05 Flash infos.
20.00 Zapping.
20.05 Les Simpson.
20.30 Blood and Wine ■ Film. Bob Rafelson.
22.10 VTT Tour 98.
22.15 Corridas. Corridas à Mont-de-Marsan.
23.35 La vie comme elle est...
23.45 Albino Alligator ■ Film. Kevin Spacey (v.o.).

ARTE

19.00 Beany & Cecil.
19.30 La Vérité au fond d'un champ de maïs.
20.00 Reportage. *Quand la croisière s'amuse...*
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 The Snapper ■■ Film. Stephen Frears (v.o.).
22.15 Embrasse-moi ■■ Film. Michèle Rosier.
23.45 Media magica. [1/4].
0.40 Court-circuit.
1.10 Institut Benjamenta ■ Film. Stephen et Thimothy Quay (v.o.).

M 6

18.00 Mission casse-cou.
19.00 Sliders, les mondes parallèles.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Une nounou d'enfer.
20.35 La Météo des plages.
20.40 Les Produits star. L'eau minérale.
20.50 Parole d'homme ■ Film. Peter Hunt.
23.00 Classe tous risques ■ Film. O Claude Sautet.
1.00 Boulevard des clips.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.00 Les Rois de France. Louis IX appelé Saint Louis et Louis XI.
21.00 La Radio à l'œuvre.
22.40 Nocturnes. Le voyage des Dieux.
0.05 Du jour au lendemain (rediff.).

FRANCE-MUSIQUE

19.37 Festival de Radio-France et Montpellier Languedoc-Roussillon. Œuvres de Svetlanov, Miaskovski, Dukas, Ravel.
21.15 Concert. Œuvres de Debussy, Bon, Chaynes.
23.00 Soleil de nuit. Œuvres de von Weber, Collet, Haydn, Brahms.

RADIO-CLASSIQUE

20.40 Les Soirées. Don Quichotte. Œuvres de Purcell, Telemann, Boismortier, R. Strauss, Mendelsohn.
22.45 *Les Soirées... (suite).* Œuvres de Sallinen, Ravel, Ibert, Galindo Dimas, Massenet, Minkus.

MARDI 11 AOÛT

FILMS DU JOUR

14.55 Music Box ■■■ Constantin Costa-Gavras (Etats-Unis, 1989, v.o., 125 min). Cinéstar 1
16.00 L'Ange pourpre ■■ Nunnally Johnson (Etats-Unis, 1960, N., v.o., 100 min). Ciné Cinéfil
17.00 L'Anglais qui gravit une colline... ■■ Christopher Monger (GB, 1994, 93 min). Canal +
17.40 Ces dames au chapeau vert ■■ Maurice Cloche (France, 1937, N., 105 min). Ciné Cinéfil
18.30 Les Equilibristes ■■ Nico Papatakis (France, 1991, 120 min). Ciné Cinémas
19.15 Etrange séduction ■■ Paul Schrader (Italie - Etats-Unis, 1990, 105 min). Cinéstar 2
19.30 La Loi du Nord ■■ Jacques Feyder (France, 1939, N., 105 min). Cinétoile
20.30 Transit ■■ René Allio (France, 1990, 125 min). Ciné Cinémas
22.45 Péril en la demeure ■■ O Michel Deville (France, 1984, 100 min). France 2
22.50 2001, L'Odyssée de l'espace ■■■ Stanley Kubrick (Etats-Unis, 1968, v.o., 135 min). Cinétoile
23.30 *Los Angeles 2013* ■■ John Carpenter (Etats-Unis, 1996, v.o., 99 min). Canal +
0.40 La Féline ■■ Jacques Tourneur (Etats-Unis, 1942, N., v.o., 75 min). Ciné Cinéfil
0.55 La Blonde explosive ■■ F. Tashlin (EU, 1957, v.o., 90 min). Arte
4.10 *Meurtre à Alcatraz* ■■ M. Rocco (EU, 1995, 120 min). Canal +

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

14.00 Le Canal du savoir. Les archives sur le cinéma. Paris Première
15.00 Défis. L'intérim, mode d'emplois. TV 5
16.00 La France et ses religions. Invités : André Burguière, Jean Tartier, Alain Monod, François Lebrun. Histoire
16.35 Courts particuliers. Invités : Laurent Benegui, Alain Beigel, Eric Veniard. Paris Première
17.00 Envoyé spécial, les années 90. Jour J. Copsa Mika. Les paysans. Histoire
18.00 Stars en stock. Jane Russell. John Wayne. Paris Première
19.00 Rive droite, rive gauche. Jean Edern-Allier nous manque-t-il ? Faut-il une nouvelle morale sexuelle ? Qui est cet *AMI qui nous veut du mal ?* Paris Première
20.00 Temps présent. Pilotes de chasse : né(e)s pour voler. TV 5
20.00 20h Paris Première. Invitée : Sophie Duez. Paris Première
20.50 Zone interdite. Papa, maman, le fric et moi. M 6
21.00 Enjeux - Le Point. Le grand brûlé et l'infirmière. De nouveaux sous-marins. TV 5
21.00 Le Gai Savoir. Le communisme a-t-il fait quatre-vingt-cinq millions de morts ? Invités : Jean-Louis Panné, André Glucksmann, Gilles Martinet, Jacques Julliard, Claude Cabannes. Paris Première
22.00 La France et ses religions. Le catholicisme. Invités : Jean Daniel, Jean Delumeau, mgr Gérard Defois, Jean-Louis Schlegel. Histoire
22.30 Un siècle d'écrivains. Paul Claudel. TV 5
23.00 De l'actualité à l'Histoire. La fin de la IVe République. Invités : Francis de Baecque, Olivier Guichard, Lucien Neuwirth, Marc Sadoun. Histoire
23.30 Si j'ose écrire. Le plaisir d'exister. Invités : Jean-Pierre Otte, Olivier Germain-Thomas, André Balthazar. TV 5

DOCUMENTAIRES

17.30 Catherine Lara. Paris Première
17.35 Le Mystère des pyramides. Odyssée
18.25 Papouasie Nouvelle-Guinée. Entre tradition et modernité. Planète
18.25 Gianni Versace, le magnifique. Odyssée
18.30 L'Eider. La Cinquième
18.35 ▶ A la fête foraine de Blackpool. [2/5]. Alerte à la bombe. Canal +
19.00 L'Histoire de la Harley Davidson. Odyssée
19.15 Ortiz, général sans Dieu ni maître. [2/2]. C'est toi le chef. Planète
19.30 Le jour se lève au Botswana. Arte
20.00 La Grande Saga des animaux. *Les hippopotames et les rhinocéros.* Odyssée
20.10 La Saga du vélo. [5/5]. Vélo sans frontière. Planète
20.25 Le Sauvetage du Sphinx. Odyssée
20.30 Frédéric Chopin. Mezzo
20.30 Gozo, l'île d'Homère. Téva
20.35 Sancta Themis. Planète
20.45 La Vie en face. Quels projets pour la retraite ? Arte
21.00 Maxwell, le naufrage d'un nabab. Histoire
21.20 Joy Adamson. Odyssée
21.35 Chemins de fer. [10/19]. Les trains d'Europe, la fin d'une époque. Planète
21.40 Histoire de la marine. [5/7]. Les forteresses flottantes. RTBF 1
21.50 ▶ Soirée thématique. Surfers et rebelles. Arte
22.15 Partir sur la route des îles. [1/3]. Les îles Sous-le-vent. Odyssée
22.45 Lonely Planet. Cuba et Haïti. Planète
23.10 Bons baisers de Berlin. Odyssée
23.20 Barbara, ma plus belle histoire d'amour. France 3
23.35 L'Immunologie réinventée par une hôtesse de bar. Planète
23.35 C'est quoi le luxe ? TSR
0.05 La Vallée des meerkats. [2/2]. Odyssée
0.15 Histoires naturelles. *La forêt d'Orléans :* au milieu coule un fleuve. TF 1
0.35 La Case de l'Oncle Doc. L'Africain volant. France 3

SPORTS EN DIRECT

16.30 Cyclisme. Tour de Galice. AB Sport
20.00 Football. Coupe de l'UEFA. Hadjuk Split - Malmoe. Eurosport

DANSE

17.35 De Sylphide en sylphides - Chopiniana. Chorégraphie. Mikhail Fokine. Musique. Frédéric Chopin. Interprété par le ballet du Kirov de Léningrad. Mezzo
18.30 Mezzo junior. *Le Chat botté.* Chorégraphie. Roland Petit. Musique. Tchaïkovski. Interprété par le Ballet national de Marseille. Mezzo

MUSIQUE

19.55 Sonates pour violon et piano, de Brahms. Muzzik
20.55 Frédéric Chopin. Nicolas Economou, piano. Les quatre *Ballades* opus 23, 38, 47 et 52 ; le *Scherzo en si bémol mineur* opus 31. Mezzo
21.00 Brahms par Masur. *Symphonie nos 1, 2, 3 et 4.* Muzzik
22.30 Chick Corea. Au Parthénon Tama de Tokyo 96. Mezzo
23.55 La Rencontre du classique et du jazz. Mezzo

TÉLÉFILMS

20.50 Internement arbitraire. Bernard Choquet. RTBF 1
22.00 Mécomptes sanglants. Suri Krishnamma. Festival
22.25 La Disparue de Las Vegas. Rod Holcomb. RTL 9
22.40 L'Amour assassin. O Elisabeth Rappeneau. M 6

SÉRIES

19.00 Highlander. La règle du jeu. Série Club
19.05 Sliders, les mondes parallèles. Un monde sans constitution. M 6
19.20 Deux flics à Miami. La poudre aux yeux. 13ème Rue
19.25 Fais-moi peur. L'histoire du terrain vague. Canal J
20.13 New York Undercover. Situation explosive. La vengeance. 13ème Rue
20.40 Chicago Hope, la vie à tout prix. La mort droit dans les yeux. Le droit à la vie. RTL 9
22.20 Seinfeld. La doublure. Canal Jimmy
22.30 La Loi de Los Angeles. Un champion à la barre. Téva
22.50 Total Security. Le fraudeur. TSR
23.30 Star Trek, la nouvelle génération. La société modèle (v.o.). Canal Jimmy
23.45 Clair de lune. Curieusement... Maddie. Téva
0.00 La Fin du marquisat d'Aurel. [1/4]. Histoire
0.10 Galactica. Les tombes de Kobol [1/2]. 13ème Rue

SIGNIFICATION DES SYMBOLES :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■■ Ne pas manquer.
■■■ Chef-d'œuvre ou classiques

LES CODES DU CSA :
O Accord parental souhaitable.
A Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans.
□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans.

Le Monde publie chaque semaine, dans son supplément daté dimanche-lundi, les programmes complets de la radio et – accompagnés du code ShowView – ceux de la télévision ainsi qu'une sélection des programmes du câble et du satellite.
Le nom qui suit le genre de l'émission (film, téléfilm, etc.) est celui du réalisateur.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

NOTRE CHOIX

● **14.30 La Cinquième**
Adieu en Asie
Bruno Carette a suivi la compagnie Adieu (Centre national chorégraphique du Havre) dans sa tournée asiatique. Filmant les danseurs sur scène et dans le quotidien, le réalisateur s'est attaché à mettre en lumière la relation entre la danse contemporaine et le milieu où elle évolue. Loin du choc des cultures, il a su rendre perceptible ce lien invisible et la façon dont les *« mondes »* rencontrés influent sur la production de la compagnie, amenant le téléspectateur à comprendre le travail de création à partir de ses sources mêmes. On voit ainsi comment, pendant les heures de détente, entre répétitions et spectacles, le chorégraphe, François Raffinot, puise dans cet autre univers les *« éléments de vie »* qui vont lui inspirer de *« nouvelles phrases »* dansées. On assiste également au moment où la troupe décide de modifier la fin de son spectacle pour faire référence à l'histoire du pays hôte, le Vietnam en l'occurrence. Avec des images très soignées, et en respectant la spontanéité des intervenants, *Adieu en Asie* montre l'action du milieu sur la création. Une clé pour aborder la danse contemporaine. – *T. K.*

● **15.55 La Cinquième**
Albums de famille
A travers les images de cinéastes amateurs, une émouvante description de la Lorraine de 1920 à 1939. Ici plus qu'ailleurs, la guerre a marqué les esprits : Verdun reste le symbole sanglant d'un conflit meurtrier. La joyeuse animation du début des années 20 contraste avec l'horreur des tranchées : les prêtres initient les enfants à des sports nouveaux comme le basket-ball ; le cinéma fait son apparition dans les écoles ; le ski se développe dans les Vosges, ce qui nous vaut quelques jolies scènes. La Lorraine entre dans les « années folles », mais elle cultive ses différences : l'alcool de mirabelle est toujours distillé à l'ancienne, le cochon est rituellement saigné, le bois coupé dans les montagnes est acheminé par traîneau, et Metz et Nancy continuent de nourrir leur vieille rivalité. L'industrialisation progresse, tandis que le petit artisanat et l'agriculture déclinent. Remarquablement monté, assorti de commentaires en parfaite harmonie avec les images d'époque, ce documentaire de vingt-six minutes présente une Lorraine épanouie qui refuse de croire à l'imminence de la guerre. – *J.-J. Ba.*

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

13.50 Les Feux de l'amour.
14.35 Arabesque.
15.25 Médecin à Honolulu.
16.20 Vidéo gag.
16.30 Sunset Beach.
17.20 Beverly Hills.
18.10 Contre vents et marées.
19.05 Melrose Place.
19.50 Le Journal de l'air.
20.00 Journal, Météo.
20.50 La Maison assassinée. Film. O Georges Lautner.
22.40 Psy. Film. O Philippe de Broca.
0.15 Histoires naturelles. La forêt d'Orléans : au milieu coule un fleuve.
1.10 TF1 nuit, Météo.
1.25 Reportages. Un après-midi au dancing.

FRANCE 2

13.50 Rex.
14.40 Dans la chaleur de la nuit.
15.25 Tiercé.
15.40 Chicago Hope, la vie à tout prix.
16.25 Viper.
17.15 et 22.40 Un livre, des livres.
17.20 Au cœur de l'enquête.
18.05 Kung Fu.
18.45 Jeux de comédie.
19.15 1000 enfants vers l'an 2000.
19.20 Qui est qui ?
19.55 Au nom du sport.
19.57 et 20.45 Météo.
20.00 Journal.
21.00 En toute innocence ■ Film. Alain Jessua.
22.45 Péril en la demeure ■■ Film. O Michel Deville.
0.25 Journal, Météo.
0.40 Tatort. Les Virages de la mort.

FRANCE 3

13.35 Aventures des mers du Sud.
14.20 Cow-Boy. Téléfilm. Jerry Jameson.
15.55 Les Enquêtes de Remington Steele.
16.45 C'est l'été.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Météo des plages.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Le Kadox.
20.35 Tout le sport.
20.55 *La Carte aux trésors.* Le pays de Giono : Forcalquier.
22.57 Météo, Soir 3.
23.20 Barbara, ma plus belle histoire d'amour.
0.35 La Case de l'Oncle Doc. L'Africain volant.

CANAL +

13.30 Bouge ! Film. Jérôme Cornuau.
15.05 Surprises.
15.15 Patinage artistique.
16.15 Babylon 5.
17.00 L'Anglais qui gravit... ■■ Film. Christopher Monger.
18.33 Les Baisers.
▶ En clair jusqu'à 20.30
18.35 ▶ A la fête foraine de Blackpool. [2/5]. Alerte à la bombe.
19.05 Best of Nulle Part Ailleurs.
19.50 et 21.55 Flash infos.
20.00 Zapping.
20.05 Les Simpson.
20.30 L'Incroyable Voyage à San Francisco. Film. David R. Ellis.
22.00 VTT Tour 98.
22.05 Le Déménagement ■ Film. Olivier Doran.
23.30 Los Angeles 2013 ■■ Film. John Carpenter (v.o.).
1.10 La vie comme elle est...
1.20 Evita ■ Film. Alan Parker (v.o.).

LA CINQUIÈME/ARTE

13.55 Les Lumières du music-hall. Guy Béart.
14.25 La Cinquième rencontre... L'Asie. 14.30 Adieu en Asie. 15.25 Entretien avec José Montalvo et Dominique Hervieu.
15.55 Albums de famille.
16.25 Modes de vie, modes d'emploi.
16.55 Jeunes marins reporters. [1/20].
17.10 Alf. Et une dinde, une !
17.35 100 % question.
18.00 Va savoir.
18.30 Le Monde des animaux.
19.00 Beany & Cecil.
19.30 Le jour se lève au Botswana.
20.00 Archimède. Entrée en matière : *céramique. Chimie du fil.* Le fil de la vie. James Cronin : rayon cosmique. Le sang du père.
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 La Vie en face.
21.40 Soirée thématique. Surfers et rebelles. 21.50 ▶ A la recherche de « Da Cat ». 22.50 En attendant la vague. 23.40 Surfavela. 0.20 Tout le monde est parti. 0.35 Surfin' Safari.
0.55 La Blonde explosive ■■ Film. Frank Tashlin (v.o.).

M 6

13.35 Une vie de star. Téléfilm. Joseph Sargent.
15.20 Les Routes du paradis.
16.10 et 1.10 Boulevard des clips.
17.30 L'Etalon noir.
18.00 Mission casse-cou.
19.05 Sliders, les mondes parallèles.
19.54 Le Six Minutes, *Météo.*
20.10 Une nounou d'enfer.
20.35 La Météo des plages.
20.40 E = M6 junior.
20.50 Zone interdite. Papa, maman, le fric et moi.
22.40 L'Amour assassin. Téléfilm. O Elisabeth Rappeneau.
0.20 Sonny Spoon. Les diamants sont éternels.

RADIO

FRANCE-CULTURE

19.30 La Rage du jazz. Sur les côtes américaines. Côte Est, les outsiders : Charlie Mingus.
19.50 Chroniques du voyageur immobile.
20.00 Les Rois de France. François Ier. Avec Jean Jacquart, agrégé d'histoire.
21.00 La Radio à l'œuvre. La technique.
22.40 Nocturnes. Le voyage des Dieux. Ton That Tiêt et une méditation sur le bouddhisme.
0.05 Du jour au lendemain (rediff.).

FRANCE-MUSIQUE

19.37 Concert. Œuvres de Schubert, Mahler, Lutoslawski, Karlowicz.
21.30 Festival international de piano de La Roque-d'Anthéron. Œuvres de Grieg, R. Schumann.
23.00 Soleil de nuit. Œuvres de Berlioz, Leroux, Bach, Ravel, Debussy.

RADIO-CLASSIQUE

20.40 Les Soirées. Concert par le Chœur et l'Orchestre de Paris, dir. Sawallisch. Œuvres de Beethoven.
22.40 Les Soirées... (suite). Œuvres de Mozart, Schubert.

هكذا من الأصل

Le Monde
MARDI 11 AOÛT 1998

Un faux détournement d'avion a mobilisé Moscou pendant six heures

MOSCOU
de notre correspondante

Des « pirates de papier » ont provoqué une panique réelle, dimanche 9 août en Russie. Peu avant midi, un Tupolev-154 se pose à l'aéroport de Domodiedovo, au sud-est de Moscou. Mais il est tout de suite dirigé en fond de piste, avec ses quatre-vingt-dix-sept passagers venant d'Irkoutsk. D'importantes forces de sécurité entourent l'aéroport, l'unité spéciale antiterroriste Alpha prend position. L'information se répand, *via* le pilote, que des terroristes à bord exigent une rançon de 100 000 dollars et du carburant pour se rendre dans un pays non précisé. Sinon, ils menacent de faire sauter l'appareil.

Six heures durant, les agences crépitent et les informations télévisées ouvrent sur les dernières nouvelles du front : *« au moins »* deux pirates se trouvent à bord, annonce le ministère de l'intérieur. Des négociations se déroulent, des sacs contenant l'argent sont préparés. Puis, premier soulagement : les pirates ont laissé descendre les femmes et les enfants. Enfin, on apprend que *« tous les passagers ont été libérés sains et saufs »*.

Mais la réalité, qui perce peu à peu sous des communiqués de moins en moins cohérents, serait tout autre. L'agence officieuse Interfax croit savoir qu'au moment où le Tupolev survolait la ville de Perm, dans l'Oural, l'hôtesse de l'air découvrait, jeté sur le sol du couloir de la première classe, une feuille avec les exigences des « pirates », écrites à la main... C'est ce morceau de papier, transmis au commandant, qui a mobilisé toute la journée l'ensemble des forces d'élite de la capitale. Et donné du grain à moudre aux médias, en ces temps de basses-eaux où le président Eltsine est en vacances et où les mineurs non payés ont cessé de bloquer les voies de chemin de fer.

Les étranges « terroristes de papier » n'étaient toujours pas retrouvés lundi matin. Les hommes ont dû, selon les forces de l'ordre, se soumettre à un examen graphologique... mais pas les femmes. Etrange ségrégation, alors même qu'un film vient d'être tourné en Russie sur un détournement d'avion organisé à la fin des années 80 par une mère de famille.

Dernier en date de tels détournements : le 10 décembre 1997, un retraité lassé d'attendre son logement prit en otages 140 passagers à Moscou avec en guise de bombe une pierre enveloppée dans des chiffons. Les forces d'élite parvinrent à le *« maîtriser sans effusion de sang »*.

Sophie Shihab

Tirage du *Monde* daté dimanche 9-lundi 10 août 1998 : 562 629 exemplaires 1

Pékin intervient pour contrer la spéculation sur la devise chinoise

La faiblesse du yen japonais alimente la rumeur d'une dévaluation du yuan

***LES TENSIONS** persistent* sur les marchés financiers asiatiques. Lundi 10 août, à Tokyo, la monnaie japonaise poursuivait son recul, tombant jusqu'à 146,64 yens pour 1 dollar, proche de ses plus bas niveaux depuis huit ans face au billet vert. La Bourse nippone, de son côté, s'est repliée de 1,28 %. Les opérateurs n'ont guère été rassurés par la déclaration de politique générale prononcée à la veille du week-end par le nouveau premier ministre Keizo Obuchi. Les marchés ont déploré le manque d'audace du programme : ils auraient souhaité une rupture radicale avec les politiques économiques mises en œuvre par les prédécesseurs de M. Obuchi : ils craignent de surcroît que les réformes annoncées ne soient que partiellement et tardivement appliquées.

L'accès de faiblesse du yen a pour conséquence de mettre sous pression les autres devises de la région. Vendredi, le Vietnam a procédé à une dévaluation de 7 % du dong. Mais c'est surtout le sort du yuan chinois qui inquiète aujourd'hui. La Banque populaire de Chine a dû intervenir, lundi matin 10 août, sur les marchés, pour contrer les attaques spéculatives lancées contre le yuan. Elle était tombée, vendredi, sur le marché officieux de Shanghai, jusqu'à 9,2 yuans pour 1 dollar, son cours le plus faible depuis cinq ans face au billet vert, soit aussi 9 % de moins que son niveau officiel. Victimes d'une perte de compétitivité liée aux dévaluations en cascade des devises d'Asie du Sud-Est depuis un an, les exportations chinoises n'ont augmenté que de 7,6 % au premier semestre, contre 22,6 % pour la même période de 1997. Le taux de croissance de l'économie chinoise s'est établi à 7 % au premier semestre, en deçà de l'objectif gouvernemental de 8 % pour l'ensemble de l'année. Le repli du yen aggrave encore ces difficultés, près de 20 % des exportations chinoises étant destinées au Japon.

PÔLE DE STABILITÉ

A l'issue d'un entretien avec le nouveau ministre japonais des affaires étrangères, Masahiko Komura, le président chinois Jiang Zemin a demandé dimanche au Japon de stabiliser ses marchés financiers, tout en réaffirmant la détermination de Pékin de ne pas dévaluer sa devise. Les opérateurs s'interrogent pourtant sur la capacité et la détermination des autorités chinoises à maintenir inchangée la parité du yuan vis-à-vis du dollar.

Leurs doutes sont accrus par les informations faisant état d'un vif débat, au sein même du gouvernement, sur la stratégie monétaire à suivre. Vendredi, un porte-parole de la banque centrale a démenti la rumeur selon laquelle son gouverneur Dai Xianglong aurait pris position en faveur d'une légère dévaluation. Lundi, la presse sud-coréenne indiquait que le gouvernement de Séoul préparait d'ores et déjà un plan pour faire face à une telle hypothèse.

Jugeant que la Chine aurait trop à perdre sur le plan économique et surtout sur le plan politique, les experts de SG Securities Singapore (groupe Société générale) estiment que le scénario d'une dévaluation du yuan est peu probable au cours des douze prochains mois. En maintenant la parité de sa devise alors que tous les autres pays de la région voyaient leur propre monnaie s'effondrer, la Chine a réussi à s'imposer, en Occident, comme le pôle de stabilité monétaire en Asie.

Lors de sa visite en Chine, au début de juillet, le président américain Bill Clinton avait loué publiquement la fermeté monétaire affichée par Pékin. La Maison Blanche craint qu'une dévaluation du yuan ne creuse encore l'important déficit commercial des Etats-Unis vis-à-vis de la Chine. Et qu'une chute de la monnaie chinoise n'entraîne toute la région asiatique dans une nouvelle spirale dévaluationniste, n'aggrave la récession économique dans cette zone, et ce alors même que l'économie américaine commence à montrer des signes de ralentissement.

Pierre-Antoine Delhommais

« Boursicoteurs de tous les pays, unissez-vous ! »

RIEN n'est plus aléatoire que la notion de subversion dans la transition d'un régime autoritaire à... un autre. Voilà bientôt dix ans, les étudiants chinois de la place Tiananmen narguaient leur gouvernement communiste avec *l'Internationale* pour le plaisir de chanter *« Il n'est pas de Sauveur suprême »* – ce qui procura à l'étranger l'impression erronée qu'ils se plaçaient effectivement sous la bannière rouge des héritiers de Marx et Lénine.

Aujourd'hui, nous apprend l'AFP, une manifestation de mécontents d'un genre très particulier embarrasse fort le même gouvernement de Pékin : une centaine de boursicoteurs chinois disent avoir été bernés par un homme d'affaires américain originaire de Taïwan qui les avait convaincus d'investir, à travers sa propre firme, sur les marchés à terme du capitalisme chinois renaissant. Or, vers quelle instance de recours ces investisseurs floués se sont-ils retournés ? Très naturellement, vers le comité central du Parti communiste chinois, en se rassemblant, mercredi 5 août, devant son siège, la résidence Zhongnanhai, saint des saints du pouvoir, à proximité immédiate de la Cité interdite.

Les plaignants affirment n'avoir jamais vu la couleur du moindre dividende provenant de leur placement, et accusent l'homme d'affaires, un certain Michael Ni, d'avoir quitté la Chine, le 1er août – jour anniversaire de l'Armée populaire de libération ! –, en emportant leurs précieuses économies. L'importance des sommes en jeu donne une idée des progrès accomplis depuis Tiananmen, au moins du point de vue de l'épargnant. Celui-ci, voici dix ans, se contentait de conserver quelques liasses de billets de banque dans une pile de linge au fond de l'armoire. Aujourd'hui, il participe à des opérations comme celle offerte par ce Michael Ni, qui avait placé la barre minimale de l'investissement individuel à une somme équivalant à 36 000 francs par mise de fond dans sa firme, baptisée Xinguo Daqihuo.

Un millier de ces épargnants dupés ont donc défilé depuis les locaux de la firme en question jusqu'à Zhongnanhai, à pied, en voiture et à bicyclette, jusqu'à ce que le cortège soit bloqué par un important dispositif policier. On ne manifeste pas sur la voie publique dans les parages de la toute-puissante direction chinoise, qui s'abrite derrière des vantaux aveugles, ornés de slogans en grands caractères blancs sur fond rouge proclamant une indéfectible foi dans *« le glorieux Parti communiste chinois »*.

Fait aggravant, l'un des organisateurs de la manifestation avait alerté les médias étrangers. Le dispositif policier en fut maintenu bien longtemps après le départ des manifestants, qui se dispersèrent en début d'après-midi après un face-à-face d'une heure avec les forces de l'ordre. Les autorités chinoises ont appris à jouer de la patience face à des rassemblements publics désormais fréquents.

La retenue policière est moins étendue quand les protestataires sont des représentants de la *« classe ouvrière »* qui reste, au terme de la Constitution communiste, *« le maître du pays »*.

Francis Deron

La Mutualité réclame une réforme plus rapide du système de santé

L'UN DES PRINCIPAUX acteurs sociaux favorables au plan Juppé de réforme de la Sécurité sociale, la Fédération nationale de la mutualité française, ne cesse, depuis des mois, de manifester son impatience. Son président, Jean-Pierre Davant, vient d'en donner un nouveau signe. *« Force est de constater que, malgré la réforme Juppé, le système d'offre de soins en France n'a pas été modifié en profondeur*, déclare-t-il dans un entretien publié par *Les Echos* lundi 10 août. *Il n'y a pas eu d'amélioration des prestations pour les assurés, les pratiques des médecins libéraux n'ont pas évolué. »*

Le président de la première organisation sociale française (vingt-cinq millions de personnes couvertes) invite le gouvernement à *« arrêter de "bidouiller" les dispositifs seulement et en fonction des intérêts des professions de santé, auxquelles, d'ailleurs, on ne demande jamais de rendre des comptes »*. Il lui demande d'*« en finir avec une logique qui ignore les besoins des patients, la qualité des soins »*. Sceptique sur les « états généraux » de la santé, programmés pour la fin de l'année, il juge que ces réunions devront être *« centrées sur les besoins des Français »*, faute de quoi elles *« tourneront à la grande foire des corporatismes médicaux »*.

La Mutualité juge que la mise en place de la couverture maladie universelle, qui doit faire l'objet d'un projet de loi à la fin de l'année, est urgente. Elle doit concerner les 13 % de Français qui n'ont pas d'assurance-maladie complémentaire. Jean-Claude Boulard, député (PS) de la Sarthe, a mené une concertation avec tous les acteurs (associations, élus locaux, mutuelles, assureurs), et il devrait remettre prochainement ses conclusions à Martine Aubry, ministre de la solidarité.

LE RAPPORT MALINVAUD CONTESTÉ

Enfin, le président de la Mutualité conteste les conclusions d'Edmond Malinvaud, qui souligne les dangers d'une extension de l'assiette des cotisations à la valeur ajoutée et préconise une baisse des charges patronales sur les bas salaires (*Le Monde* du 6 août). La Mutualité souhaite un élargissement de cette assiette à d'autres éléments que les salaires, comme le prévoyait le plan Juppé. M. Davant rappelle que Mme Aubry a bien fait, selon lui, de réformer les cotisations des salariés ; *« pourquoi ne le ferait-on pas ? »*, demande-t-il, pour la part patronale.

C'est aussi l'avis de *L'Humanité* qui, dans son édition du 10 août, ressort le rapport qui avait été commandé par Alain Juppé à Jean-François Chadelat, inspecteur général des affaires sociales. Ce rapport finalement remis à Lionel Jospin en juin 1997 plaidait pour une modulation des cotisations sociales en fonction d'un rapport masse salariale/valeur ajoutée, afin de réduire le coût du travail des entreprises à forte main-d'œuvre.

Sur ce point, FO se félicite, au contraire, des conclusions du rapport Malinvaud. Une telle réforme *« conduirait non seulement à transformer la cotisation en impôt mais aussi à pénaliser les entreprises dites d'avenir »*, note-t-elle. En revanche, Force ouvrière critique l'idée d'une baisse *« à titre définitif »* des cotisations sur les bas salaires suggérée par M. Malinvaud, estimant que l'argument en matière d'emploi est *« plus subjectif que fondé »*.

Jean-Michel Bezat

Fin de l'occupation par les sans-papiers de la nonciature apostolique

LES SANS-PAPIERS ont quitté, samedi 8 août, la nonciature apostolique de Paris, après une semaine d'occupation. Les trois sans-papiers et les cinq militants associatifs qui les accompagnaient ont mis fin à leur mouvement, après avoir reçu l'assurance que les dossiers des dix-sept anciens occupants de l'église Saint-Bernard seraient réexaminés. Dès leur sortie de la représentation diplomatique du Vatican, les trois sans-papiers ont été reçus place Beauvau afin de passer en revue les dossiers. Sur les 269 personnes qui avaient occupé, à l'été 1996, l'église du 18e arrondissement, 223 ont été régularisées. Vingt autres ont été reconduits à la frontière. Dix personnes, frappées d'une interdiction du territoire, en attendent le relèvement ou la grâce, et quinze autres, considérées comme ne remplissant pas les critères de la régularisation, ont reçu une invitation à quitter la France. Le dernier, ancien gréviste de la faim, a reçu une autorisation provisoire de séjour en raison de son état de santé.

DÉPÊCHES

■ **AGRICULTURE : deux nouveaux cas de « vache folle »** ont été découverts dans l'Aisne et le Finistère, a annoncé lundi 10 août le ministère de l'agriculture et de la pêche. Il s'agit des 39e et 40e cas répertoriés depuis 1990. La totalité des animaux des troupeaux a été détruite.

■ **JUSTICE : le détenu allemand qui s'était évadé lundi 3 août de l'hôpital psychiatrique** français de Prémontré a été interpellé, vendredi 7 août, en Allemagne et écroué à la prison de Sarrebruck.

■ **DOUANES : le nombre des saisies de drogues par les services de douanes dans** les régions du Nord-Pas-de-Calais et de Picardie a augmenté de 347 % au premier semestre 1998, comparé aux chiffres enregistrés durant la même période de 1997. Ramené au volume de drogue saisi, cette augmentation se chiffre à 11 %.

■ ***MONTAGNE*** **: trois personnes sont mortes et une autre a été blessée** en montagne, samedi 8 et dimanche 9 août. Un spéléologue grenoblois a été grièvement blessé dans le massif de la Croix-des-Têtes (Savoie). Un touriste âgé de 65 ans et originaire du Mans (Sarthe) a trouvé la mort dans les gorges du Verdon (Isère). Un guide de montagne de Chamonix, âgé de 26 ans, et un alpiniste allemand se sont tués au cours de deux accidents distincts sur des massifs alpins, côté italien.

■ **BRITISH AIRWAYS : la compagnie aérienne britannique** a mis en vente, samedi 8 et dimanche 9 août, deux millions de billets à prix réduits alors qu'elle enregistre, au premier semestre 1998, une baisse de 34,1 % de son bénéfice imposable qui atteint 145 millions de livres (1,4 milliard de francs). En outre, selon le *Sunday Times*, British Airways devrait annoncer en septembre une commande de plus de 100 moyen-courriers Airbus et 34 Boeing 777 long-courriers.

■ **DANONE : le groupe agroalimentaire** français veut créer avec l'allemand Gerresheimer Glas, filiale du groupe diversifié VIAG, une *« société commune européenne »* dans le domaine des verres d'emballage, a annoncé, lundi 10 août, la firme allemande.

■ **BELL ATLANTIC : le syndicat Communication Workers of America** a appelé, dimanche 9 août, les 73 000 employés de Bell Atlantic, la première compagnie régionale de téléphone aux Etats-Unis, à cesser le travail après l'échec de négociations sur un nouveau contrat de travail. Le syndicat International Brotherhood of Electrical Workers a pour sa part décidé de ne pas appeler à la grève.

■ **BASKET-BALL : la Yougoslavie a conquis son quatrième titre de champion du monde**, dimanche 9 août, à Athènes (Grèce), en battant la Russie (64-62). Longtemps menés au score, les Yougoslaves ont fait la différence dans les dernières secondes grâce à deux lancers francs inscrits par Zeljko Rebraca.